





FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE DE BORDEAUX

ANNÉE 1899-1900 N° 62

HISTOIRE MÉDICALE

DE

JEAN-JACQUES ROUSSEAU

THÈSE POUR LE DOCTORAT EN MÉDECINE

présentée et soutenue publiquement le 31 Janvier 1900

PAR

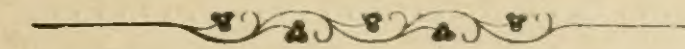
Georges-Joseph-Marie SIBIRIL

Élève de l'École principale du Service de Santé de la Marine,

Né à Morlaix (Finistère), le 5 juin 1875.

Examinateurs de la Thèse			
	MM. MORACHE,	professeur...	*Président.*
	LAYET,	professeur...	*Juges.*
	LE DANTEC,	agrégé........	
	RÉGIS,	ch. de cours	

Le Candidat répondra aux questions qui lui seront faites sur les diverses parties de l'Enseignement médical.



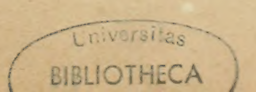
BORDEAUX

IMPRIMERIE Y. CADORET

17 — RUE POQUELIN-MOLIÈRE — 17

(ANCIENNE RUE MONTMÉJAN)

1900



FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE DE BORDEAUX

M. DE NABIAS.......... Doyen. | M. PITRES.... Doyen honoraire.

PROFESSEURS

MM. MICÉ.................... }
DUPUY.................... } Professeurs honoraires.
MOUSSOUS.............. }

	MM.		MM.
Clinique interne......	PICOT. PITRES.	Médecine légale........	MORACHE.
		Physique..............	BERGONIÉ.
Clinique externe......	DEMONS. LANELONGUE.	Chimie................	BLAREZ.
		Histoire naturelle......	GUILLAUD.
Pathologie et thérapeutique générales.....	VERGELY.	Pharmacie.............	FIGUIER.
		Matière médicale.......	DE NABIAS.
Thérapeutique.........	ARNOZAN.	Médecine expérimentale.	FERRÉ.
Médecine opératoire...	MASSE.	Clinique ophtalmologique	BADAL.
Clinique d'accouchements.....	LEFOUR.	Clinique des maladies chirurgicales des enfants............	PIÉCHAUD.
Anatomie pathologique	COYNE.	Clinique gynécologique.	BOURSIER.
Anatomie.............	CANNIEU.	Clinique médicale des maladies des enfants.	A. MOUSSOUS
Anatomie générale et histologie..........	VIAULT.	Chimie biologique......	DENIGÈS.
Physiologie..........	JOLYET.		
Hygiène.............	LAYET.		

AGRÉGÉS EN EXERCICE :

SECTION DE MÉDECINE *(Pathologie interne et Médecine légale).*

MM. CASSAET. | MM. LE DANTEC.
AUCHÉ. | HOBBS.
SABRAZÈS.

SECTION DE CHIRURGIE ET ACCOUCHEMENTS

Pathologie externe { MM. DENUCÉ. VILLAR. BRAQUEHAYE. CHAVANNAZ.

Accouchements { MM. CHAMBRELENT. FIEUX.

SECTION DES SCIENCES ANATOMIQUES ET PHYSIOLOGIQUES

Anatomie....... { MM. PRINCETEAU. N.

Physiologie........... MM. PACHON.
Histoire naturelle..... BEILLE.

SECTION DES SCIENCES PHYSIQUES

Physique............. MM. SIGALAS. | Pharmacie.............. M. BARTHE.

COURS COMPLÉMENTAIRES :

Clinique des maladies cutanées et syphilitiques............	MM. DUBREUILH.
Clinique des maladies des voies urinaires................	POUSSON.
Maladies du larynx, des oreilles et du nez...............	MOURE.
Maladies mentales....................................	RÉGIS.
Pathologie externe....................................	DENUCÉ.
Pathologie interne....................................	RONDOT.
Accouchements..	CHAMBRELENT.
Chimie...	DUPOUY.
Physiologie..	PACHON.
Embryologie..	N.
Ophtalmologie..	LAGRANGE.
Hydrologie et minéralogie.............................	CARLES.

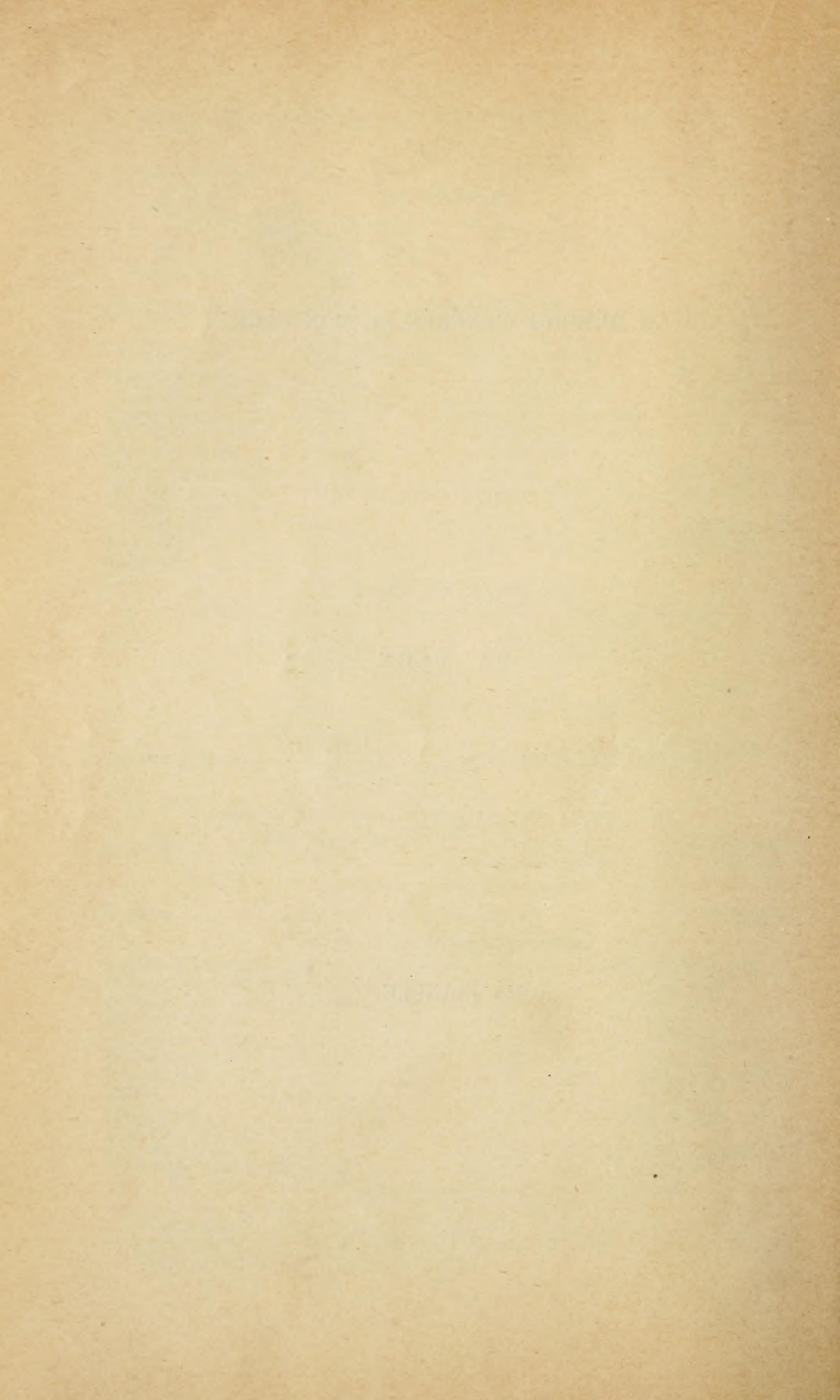
Le Secrétaire de la Faculté : LEMAIRE.

Par délibération du 5 août 1879, la Faculté a arrêté que les opinions émises dans les thèses qui lui sont présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, et qu'elle n'entend leur donner ni approbation ni improbation.

A LA MÉMOIRE VÉNÉRÉE DE MON PÈRE

A MA MÈRE

A MA FIANCÉE



A MES SŒURS

A MON FRÈRE

A MADAME ET A MONSIEUR BARTHE

MEIS ET AMICIS

A MONSIEUR LE DOCTEUR RÉGIS

Chargé du cours des maladies mentales à la Faculté de Médecine de Bordeaux,
Officier d'Académie.

A MONSIEUR LE DOCTEUR SABRAZÈS

Professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Bordeaux,
Médecin des Hôpitaux,
Directeur du Laboratoire des Cliniques,
Officier d'Académie.



A mon Président de Thèse,

MONSIEUR LE DOCTEUR G. MORACHE

Professeur de Médecine légale à la Faculté de Médecine de Bordeaux,
Grand Officier de la Légion d'honneur, Officier de l'Instruction publique, etc.,
Membre correspondant de l'Académie de médecine.



AVANT PROPOS

L'idée première de ce travail revient à M. le professeur agrégé Sabrazès qui a bien voulu mettre à notre disposition tous les documents qu'il possédait sur la question, et guider nos premières recherches. Pressé par les circonstances, et ne pouvant abuser d'un temps que notre maître n'avait pas, nous avons dû, pour terminer notre œuvre, recourir également à la bienveillance d'un de nos autres maîtres de la Faculté, M. le Dr Régis, chargé du cours de médecine mentale.

Grâce à lui, il nous a été possible de commenter et d'interpréter les matériaux biographiques que nous avions patiemment et laborieusement rassemblés. En dehors même du temps qui nous faisait défaut, la tâche à ce point de vue était hors de notre portée. L'opinion que nous exposons dans cette partie de notre thèse, que J.-J. Rousseau a été atteint de neurasthénie liée à l'artério-sclérose, ce qui l'explique tout entier, appartient donc à M. Régis qui l'a déjà formulée à diverses reprises et qui a bien voulu mettre à notre disposition les bonnes pages de son article en voie de publication sur cette question.

Nous remercions ces deux excellents maîtres de leur bonté à notre égard, et nous tenons à les confondre dans une commune reconnaissance.

Nous voulons aussi, au moment de terminer nos études médicales, remercier tous ceux qui nous ont témoigné quelque intérêt dans le cours de notre vie d'écolier ou d'étudiant.

M. Joubin, professeur à la Faculté des sciences de Rennes, MM. les professeurs agrégés Rivière et Le Dantec, M. le docteur Prouff, médecin chef de l'hôpital de Morlaix, nous ont toujours

accueilli avec la plus grande bienveillance et souvent prodigué leurs savants conseils. Qu'ils soient assurés de notre profonde gratitude.

Nous adressons nos meilleurs remerciements à Mme Kantzel, étudiante de la Faculté de médecine de Bordeaux, et à MM. Brunnarius, Vaillant et Brochard pour l'extrême obligeance avec laquelle ils ont mis à notre disposition leurs connaissances des langues étrangères.

A M. le professeur Morache, nous adressons ici l'assurance de nos sentiments respectueux et reconnaissants pour l'intérêt qu'il a bien voulu nous porter et pour le grand honneur qu'il nous fait en acceptant de présider notre thèse.

HISTOIRE MÉDICALE

DE

JEAN-JACQUES ROUSSEAU

INTRODUCTION

En soumettant ce travail à la bienveillance de nos juges, nous n'avons pas la prétention de leur présenter une œuvre absolument originale. Bien d'autres ont étudié avant nous le cas pathologique de Jean-Jacques Rousseau. Mais il nous a semblé qu'en France, tout au moins, la question n'avait pas été encore posée à son véritable point de vue, et qu'une étude complète des manifestations morbides présentées par l'auteur des *Confessions* n'avait pas été faite.

Nous nous sommes donc proposé de soumettre à une analyse psychologique minutieuse toute la vie de Jean-Jacques Rousseau, de dresser en un mot son observation clinique.

Les documents sur lesquels nous nous sommes appuyé sont : Les œuvres du « Philosophe de Genève », le témoignage de ses contemporains et enfin quelques anecdoctes rapportées par les biographes.

Qu'il nous soit tout d'abord permis avec Möbius d'exprimer

un regret, c'est qu'il n'y ait pas d'édition absolument complète des ouvrages de Rousseau et surtout de sa *Correspondance,* nous n'avons donc pas toujours pu, comme nous l'aurions désiré, puiser tous nos renseignements les plus importants à leur source même.

Les *Confessions*, la *Correspondance,* les *Dialogues*, les *Rêveries d'un promeneur solitaire* sont les documents principaux que nous avons mis en œuvre. Mais ce sont surtout les lettres de Jean-Jacques Rousseau qui nous ont servi à dresser son observation psychiatrique, car les *Confessions,* bien qu'elles ne soient pas indignes de toute confiance, sont avant tout une œuvre de défense et les faits ne sont pas toujours présentés sous leur jour véritable. En se basant presque uniquement sur elles, on serait tenté, comme l'ont fait beaucoup d'auteurs, de faire remonter les idées délirantes chez Jean-Jacques Rousseau à une époque où elles n'existaient pas encore chez lui.

Les œuvres de ses contemporains que nous avons le plus souvent consultées sont surtout : Les *Mémoires de Mme d'Epinay,* la *Correspondance de Grimm*, les *Œuvres posthumes de Bernardin de Saint-Pierre,* et enfin quelques mémoires spéciaux de Dussaulx (1), Corancez (2), Mme de Genlis (3), etc.

Des biographies de Rousseau, trois surtout nous ont été particulièrement utiles. L'*Histoire de la vie et des ouvrages de J.-J. Rousseau,* par Musset-Pathay ; l'*Essai sur la vie et le caractère de Rousseau,* par Morin et la *Vie et les œuvres de Rousseau*, par H. Beaudouin.

Enfin nous avons consulté également tous les ouvrages (4) qui, à notre connaissance tout au moins, avaient paru sur la maladie du philosophe de Genève.

Möbius qui, le premier, a démontré l'existence de la neurasthénie chez J.-J. Rousseau, est l'auteur à qui nous devons le

---

(1) Dussaulx, *De mes rapports avec Jean-Jacques Rousseau*, 1799.

(2) Corancez, *De Jean-Jacques Rousseau, Journal de Paris,* an VI (251-261).

(3) Mme de Genlis, *Souvenirs de Félicie,* 1807.

(4) V. ch. III et IV.

plus. Nous nous sommes largement inspiré du plan de ses ouvrages si remarquables et si documentés (1).

Le *Cabinet secret de l'histoire* de Cabanès nous eût, sans doute, évité de nombreuses recherches si son existence ne nous avait été révélée que lorsque notre thèse était déjà presque terminée.

Notre travail comprend deux parties : dans la première (en cinq chapitres), après avoir exposé les quelques renseignements que nous possédons sur la famille de Rousseau, nous donnons son observation clinique proprement dite, divisant l'étude de sa vie en trois périodes : la jeunesse, l'âge adulte et la vieillesse.

Enfin, nous faisons aussi succinctement que possible le récit de la mort de Jean-Jacques, donnant la version qui nous paraît la plus vraisemblable, sans nous attacher à discuter toutes les opinions qui ont été émises pour ou contre l'hypothèse du suicide.

Dans la seconde partie, faite entièrement sous la direction de M. le professeur Régis, nous donnons notre façon de comprendre le cas pathologique de Rousseau en essayant de démontrer qu'il fut atteint de cet ensemble morbide : la neurasthénie liée à l'artério-sclérose qui l'expliquerait tout entier.

Un mot pour terminer. Nous nous rendons compte nous-même des imperfections de notre travail, mais notre état de santé et la nécessité de terminer rapidement nos études médicales ne nous ont pas permis de retoucher notre première partie et nous ont obligé de renoncer à notre intention première qui était d'exposer et de discuter en détail toutes les opinions émises sur le cas pathologique de J.-J. Rousseau.

---

(1) P.-J. Möbius, *J.-J. Rousseau's Kranheits geschichte*, 1889, et *Uber J.-J. Rousseau Jugend.*



PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE PREMIER

LA FAMILLE DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU

Les œuvres de J.-J. Rousseau ne nous apprennent que fort peu de choses sur ses antécédents et sur les maladies qui peuvent avoir été héréditaires dans sa famille. Un seul passage de ses lettres nous fournit quelques renseignements à cet égard.

« Un premier ressentiment de sciatique, mal héréditaire dans ma famille, m'inquiétait avec juste raison » écrit-il à lord Maréchal.

Mais les récents et remarquables travaux de MM. Louis Dufour (1), Dufour-Vernes (2) et Ritter (3) sont venus éclairer d'un jour nouveau les origines du philosophe de Genève « origines malheureusement un peu troubles et limoneuses », nous dit ce dernier.

Ces recherches, plus intéressantes peut-être pour le philosophe que pour le médecin, nous aident cependant à mieux comprendre le caractère de Jean-Jacques. Elles nous fixent par exemple sur cette tendance aux fugues, si marquée chez lui et que l'on retrouve dans sa famille.

Par son père, J.-J. Rousseau appartient à une famille de

---

(1) Louis Dufour, *Les ascendants de J.-J. Rousseau.*

(2) Dufour-Vernes, *Recherches sur J.-J. Rousseau et sa parenté.*

(3) Ritter, *La famille de J.-J. Rousseau.*

bonne bourgeoisie, originaire de l'Ile de France et fixée à Genève depuis cinq générations.

Son grand-père David, qui devint presque centenaire, eut douze enfants dont six moururent en bas-âge. Le second d'entre eux : Isaac, le père de Jean-Jacques, fut baptisé le 26 décembre 1672 et mourut en 1747. C'était, au dire de Bernardin de Saint-Pierre, un homme d'un tempérament très vigoureux adorant la chasse et la bonne chère.

Le trait dominant de son caractère semble avoir été l'inconstance et le goût des aventures. A l'âge de 22 ans, exerçant déjà, comme ses ancêtres, le métier d'horloger, il forme une association avec deux maîtres de danse étrangers et stipule « qu'il luy sera permis de faire un voyage quand bon lui semblera ». A peine marié, aussitôt après la naissance de son premier enfant, il quitte sa femme pour aller à Constantinople chercher fortune et y demeure sept ans. Revenu à Genève en 1711, il s'enfuit de nouveau en 1722 à la suite d'une querelle, voyage quelque temps et se fixe enfin à Nyons jusqu'à sa mort. S'il n'épousa qu'à l'âge de 32 ans la mère de Jean-Jacques, qu'il aimait depuis son enfance, ce fut sans doute parce que son caractère inconstant n'inspirait pas confiance aux parents de la jeune fille.

Il était d'ailleurs violent, querelleur et rancuneux. En 1699, une rixe avec des Anglais lui valut une amende ; en 1722, il braquait son fusil sur un capitaine Gautier, qui lui défendait d'entrer dans ses prés et, et quatre mois plus tard, rencontrant cet homme, dans une rue de Genève, il dégaînait et le blessait à la joue. « Tu t'en souviendras, lui criait-il, je suis Rousseau ». Violent et faible à la fois, Isaac était incapable de diriger l'éducation de ses enfants. Il éleva si mal son fils aîné qu'il en fit un « polisson » qui disparut sans donner de ses nouvelles ; et il se contenta de pleurer avec Mme de Warens sur le sort de Jean-Jacques, lorsque celui-ci s'enfuit de Genève, sans rien faire pour le retrouver et le fixer près de lui. Cependant, si nous en croyons les *Confessions*, il avait le cœur tendre et sensible et aimait passionnément tous les siens ; mais la notion du devoir paraît lui avoir fait complètement défaut. En somme, son influence sur

Jean-Jacques semble avoir été plutôt pernicieuse, et il lui a sans doute légué son caractère instable et sa nature irritable.

Du côté maternel, les antécédents sont peut-être meilleurs. Cependant le grand-père de Jean-Jacques Rousseau, Jacques Bernard, fut un assez mauvais sujet qui eut de nombreuses maîtresses et encourut plus d'une fois les reproches du Consistoire pour avoir emfreint ce commandement de la vieille Bible : « Tu ne paillarderas point » (1). Il mourut à l'âge de 32 ans, peut-être épuisé par ses excès.

Sa fille Suzanne, mère de Jean-Jacques, fut élevée par le pasteur Samuel Bernard, son oncle. C'était une femme distinguée, lettrée même : elle dessinait, elle chantait et s'accompagnait du théorbe. Aimante et sensible, comme son mari, elle lui était bien supérieure, et semblerait donner raison à ce principe de Schopenhauër que les hommes illustres héritent davantage de leur mère que de leur père. Elle mourut de la fièvre puerpérale, à 40 ans, huit jours après la naissance de Jean-Jacques.

François Rousseau, frère de Jean-Jacques, de sept ans plus âgé que lui, semble avoir été une nature vicieuse. Fort mal élevé par son père, sous la direction duquel il apprenait le métier d'horloger, « il prit, nous dit Jean-Jacques, le train du libertinage, avant l'âge d'être un vrai libertin ». Placé chez un autre maître, il fit des escapades, comme il en faisait dans la maison paternelle. « Enfin il tourna si mal qu'il s'enfuit et disparut tout à fait. Fixé d'abord en Allemagne, à peine donna-t-il une seule fois de ses nouvelles et l'on ne sait ce qu'il est devenu ».

Nous n'insisterons guère sur les collatéraux de Jean-Jacques. A peine convient-il de rappeler qu'une de ses tantes, Théodora Rousseau, fut, le 19 octobre 1699, censurée et suspendue à la Sainte-Cène pour « avoir anticipé scandaleusement de sept mois son mariage ».

Un fait qui doit davantage attirer notre attention, est cette tendance aux fugues que nous avons déjà remarquée chez le père

---

(1) Ritter, *Les nouvelles recherches sur Jean-Jacques Rousseau. Revue des Deux-Mondes*, 15 février 1875.

et le frère de J.-J. Rousseau et que nous retrouvons également dans la famille Bernard. Un des oncles de Jean-Jacques, Gabriel Bernard, se rend dans la Caroline du Sud et y termine sa vie. Son fils Abraham, compagnon d'enfance de Jean-Jacques, part pour l'étranger peu de temps après la fuite de son cousin et cesse bientôt de donner de ses nouvelles.

Rappelons enfin, d'après Corancez (1), que J.-J. Rousseau eut un cousin germain qui, suivant cet auteur, aurait présenté des troubles cérébraux. Ce parent, né en Perse, était un homme de beaucoup d'esprit, connaissant plusieurs langues. Sa ressemblance avec Jean-Jacques était si frappante qu'on aurait pu les confondre l'un avec l'autre. Il était depuis quelque temps à Paris, et devait bientôt retourner en Perse, avec une mission du gouvernement, quand il fut frappé d'un accès de délire semblable, dit Corancez, à celui dont Jean-Jacques fut victime à Douvret. Il voyageait en plein jour avec sa femme dans une voiture de poste attelée de six chevaux. Arrivé au milieu de la forêt de Fontainebleau, il ordonna au postillon de s'arrêter et, comme celui-ci ne l'entendait pas, il interpella les passants. On arrêta la voiture et le voyageur se mit à se plaindre du postillon, l'accusant d'être d'accord avec des voleurs et de vouloir le faire assassiner. On lui fit remarquer que le postillon le conduisait, ainsi qu'il le devait, par la grande route. « Ne voyez-vous donc pas, répliqua Rousseau, qu'il m'a déjà enlevé du chemin et qu'il veut me laisser égorger ? » Non seulement on ne put lui faire entendre raison, mais il s'emporta au point d'accuser les passants de vouloir le faire égorger. On dut le ramener à Paris d'où il partit bientôt sans mission.

On verra, dans notre second chapitre, comment nous interprétons le fait rapporté par Corancez. Mais, un accès de délire paraît bien improbable si l'on songe que ce cousin de J.-J. Rousseau était une nature d'ordinaire bien équilibrée. En 1781, il était consul à Bessora, et en 1808, il mourut consul général à Bagdad (Musset-Pathay) (2).

(1) Corancez, *De J.-J. Rousseau, Journal de Paris*, an VI.

(2) Musset-Pathay, *Histoire de la vie et des ouvrages de Rousseau.*

Les documents que nous avons dépouillés ne nous permettent point de résoudre une question des plus importantes au point de vue de l'hérédité. Nous ne savons pas s'il y eut des alcooliques dans la famille de Rousseau. Isaac Rousseau, cependant, avait la réputation d'aimer beaucoup le vin et le Consistoire le condamna à 25 florins d'amende pour « avoir, étant en état d'ivresse, eu une querelle avec des soldats anglais ».

CHAPITRE II

LA JEUNESSE DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU (1712 à 1741).

Jean-Jacques Rousseau naquit le 28 juin 1712, à Genève, dix mois après le retour de son père en cette ville; quelques jours plus tard, sa mère mourait, et comme il le fait remarquer lui-même, cette mort fut pour lui un très grand malheur; nous verrons, en effet, combien son éducation première fut déplorable. Il vint au monde débile et « faible », selon sa propre expression, peut-être même en état de mort apparente (1). « J'étais né presque mourant, nous dit-il, on espérait peu de me conserver. Une sœur de mon père, fille aimable et sage, prit si grand soin de moi qu'elle me sauva » (2).

Nous ne savons rien sur ses maladies d'enfance; il nous parle cependant « d'un vice de conformation de la vessie qui lui fit éprouver, durant ses premières années, une rétention d'urine presque continuelle » (3). Nous y reviendrons plus tard. Il semble par ailleurs avoir été très bien conformé et tous ses contemporains nous le représentent comme un homme d'apparence très vigoureuse, de taille moyenne mais bien proportionné.

Il passa les huit premières années de sa vie dans la maison paternelle, entre son père et sa tante, sans jamais sortir seul dans la rue avec les autres enfants. Tranquille et doux, il avait bien, nous avoue-t-il, les défauts de son âge, mais il ne prit jamais plaisir à faire du mal ni « à tourmenter de pauvres animaux » (4). Enfant précoce à la sensibilité maladive, il reçut

---

(1) Möbius, *loc. cit.*

(2) *Confessions*, liv. I, p. 3, édit. Charpentier.

(3) *Confessions*, liv. VIII, p. 352.

(4) *Confessions*, liv. I, p. 6.

une éducation qu'on ne saurait imaginer plus incomplète, plus décousue et plus étrange.

« Je sentis, nous dit-il, avant que de penser, c'est le sort commun de l'humanité. Je l'éprouvai plus qu'un autre. J'ignore ce que je fis jusqu'à cinq ou six ans. Je ne sais comment j'appris à lire. Je ne me souviens que de mes premières lectures et de leur effet sur moi. Ma mère avait laissé des romans, nous nous mîmes à les lire après souper mon père et moi. Il n'était question d'abord que de m'exercer à la lecture par des livres amusants, mais bientôt l'intérêt devint si vif, que nous lisions tour à tour sans relâche et passions les nuits à cette occupation. Quelquefois mon père entendant le matin les hirondelles, disait tout honteux : allons-nous coucher, je suis plus enfant que toi.

» J'acquis ainsi une intelligence unique à mon âge sur les passions. Ces émotions confuses que j'éprouvai coup sur coup, n'altéraient point la raison que je n'avais point encore, mais elles m'en formèrent une d'une autre trempe, et me donnèrent de la vie humaine des notions bizarres et romanesques, dont l'expérience et la réflexion n'ont jamais bien pu me guérir » (1).

Il eut bientôt épuisé tous les romans de la bibliothèque maternelle et l'année suivante ses lectures devinrent plus sérieuses. Plutarque fut son auteur favori, et « de cette intéressante lecture, des entretiens qu'elle occasionnait entre son père et lui, se forma cet esprit libre et républicain, ce caractère indomptable et fier, impatient de joug et de servitude qui l'a tourmenté toute sa vie » (2). Les récits de Plutarque le passionnaient au point que parfois il s'imaginait devenir le personnage dont il lisait la vie. « Un jour, dit-il, que je racontais à table l'aventure de Scévola, on fut effrayé de me voir avancer et tenir la main sur un réchaud pour représenter son action » (3).

C'était là évidemment une sensibilité et une précocité intellectuelle extraordinaires, et l'on ne saurait s'étonner que Jean-Jac-

---

(1) *Confessions,* liv. 1, p. 4.

(2) *Confessions,* p. 5.

(3) *Confessions,* liv. 1, p. 5.

ques ait pu dire : « Mon enfance ne fut pas d'un enfant ; je sentis, je pensai toujours en homme. L'on rira de me voir me donner modestement pour un prodige. Soit, mais quand on aura bien ri, qu'on trouve un enfant qu'à six ans les romans attachent, intéressent, transportent au point d'en pleurer à chaudes larmes, alors je sentirai ma vanité ridicule, et je conviendrai que j'ai tort » (1). Notre étonnement croît encore en apprenant que cette même année 1719 il lisait : l'*Histoire de l'Eglise et de l'Empire*, par le Sueur ; le *Discours de Bossuet sur l'Histoire universelle*, les *Métamorphoses d'Ovide, La Bruyère, les Mondes de Fontenelle* et quelques tomes de Molière.

Cette existence tranquille entre son père et sa tante, à qui il doit, prétend-il, sa passion pour la musique, prit fin brusquement en 1720. Isaac Rousseau eut une querelle avec M. Gautier, capitaine en France. Pour éviter la prison, il dut s'exiler. Le jeune Jean-Jacques fut placé sous la tutelle de son oncle Bernard et mis en pension à Bossey, chez le ministre Lambercier. Le séjour à la campagne exerça sur son caractère une heureuse influence et le ramena « à l'état d'enfant ». Le travail qu'on lui imposait lui fit aimer les jeux et il apprit à goûter tous les plaisirs de son âge.

Ce fut à Bossey que Jean-Jacques, alors âgé de huit ans, ressentit pour la première fois des désirs sexuels. Il a lui-même longuement insisté sur les circonstances qui amenèrent chez lui, en même temps qu'un éveil aussi précoce des sens, une véritable perversion.

Ce fut un événement fortuit, une correction reçue des mains de M[lle] Lambercier, sœur du pasteur.

« Comme M[lle] Lambercier avait pour nous l'affection d'une mère, elle en avait aussi l'autorité et la portait quelquefois jusqu'à nous infliger la punition des enfants quand nous l'avions méritée. Assez longtemps elle s'en tint à la menace, et cette menace, d'un châtiment tout nouveau pour moi, me semblait très effrayante ; mais après l'exécution, je la trouvai moins ter-

(1) *Confessions*, p. 57.

rible à l'épreuve que l'attente ne l'avait été; et ce qu'il y a de plus bizarre, c'est que *ce châtiment m'affectionna encore davantage à celle qui l'avait imposé.* Il fallait même toute la vérité de cette affection et toute ma douceur naturelle pour m'empêcher de chercher le retour du même traitement en le méritant; car j'avais trouvé *dans la douleur, dans la honte même, un mélange de sensualité qui m'avait laissé plus de désir que de crainte, de l'éprouver de rechef par la même main. Il est vrai que, comme il se mêlait sans doute à cela quelque instinct précoce du sexe, le même châtiment reçu de son frère ne m'eût point du tout paru plaisant...*

» Cette récidive, que j'éloignais sans la craindre, arriva sans qu'il y eût de ma faute, c'est-à-dire de ma volonté, et j'en profitai, je puis dire, en sûreté de conscience. Mais cette seconde fois fut aussi la dernière, car Mlle Lambercier, s'étant sans doute aperçue à quelque signe que ce châtiment n'allait pas à son but, déclara qu'elle y renonçait et qu'il la fatiguait trop. Nous avions jusque là couché dans sa chambre, et même en hiver quelquefois dans son lit. Deux jours après, on nous fit coucher dans une autre chambre, et j'eus désormais l'honneur, dont je me serais bien passé, d'être traité par elle en grand garçon.

» Qui croirait que ce châtiment d'enfant, reçu à huit ans par la main d'une fille de trente, a décidé de mes goûts, de mes désirs, de mes passions, de moi pour le reste de ma vie, et cela précisément dans le sens contraire à ce qui devait s'ensuivre naturellement?... En même temps que mes sens furent allumés, mes désirs prirent si bien le change que, bornés à ce que j'avais éprouvé, ils ne s'avisèrent point de chercher autre chose. Tourmenté longtemps sans savoir de quoi, je désirais d'un œil ardent les belles personnes; mon imagination me les rappelait sans cesse, uniquement pour les mettre en œuvre à ma mode et en faire autant de demoiselles Lambercier...

» Même après l'âge nubile, ce goût bizarre, toujours persistant et porté jusqu'à la dépravation, jusqu'à la folie, m'a conservé les mœurs honnêtes qu'il semblerait avoir dû m'ôter.....

N'imaginant ce que j'avais senti, malgré des effervescences de sang très incommodes, je ne savais porter mes désirs que vers l'espèce de volupté qui m'était connue. Dans mes sottes fantaisies, dans mes érotiques fureurs, dans les actes extravagants auxquels elles me portèrent quelquefois, j'empruntais imaginairement le secours de l'autre sexe, sans penser jamais qu'il fût propre à nul autre usage qu'à celui que je brûlais d'en tirer.

» Non seulement c'est ainsi qu'avec un tempérament très ardent, très lascif, très précoce, je passai toutefois l'âge de la puberté sans désirer, sans connaître d'autres plaisirs des sens que ceux dont Mlle Lambercier m'avait très innocemment donné l'idée : mais quand enfin le progrès des sens m'eut fait homme, c'est encore ainsi que ce qui devait me perdre, me conserva. Mon ancien goût d'enfant, au lieu de s'évanouir, s'associa tellement à l'autre, que je ne pus jamais l'écarter des désirs allumés par mes sens ; et cette folie, jointe à ma timidité naturelle, m'a toujours rendu très peu entreprenant près des femmes, faute d'oser tout dire ou de pouvoir tout faire, l'espèce de jouissance dont l'autre n'était pour moi que le dernier terme, ne pouvant être usurpée par celui qui la désire, ni désirée par celle qui peut l'accorder. J'ai ainsi passé ma vie à convoiter et me taire auprès des personnes que j'aimais le plus. N'osant jamais déclarer mon goût, je l'amusais du moins par des rapports qui m'en conservaient l'idée. *Etre aux genoux d'une maîtresse impérieuse, obéir à ses ordres, avoir des pardons à lui demander étaient pour moi de très douces jouissances ; et plus ma vive imagination m'enflammait le sang, plus j'avais l'air d'un amoureux transi.* On conçoit que cette manière de faire l'amour n'amène pas des progrès bien rapides et n'est pas fort dangereuse à la vertu de celles qui en sont l'objet. *J'ai donc fort peu possédé, mais je n'ai pas laissé de jouir beaucoup à ma manière, c'est-à-dire par l'imagination* » (1).

Une seule fois, nous assure-t-il, il obtint cette faveur qu'il prisait si fort et cela de la main d'une enfant de son âge « avec

(1) *Conf.*, liv. I, p. 13 et 14.

laquelle il avait des tête-à-tête assez courts mais assez vifs dans lesquels elle daignait faire la maîtresse d'école » (1).

Rousseau a donc été un perverti sexuel, et on peut, avec M. Binet (2), le considérer comme un *fétichiste amoureux*, si l'on admet avec cet auteur que le culte du fétichiste peut être aussi bien une qualité psychique qu'une chose matérielle.

« Ce qu'aime Rousseau dans les femmes, ce n'est pas seulement, dit-il, le sourcil froncé, la main levée, le regard sévère, l'attitude impérieuse, c'est aussi l'état émotionnel dont les faits sont la traduction extérieure, il aime la femme fière, dédaigneuse, l'écrasant du poids de sa royale colère ».

Krafft-Ebing (3) considère plutôt Rousseau comme un *masochiste*. Il fait ressortir que chez l'auteur des *Confessions*, l'essentiel était l'idée d'être soumis à la femme et non la flagellation seule qui n'était pour lui qu'une manière d'exprimer cette condition. Comparant le cas de Jean-Jacques à celui de pervertis de la même catégorie qu'il a pu étudier, Krafft-Ebing en arrive à cette conclusion, que chez lui comme chez tous les masochistes, la perversion sexuelle a été une anomalie congénitale, véritable signe de dégénérescence et non la résultante d'une association d'idées comme le suppose M. Binet (4).

Le fétichisme, quand il est poussé à l'extrême, tend à pro-

---

(1) *Conf.*, liv. I, p. 23.

(2) Binet, Le fétichisme en amour, *Revue philosophique* 1887, (le fétichisme consiste dans l'importance sexuelle exagérée que l'on attache à un détail secondaire et insignifiant), p. 262.

(3) Par masochisme, j'entends cette perversion particulière de la *vita sexualis* psychique, qui consiste dans le fait que l'individu est dans ses sentiments et dans ses pensées sexuels obsédé par l'idée d'être soumis absolument et sans condition à une personne de l'autre sexe, d'être traité par elle d'une manière hautaine au point de subir même des humiliations et des tortures. Cette idée s'accompagne d'une sensation de volupté, celui qui en est atteint se plaît aux fantaisies de l'imagination qui lui dépeint des situations et des scènes de ce genre ; il cherche souvent à réaliser ces images et par cette perversion de son penchant sexuel, il devient fréquemment incapable d'une *vita sexualis* normale, psychiquement impuissant. (Krafft-Ebing, *Psychopathie sexuelle*, traduction E. Laurent, p. 123).

(4) Krafft-Ebing, *loc. cit.*, p. 121. — Max Nordeau (*Dégénérescence*, p. 303) se rallie à l'opinion de Krafft-Ebing, mais préfèrerait la désignation de « Passiviste ».

duire la continence, mais en même temps, par suite de ce travail de l'imagination que M. Binet a étudié sous le nom de *rumination érotique des fétichistes*, il exalte les idées érotiques au point de donner parfois naissance à de véritables impulsions irrésistibles si le fétichiste est soumis à des excitations continuelles. C'est ce qui s'est passé chez Rousseau, qui, au moment de la puberté, en proie à une obsession érotique, devint exhibitionniste.

Dans ses *Confessions*, il nous raconte en effet qu'à l'âge de seize ans « la santé, la jeunesse et l'oisiveté lui rendirent souvent son tempérament importun ».

« Mon sang allumé remplissait incessamment mon cerveau de filles et de femmes, mais n'en sentant pas le véritable usage, je les occupais bizarrement en idées à mes fantaisies, sans en savoir rien faire de plus; et ces idées tenaient mes sens dans une activité très incommode, dont par bonheur elles ne m'apprenaient pas à me délivrer. J'aurais donné ma vie pour retrouver un quart d'heure une demoiselle Gaton.

» Mon agitation crut au point que, ne pouvant contenter mes désirs, je les attisais par les plus extravagantes manœuvres. J'allais chercher des allées sombres, des réduits cachés où je pusse m'exposer de loin aux personnes du sexe, dans l'état où j'aurais voulu être auprès d'elles. Ce qu'elles voyaient, ce n'était pas l'objet obscène, je n'y songeais même pas; c'était l'objet ridicule. Le sot plaisir que j'avais de l'étaler à leurs yeux ne peut se décrire. Il n'y avait de là plus qu'un pas à faire pour sentir le traitement désiré, et je ne doute pas que quelque résolue ne m'en eût en passant donné l'amusement, si j'eusse eu l'audace d'attendre » (1). Surpris un jour dans cette posture, il fut poursuivi par de vieilles femmes, et cette aventure faillit avoir pour lui les conséquences les plus fâcheuses.

On ne saurait s'étonner que, dans de telles conditions, Rousseau eût bientôt appris « le dangereux supplément qui trompe la nature et permet de disposer de tout le sexe sans avoir besoin

---

(1) *Confessions*, liv. III, p. 83.

de son aveu » et qu'il en ait abusé comme tous les pervertis qui ne peuvent que difficilement obtenir une satisfaction adéquate.

Il semble d'ailleurs que l'amour normal, qui ne peut être qu'une synthèse, qu'une généralisation, ait toujours échappé à Rousseau. Tantôt il ne recherche que la satisfaction des sens, et il nous avoue par exemple qu'il n'a jamais éprouvé la moindre étincelle d'amour pour Thérèse Le Vasseur; tantôt sa passion est toute idéale, et il dédaigne les jouissances charnelles pour vivre au « pays des chimères » (1).

* * *

Pendant deux ans, Rousseau vécut très heureux à Bossey, mais un jour il fut puni injustement et battu par M. Lambercier. Il en ressentit un violent chagrin et toute sa vie conserva le souvenir de cette première injustice. Dès ce moment, le séjour de Bossey lui pesa... « Nous nous dégoûtâmes de cette vie, on se dégoûta de nous, mon oncle nous retira et nous nous séparâmes de M. et Mlle Lambercier rassasiés les uns des autres et regrettant peu de nous quitter ».

De retour à Genève, il vécut deux ou trois ans chez son oncle et pendant toute cette époque son instruction et son éducation furent assez négligées. Lorsqu'on se décida à lui choisir une carrière, on le plaça chez un greffier de la ville qui le renvoya peu de temps après, en le déclarant bon tout au plus à manier la lime. Mis alors en apprentissage chez un horloger, M. Ducommun, il y fut très malheureux. Le métier ne lui déplaisait pas, mais il fut rudoyé, tyranisé et bientôt « César devint Laridon » (2). Il apprit à dissimuler, à mentir, à voler et la décadence fut, paraît-il, très rapide. « Il faut, dit Rousseau, que malgré l'éducation la plus honnête j'eusse un grand penchant à *dégénérer*, car tout cela se fit très rapidement sans la moindre peine ».

Cependant, s'il contracta les vices de son état il n'en put

---

(1) Je l'aimais trop pour vouloir la posséder, dit-il en parlant de Mme d'Houdetot, son seul véritable amour, nous assure-t-il (*Confessions*, liv. X).

(2) *Confessions*, liv. I, p. 27.

jamais prendre les goûts vulgaires et il chercha un dérivatif dans la lecture, qui devint bientôt son unique passion, et même sa seule occupation. Cette vie étrange, ce surmenage intellectuel, ne tarda pas d'ailleurs à amener chez lui quelques troubles. « A force de querelles, de coups, de lectures dérobées et mal choisies, mon humeur devint taciturne, sauvage, ma tête commençait à s'altérer et je vivais en vrai loup garou. Mes sens émus depuis longtemps, me demandaient une jouissance dont je ne savais pas même imaginer l'objet. J'étais aussi loin du véritable, que si je n'avais pas eu de sexe. Dans cette étrange situation, mon inquiète imagination prit un parti qui me sauva de moi-même et calma ma naissante sensualité ; ce fut de se nourrir des situations qui m'avaient intéressé dans mes lectures. Cet amour des objets imaginaires détermina ce goût pour la solitude, qui m'est toujours resté depuis ce temps-là » (1).

Pendant deux ans, Rousseau mena cette existence malheureuse qui devait avoir un dénouement inattendu. Deux fois déjà il s'était trouvé en dehors de la ville au moment de la fermeture des portes et, pour ce fait, il avait été cruellement puni. Pour éviter une troisième fois pareil châtiment, il décida de ne pas rentrer à Genève et partit à l'aventure sans conseils et sans ressources.

*
* *

Il erra quelques jours dans la banlieue, puis M. de Pontverre, curé d'un village voisin, lui persuada de se faire catholique et l'envoya chez une nouvelle convertie, Mme de Warens, qui habitait Annecy. Rousseau, alors au milieu de sa seizième année, était, comme il le resta, extrêmement timide. Il avait la vue basse, de vilaines dents, mais était bien pris dans sa petite taille. Son joli pied, sa jambe fine, son air dégagé, sa physionomie animée, sa bouche mignonne, ses sourcils et ses cheveux noirs, ses yeux petits, enfoncés, mais qui lançaient des éclairs, prévenaient en sa faveur.

Il partit pour Annecy et le 21 mars 1728, jour de Pâques fleu-

---

1 *Confessions*, liv. I, p. 37.

ries, se présenta à Mme de Warens. Il croyait rencontrer une vieille dévote, chagrine et morose; il vit une jeune et jolie femme de vingt-six ans et, dès la première entrevue, ressentit pour elle le plus vif attachement. Il dut la quitter quelques jours plus tard pour se rendre, sur ses conseils, à l'hospice des catéchumènes de Turin, mais il ne partit qu'à regret, bien qu'il fût séduit par l'idée d'un grand voyage qui flattait sa « manie ambulante ».

A l'hospice des catéchumènes, il se rencontra avec la lie de la population et abjura, au bout de trois mois, plutôt par manque d'énergie que par conviction. Mis aussitôt à la porte, il reçut vingt « livres » pour prix de sa conversion et tout heureux de la liberté reconquise, mena pendant quelques jours une vie oisive puis il entra comme laquais au service de Mme de Vercellis. Cette dame mourut peu après; profitant de la confusion qui régnait dans la maison, Rousseau s'empara d'un ruban couleur de rose et d'argent qui le tentait. On s'aperçut du vol, le ruban fut trouvé en sa possession Pour se disculper, il prétendit que c'était un don de la jeune cuisinière Marion qui aurait voulu entrer dans ses bonnes grâces. Confronté avec la jeune fille, Rousseau la chargea effrontément. Mais la honte seule, dit-il, fit son impudence : plus il devenait criminel, plus l'effroi d'en convenir le rendait intrépide. Le comte de la Roque, neveu de Mme de Vercellis, les renvoya tous deux, se contentant de dire que la conscience du coupable vengerait l'innocent.

Rousseau s'est toute sa vie repenti de cette mauvaise action; le désir de se délivrer d'un remords atroce par l'aveu de sa faute aurait même beaucoup contribué à le déterminer à écrire ses *Confessions*.

La surprise, la honte et l'irréflexion expliquent jusqu'à un certain point une action qui n'était pas préméditée; cependant, à deux ou trois reprises, Rousseau eut ainsi à s'accuser de quelques larcins sans grande importance mais qui dénotent chez lui une sorte d'obsession impulsive remarquable, surtout dans sa jeunesse. Tenté, il dérobe tous les objets qui l'attirent : fruits, vin, objets brillants, et une fois le vol commis, accumule men-

songes sur mensonges pour se disculper. D'ailleurs, il fut toujours incapable de vaincre ses tentations et dans sa vieillesse, écrivant ses *Confessions*, il disait encore : « J'aurais grand peur de voler, comme dans mon enfance, si j'étais sujet aux mêmes désirs » (1).

Sur la recommandation du comte de la Roque, Rousseau entra au service de M. de Gouvion, chef de l'illustre maison de Solar. D'abord domestique, il se fit bientôt remarquer par son intelligence et reçut des leçons de l'abbé de Gouvion qui lui apprit à parler correctement l'italien et lui inculqua les premiers principes du latin. La famille de Solar songeait à faire de lui une sorte de secrétaire de la maison, puis à le pousser vers la carrière diplomatique, mais elle avait compté sans son humeur aventureuse.

Il fit la connaissance d'un jeune compatriote qui devait bientôt retourner à Genève et se laisser bien vite séduire par l'idée d'accompagner son nouvel ami. « Dès lors, dit Rousseau, je ne vis plus d'autre plaisir, d'autre sort que celui de faire un pareil voyage et je ne voyais à cela que l'ineffable félicité du voyage » (2). Cette idée l'obsédant, il négligea tous ses devoirs, si bien qu'on le chassa et il quitta Turin en compagnie de son ami Bâcle.

A plusieurs reprises, Rousseau ressent ainsi des envies irrésistibles de voyager et il décrit en termes enthousiastes le plaisir qu'il éprouve à marcher. « La vie vagabonde, la vie ambulante est celle qu'il me faut » dit-il. Il semble donc qu'il y ait eu chez lui une véritable obsession consciente et intermittente qui le poussait à tout abandonner pour s'en aller incertain du lendemain entreprendre « un long voyage ». Cette propension à la fugue est d'autant plus remarquable chez l'auteur des *Confessions*, qu'elle est héréditaire dans sa famille ; elle est surtout nettement caractérisée dans son enfance où, à tout instant, il est pris de la « fureur de voyager » ; plus tard, sans doute, ses déplacements seront encore très fréquents, mais on peut les con-

(1) *Confessions*, liv. VI.

(2) *Confessions*, liv. III, p. 74.

sidérer comme la conséquence de ses idées délirantes ou des persécutions réelles dont il fut la victime.

Rousseau revint à Chambéry, le cœur joyeux, mais légèrement inquiet sur la réception qu'allait lui faire Mme de Warens. Celle-ci l'accueillit avec bonté et lui réserva une chambre dans sa maison.

Dès le premier jour, elle lui témoigna la plus tendre affection, et bientôt même le traita comme son enfant. « Petit fut mon nom, Maman fut le sien », dit Rousseau. Elle lui apprit à bien lire et à écrire correctement sans fautes grossières ni locutions vicieuses. Elle bâtissait pour lui des projets d'avenir et pria M. d'Aubonne, un de ses parents, de tirer son horoscope. Le pronostic fut peu flatteur. Rousseau parut à M. d'Aubonne « sinon tout à fait inepte, au moins un garçon de peu d'esprit, sans idées, très borné à tous égards et bon tout au plus à devenir curé de campagne » (1).

Un pareil jugement pourrait à bon droit nous étonner, si Rousseau lui-même ne nous en donnait l'explication. Chez lui, malgré la violence des sentiments et la rapidité de l'intelligence intuitive, l'expression de la pensée ne venait que lentement.

« Deux choses presque inalliables s'unissent en moi, sans que j'en puisse concevoir la manière, un tempérament très ardent, des passions vives impétueuses et des idées lentes à naître, embarrassées, et qui ne se présentent jamais qu'après coup. Cette lenteur de penser, jointe à cette vivacité de sentir, je ne l'ai pas seulement dans la conversation, je l'ai même seul et quand je travaille. Mes idées circulent dans ma tête avec la plus incroyable difficulté, elles y circulent sourdement, elles y fermentent jusqu'à m'émouvoir, m'échauffer, me donner des palpitations ; et au milieu de ces émotions je ne vois rien nettement, je ne saurais écrire un seul mot ; il faut que j'attende. Insensiblement ce grand mouvement s'apaise, ce chaos se débrouille, chaque chose vient se remettre à sa place, mais lentement après une longue et confuse agitation. De là vient l'extrême difficulté que je trouve

---

(1) *Confess.*, liv. III, p. 108.

à écrire. Mes manuscrits, raturés, barbouillés, indéchiffrables, attestent la peine qu'ils m'ont coûtée. Je n'ai jamais pu rien faire la plume à la main, vis-à-vis d'une table et de mon papier ; c'est à la promenade, au milieu des rochers et des bois, c'est la nuit dans mon lit et durant mes insomnies que j'écris dans mon cerveau.... Non seulement les idées me coûtent à rendre, elles me coûtent même à recevoir. J'ai étudié les hommes, et je me crois assez bon observateur : cependant je ne sais rien voir de ce que je vois, je ne vois bien que ce que je me rappelle et je n'ai de l'esprit que dans mes souvenirs.... Si peu maître de mon esprit seul avec moi-même, qu'on juge de ce que je dois être dans la conversation, où, pour parler à propos, il faut penser à la fois et sur le champ à mille choses. La seule idée de tant de convenances, dont je suis sûr d'oublier au moins quelqu'une, suffit pour m'intimider.... Je crois que voilà de quoi faire assez comprendre comment, n'étant pas un sot, j'ai cependant souvent passé pour l'être, même chez des gens en état de bien juger, d'autant plus malheureux que ma physionomie et mes yeux promettent davantage et que cette attente frustrée rend plus choquante aux autres ma stupidité.

» Ce détail, qu'une occasion particulière a fait naître, contient la clef de bien des choses extraordinaires qu'on m'a vu faire, et qu'on attribue à une humeur sauvage que je n'ai point. J'aimerai la société comme un autre, si je n'étais sûr de m'y montrer non seulement à mon désavantage mais tout autre que je ne suis ! » (1)

Pour si intéressante et si complète que soit cette auto-observation, elle ne nous paraît pas tout à fait exacte, car Rousseau, pour expliquer son éloignement de la société, n'a pas suffisamment insisté sur son émotivité tout à fait extraordinaire qui avait frappé tous ceux qui l'approchaient. Il n'y avait pas seulement chez lui lenteur à exprimer sa pensée, il y avait parfois une véritable inhibition émotive et, comme nous le verrons, la crainte seule de se troubler le déconcertait au point de le paralyser (2).

---

(1) *Confessions*, liv. III, p. 109.
(2) V. *infra*, chap. III.

« Sa conversation était très intéressante, surtout dans le tête à tête, raconte Bernardin de Saint-Pierre, mais l'arrivée d'un étranger suffisait pour l'interdire ».

*
* *

L'avis de M. d'Aubonne ayant prévalu, Rousseau entre au séminaire ; mais il n'y demeura que peu de temps. On le jugea incapable d'être même curé de campagne, et on le renvoya. Pendant son séjour en ce lieu, Jean-Jacques n'apprit que peu de choses, mais il sentit s'éveiller en lui une passion extraordinaire pour la musique. Il travailla d'abord seul, puis eut pour professeur le maître de musique de la cathédrale. Celui-ci, à la suite d'une dispute avec son évêque, dut s'enfuir à Lyon. Rousseau, qui l'avait accompagné pour complaire à Mme de Warens, l'abandonna lâchement au moment où il était frappé d'une crise d'épilepsie alcoolique et revint en toute hâte à Annecy. Il n'y retrouva plus sa bienfaitrice, partie depuis quelques jours pour Paris.

Une vie toute nouvelle allait dès ce moment commencer pour Jean-Jacques. Pendant quelques jours il vécut dans la société d'un jeune débauché ruiné dont il admirait l'esprit facile et les dons naturels. Puis il accompagna à Fribourg Mlle Merceret, femme de chambre de sa bienfaitrice. Cette jeune fille, qui n'eût pas été fâchée sans doute de s'appeler M^{m} Rousseau, usait à l'égard de son compagnon de voyage de quelques privautés. Invoquant son caractère peureux, elle le fit même coucher dans sa chambre. Ce fut en vain ; la moindre tentation galante ne vint pas à Jean-Jacques. Il n'y songea même pas, dit-il, « n'imaginant pas comment une fille et un garçon parvenaient à coucher ensemble » (1).

De Fribourg il se rendit à Lausanne où il se donna comme professeur de musique, bien qu'il connût à peine les premiers éléments de cet art. Il eut même la présomption d'organiser un concert et de faire jouer, avec le succès que l'on devine, une pièce de sa composition. Bientôt obligé de quitter Lausanne où

(1) *Confessions*, liv. IV, p. 139.

il végétait, il vint à Neufchâtel et s'y créa une assez bonne situation que son humeur aventureuse lui fit abandonner, sans hésitation, pour suivre en qualité d'interprète un pseudo-archimandrite grec. Ils s'en allèrent tous deux, quêtant pour le Saint-Sépulcre, à Berne d'abord, puis à Soleure où le consul de France mit fin à l'aventure et fournit à Rousseau les moyens de se rendre à Paris.

Jean-Jacques rêvait de brillantes destinées en arrivant dans cette ville; mais il fut bientôt déçu. Il ne retrouva pas Mme de Warens et ne reçut pas l'accueil qu'il attendait; aussi se décida-t-il à retourner en Savoie. Il vécut en véritable vagabond pendant le voyage et dut, plus d'une fois, coucher à la belle étoile. A Chambéry, il retrouva sa bienfaitrice (automne 1732) et obtint par son intermédiaire l'emploi de secrétaire au cadastre. La place n'était guère brillante, mais ces quatre années de courses folles et parfois de souffrances avaient un peu assagi Rousseau. Il était heureux de se sentir un foyer. A la longue, cependant, cette vie sédentaire lui pesa. Dans son « triste bureau empuanti de l'haleine et de la sueur de manants, la plupart fort mal peignés et fort malpropres », il était quelquefois accablé jusqu'au vertige par l'attention, l'odeur, la gêne et l'ennui (1). Le désir de compléter son instruction musicale le tourmentait également. Au bout de deux ans, il donna sa démission et, pour gagner sa vie, il se fit professeur de musique. Les élèves accoururent en foule, et, parmi eux, se trouvaient quelques jolies femmes. Mme de Warens en prit ombrage; voyant le péril que courait la vertu de son jeune protégé, elle s'avisa d'un expédient pour le moins extraordinaire. Elle prit la résolution de se donner à lui et lui fit part de sa décision huit jours à l'avance. Jusqu'à ce moment, Rousseau s'était accoutumé à regarder Mme de Warens comme une mère et lui donnait même ce doux nom. Il connaissait, en outre, les relations qui existaient entre elle et son intendant, Claude Anet. Aussi nous est-il facile de comprendre les sentiments divers qui l'agitèrent pendant ces huit jours et l'invin-

(1) *Confessions*, liv. V, p. 189.

cible tristesse qui empoisonna le charme de la possession d'une femme qu'il adorait. « J'étais, dit-il, comme si j'avais commis un inceste ».

Ce n'était pas, d'ailleurs, le plaisir des sens qui avait décidé Mme de Warens à s'abandonner à Rousseau. Elle avait, nous dit celui-ci, une nature de glace et ne voyait dans le commerce sexuel qu'un moyen efficace de retenir près d'elle ceux qu'elle aimait. Regardant la chasteté comme un préjugé, elle disait volontiers qu'une femme n'a besoin que de paraître sage, trouvait tout simple de se donner et se donnait tranquillement en repos de conscience, sans scrupule ni remords. De brillantes qualités rachetaient ce que sa conduite eut parfois de méprisable. Elle abhorrait la duplicité, le mensonge, elle était juste, humaine, désintéressée, fidèle à sa parole et à ses amis, ne manquait ni d'esprit, ni de connaissances.

Mais elle n'était pas assez femme et avait l'esprit trop léger, trop insouciant, toujours en quête de chimères.

Quel que soit le jugement que l'on porte sur Mme de Warens, on ne saurait méconnaître la grande influence qu'elle exerça sur Rousseau. Dès le moment où elle l'eut admis dans son intimité, elle s'attacha à former son jugement, lui donna des leçons de tenue et de bonnes manières et en fit le confident de toutes ses pensées. Sous sa direction, il s'appliqua sérieusement à l'étude de la philosophie et de l'histoire et voulut même apprendre « à écrire avec élégance ». Mais son occupation favorite était la musique et il consacrait à cette étude une partie de ses nuits.

Pour se distraire, il se livrait parfois à de petites expériences de chimie, l'une d'elles faillit lui être fatale.

Il emplit à demi une bouteille de chaux vive, d'orpiment et d'eau ; l'effervescence subite du mélange fit éclater le vase entre ses mains. Il avala de l'orpiment et de la chaux et pendant six semaines resta aveugle. Cet accident fut la cause occasionnelle d'une maladie qui sans doute couvait depuis quelque temps. Déjà l'hiver précédent Rousseau avait souffert d'une « maladie inflammatoire » qu'il caractérise fort mal. « L'affection fut courte,

la convalescence fut longue » (1). Dès ce moment, il sentit peu à peu ses forces s'affaiblir. « Je ne sais, nous dit-il, d'où vient qu'étant bien conformé par le coffre et ne faisant d'excès d'aucune sorte, je déclinais à vue d'œil. J'ai une assez bonne carrure, la poitrine large, mes poumons doivent y jouer à l'aise ; *cependant j'avais la courte haleine, je me sentais oppressé, je soupirais involontairement, j'avais des palpitations, je crachais le sang, la fièvre lente survint et je n'en ai jamais été bien quitte* » (2).

S'interrogeant sur les causes d'un pareil état de santé, Rousseau reconnaît lui-même l'influence de sa nature névropathique et du surmenage.

« Comment, nous dit-il, peut-on tomber dans cet état à la fleur de l'âge, sans avoir aucun viscère vicié, sans avoir rien fait pour détruire sa santé ? L'épée use le fourreau, dit-on quelquefois. Voilà mon histoire. Mes passions m'ont fait vivre et mes passions m'ont tué. Quelles passions ? dira-t-on. Des riens, les choses du monde les plus puériles, mais qui m'affectaient comme s'il se fût agi de la possession d'Hélène ou du trône de l'univers. D'abord les femmes.

» Quand j'en eus une, mes sens furent tranquilles, mais mon cœur ne le fut jamais. Les besoins de l'amour me dévoraient au sein de la jouissance. J'avais une tendre mère, une amie chérie, mais *il me fallait une maîtresse. Je me la figurais à sa place ; je la créais de mille façons pour me donner le change à moi-même.* J'étais donc brûlant d'amour sans objet et c'est peut-être ce qui épuise le plus ... La musique était pour moi une autre passion, mais non moins consumante par l'ardeur avec laquelle je m'y livrais » (3).

Ajoutons qu'à cette époque, il s'avisa avec une ardeur maladive de vouloir apprendre le jeu d'échecs. Il acheta un échiquier, s'enferma dans sa chambre et passa les jours et les nuits à vouloir apprendre par cœur toutes les parties et à se les fourrer dans la tête bon gré, mal gré. Au bout de deux ou trois

---

(1) *Confessions*, liv. V, p. 208.
(2-3) *Confessions*, liv. V, p. 213, 214.

mois de ce beau travail, il était maigre, jaune, presque hébété et avait l'air d'un déterré (1). Le chagrin que lui causait la mauvaise situation financière de Mme de Warens contribuait également à le déprimer.

Bientôt l'altération de sa santé agit sur son humeur, il devint plus tranquille, et perdit un peu la fureur des voyages. Son caractère s'en ressentit et la tristesse l'envahit.

« Plus sédentaire, je fus pris non de l'ennui, mais de la mélancolie. Les vapeurs succédèrent aux passions, ma langueur devint tristesse. Je pleurais et soupirais à propos de rien, je sentais la vie m'échapper sans l'avoir goûtée. Enfin je tombai tout à fait malade. Maman me soigna comme jamais mère n'a soigné son enfant. A force de soins, de vigilance, et d'incroyables peines, elle me sauva, et il est certain qu'elle seule pouvait me sauver » (2).

Cependant quoique guéri de ma grande maladie, je n'avais pas repris ma vigueur. Ma poitrine n'était pas rétablie, un reste de fièvre durait toujours et me tenait en langueur.

Pour achever la guérison, Mme de Warens proposa une cure de lait, Rousseau accepta à condition que son amie l'accompagnerait. Vers la fin de l'année 1736, tous deux se fixèrent aux Charmettes, petite campagne, retirée et solitaire, située aux portes de Chambéry.

Rousseau a conservé de son séjour aux Charmettes le meilleur souvenir, il y vécut très heureux. « Le bonheur,dit-il, me suivait partout, il n'était dans aucune chose assignable, il était tout en moi-même » (3). Cet heureux état d'esprit est d'autant plus remarquable, que Rousseau était toujours souffrant. L'air de la campagne, loin d'améliorer son état, semblait l'avoir aggravé.

« L'air de la campagne ne me rendit point ma première santé. J'étais languissant, je le devins davantage. Je ne pus supporter le lait, il fallut le quitter. C'était alors la mode de l'eau pour

(1-2) *Confessions*, liv. V, p. 215 et 217.
(3) Liv. IV, p. 221.

tout remède, je me mis à l'eau, et si peu discrètement, qu'elle faillit me guérir, non de mes maux, mais de la vie. Tous les matins, en me levant, j'allais à la fontaine avec un grand gobelet, et j'en buvais successivement, en me promenant, la valeur de deux bouteilles. Je quittai tout à fait le vin à mes repas. L'eau que je buvais était un peu crue et difficile à passer, comme sont la plupart des eaux de montagnes. Bref, je fis si bien qu'en moins de deux mois, je me détruisis totalement l'estomac, que j'avais eu très bon jusqu'alors. Ne digérant plus, je compris qu'il ne fallait plus espérer de guérir. Dans ce même temps il m'arriva un accident aussi singulier par lui-même que par ses suites, qui ne finiront qu'avec moi.

» Un matin que je n'étais pas plus mal qu'à l'ordinaire, en dressant une petite table sur son pied, *je sentis dans tout mon corps une révolution subite et presque inconcevable. Je ne saurais mieux la comparer qu'à une espèce de tempête qui s'éleva dans mon sang et gagna dans l'instant tous mes membres. Mes artères se mirent à battre d'une si grande force que, non seulement je sentais leur battement, mais que je l'entendais même, et surtout celui des carotides. Un grand bruit d'oreilles se joignit à cela, et ce bruit était triple ou plutôt quadruple savoir : un bourdonnement grave et sourd, un murmure plus clair, comme d'une eau courante, un sifflement très aigu, et le battement que je viens de dire, et dont je pouvais aisément compter les coups sans me tâter le pouls ni toucher mon corps de mes mains.*

» Ce bruit interne était si grand qu'il m'ôta la finesse d'ouïe que j'avais auparavant, et me rendit non tout à fait sourd, mais dur d'oreille, comme je le suis depuis ce temps là.

» On peut juger de ma surprise et de mon effroi. Je me crus mort ; je me mis au lit : le médecin fut appelé, je lui contai mon cas en frémissant, et le jugeant sans remède. Je crois qu'il en pensa de même, mais il fit son métier. Il m'enfila de longs raisonnements où je ne compris rien du tout ; puis, en conséquence de sa sublime théorie, il commença *in anima vili* la cure expérimentale qu'il lui plut de tenter. Elle était si pénible, si dégoûtante, et opérait si peu, que je m'en lassai

bientôt et, au bout de quelques semaines, voyant que je n'étais ni mieux ni pis, je quittai le lit et repris ma vie ordinaire avec *mon battement d'artères et mes bourdonnements*, qui depuis ce temps là, c'est-à-dire depuis trente ans, ne m'ont pas quitté une minute.

» J'avais été jusqu'alors grand dormeur. La totale privation de sommeil (1), qui se joignit à tous ces symptômes, et qui les a constamment accompagnés jusqu'ici, acheva de me persuader qu'il me restait peu de temps à vivre. Cette persuasion me tranquillisa pour un temps sur le soin de guérir. Ne pouvant prolonger ma vie, je résolus de tirer du peu qui me restait tout le parti qu'il était possible ; et cela se pouvait, par une singulière faveur de la nature qui, dans un état si funeste, m'exemptait des douleurs qu'il semblait devoir m'attirer. J'étais importuné de ce bruit, mais je n'en souffrais pas ; il n'était accompagné d'aucune incommodité habituelle, que de l'insomnie durant les nuits, et en tout temps d'une courte haleine qui n'allait pas jusqu'à l'asthme, et ne se faisait sentir que quand je voulais courir ou agir un peu fortement. Cet accident qui devait tuer mon corps ne tua que mes passions, et je bénis le ciel chaque jour pour l'heureux effet qu'il produisait sur mon âme. Je puis bien dire que *je ne commençai de vivre que quand je me regardai comme un homme mort* (2).

» Enfin je me sentis entraîné peu à peu malgré mon état vers l'étude avec une force irrésistible. On disait que cela me faisait du mal, je crois moi, que cela me fit du bien et non seulement à mon âme, mais à mon corps ; car cette application pour laquelle je me passionnais me devint si délicieuse que, *ne pensant plus à mes maux, j'en étais beaucoup moins affecté*. Il est pourtant vrai que rien ne me procurait un soulagement réel, mais n'ayant pas de douleurs vives, je m'accoutumais à languir, à ne pas dormir, à penser au lieu d'agir et enfin à regarder le dépérissement suc-

---

(1) Voir *infra*, 2e partie.

(2) *Confessions*, livre VI, p. 222 et 223.

cessif et lent de ma machine comme un progrès inévitable que la mort seule pouvait arrêter.

» ..... Non seulement cette opinion me détacha de tous les vains soins de la vie, mais elle me délivra de l'importunité des remèdes auxquels on m'avait alors soumis malgré moi. Salomon, convaincu que ses drogues ne pouvaient me sauver, m'en épargna le déboire et se contenta d'amuser la douleur de ma pauvre maman avec quelques-unes de ces ordonnances indifférentes qui leurrent l'espoir des malades et maintiennent le crédit des médecins. Je quittai l'étroit régime, je repris l'usage du vin, et tout le train de vie d'un homme en santé selon la mesure de mes forces » (1).

Pendant l'hiver, à son grand regret, Rousseau revint à la ville ; ses idées sombres le reprirent et il crut sa mort prochaine. Il ne se sentit revivre qu'avec le printemps, qu'il avait cru ne jamais revoir. Il acheta quelques livres et retourna aux Charmettes.

« Quoique faible, je repris mes fonctions champêtres, mais d'une manière proportionnée à mes forces. J'eus un vrai chagrin de ne pouvoir faire le jardin tout seul, mais quand j'avais donné six coups de pioche, je n'en pouvais plus. *Quand j'étais baissé, mes battements redoublaient et le sang me montait à la tête avec tant de force qu'il fallait bien vite me redresser* ».

Il se mit également à étudier avec ardeur, mais il remarqua bientôt qu'une longue application lui était impossible. « Quand j'ai suivi, dit-il, durant quelques pages un auteur qu'il faut lire avec application, mon esprit l'abandonne et se perd dans les nuages. Si je m'obstine, je m'épuise inutilement, les éblouissements me prennent, je ne vois plus rien. Mais que des sujets différents se succèdent, même sans interruptions, l'un me délasse de l'autre et, sans avoir de relâche, je les suis plus aisément » (2).

(1) *Conf.*, liv. VI, p. 227.
(2) *Conf.*, liv. VI, p. 230.

Aussi prit-il le parti d'entremêler ses études, et de se délasser de chacune d'elles par quelques travaux champêtres.

Il étudiait tout d'abord quelques livres de philosophie : la Logique de Port Royal, l'Essai de Locke, Malebranche, Leibnitz, Descartes. Puis il passait à la géométrie, s'en tenant aux premiers éléments, par suite, dit-il, de son défaut de mémoire. « Après cela venait le latin. C'était mon étude la plus pénible et dans laquelle je n'ai jamais fait de grands progrès. Je me perdais dans ces foules de règles, et, en apprenant la dernière, j'oubliais tout ce qui avait précédé. Une étude de mots n'est pas ce qu'il faut à un homme sans mémoire ; et c'était précisément pour forcer ma mémoire à prendre de la capacité que je m'obstinais à cette étude. Il fallut l'abandonner à la fin » (1). Rousseau s'est souvent amèrement plaint de ce défaut de mémoire et il prétend que c'est en vain qu'il a essayé de développer en lui cette faculté en s'efforçant de beaucoup apprendre par cœur. Il y a évidemment dans ces plaintes un grand fonds de vérité, mais il est à remarquer que ce défaut de mémoire n'existait que pour les sciences qui exigeaient de sa part un grand effort d'attention, tandis qu'il étudiait avec profit toutes celles vers lesquelles l'entraînait plus particulièrement sa tournure d'esprit, telles par exemple : la botanique, l'histoire, la philosophie.

Une des études favorites de Jean-Jacques était, nous venons de le dire, la philosophie, et parmi les livres qu'il consultait le plus fréquemment, se trouvaient les écrits de Port Royal et de l'Oratoire. Ces lectures contribuèrent à assombrir ses idées déjà attristées par sa maladie et la pensée d'une mort prochaine. Une crainte nouvelle surgit dans son esprit : il douta de son salut, et la terreur de l'enfer l'obséda longtemps.

« Toujours craintif et flottant dans cette cruelle incertitude, j'avais recours pour en sortir aux expédients les plus risibles et pour lesquels je ferai volontiers enfermer un homme, si je lui en voyais faire autant. Un jour, rêvant à ce triste sujet,

---

(1) *Conf.*, liv. VI, p. 232.

je m'exerçais machinalement à lancer des pierres contre les troncs des arbres, et cela avec mon adresse ordinaire, c'est-à-dire sans presque en toucher aucun. Tout au milieu de ce bel exercice, je m'avisai de m'en faire une espèce de pronostic pour calmer mon inquiétude. Je me dis : je m'en vais jeter cette pierre contre l'arbre qui est vis-à-vis de moi; si je le touche, signe de salut; si je le manque, signe de damnation. Tout en disant ainsi, je jette ma pierre d'une main tremblante et avec un horrible battement de cœur, si heureusement, qu'elle va frapper au milieu de l'arbre; ce qui, véritablement, n'était pas difficile, car j'avais eu soin de le choisir fort gros et fort près. Depuis lors, je n'ai plus douté de mon salut » (1).

Trois ans s'écoulèrent ainsi, sans amener de changements notables dans la santé de Rousseau. Il n'était point gravement atteint et cependant il ne parvenait pas à guérir.

« Ma santé ne se rétablissait point, je dépérissais au contraire à vue d'œil; j'étais pâle comme un mort et maigre comme un squelette. *Mes battements d'artères étaient terribles, mes palpitations plus fréquentes, j'étais continuellement oppressé, et ma faiblesse devint enfin telle, que j'avais peine à me mouvoir. Je ne pouvais presser le pas sans étouffer, je ne pouvais me baisser sans avoir de vertiges, je ne pouvais soulever le plus léger fardeau;* j'étais réduit à l'inaction la plus tourmentante pour un homme aussi remuant que moi. Il est certain qu'il se mêlait à tout cela beaucoup de vapeurs. Les vapeurs sont des maladies de gens heureux : c'était la mienne; les pleurs que je versais souvent sans raison de pleurer, les frayeurs vives au bruit d'une feuille ou d'un oiseau, l'inégalité d'humeur dans le calme de la plus douce vie, tout cela marquait cet ennui du bien-être qui fait pour ainsi dire extravaguer la sensibilité... Pour m'achever, ayant fait entrer un peu de physiologie dans mes lectures, je m'étais mis à étudier l'anatomie, et passant en revue la multitude et le jeu des pièces qui composent ma machine, je m'attendais à sentir tout cela détraquer vingt fois le jour : *loin d'être*

(1) *Confessions*, liv. VI, p. 238.

étonné de me trouver mourant, je l'étais que je puisse encore vivre et je ne lisais pas la description d'une maladie que je crusse être la mienne. Je suis sûr que si je n'avais pas été malade, je le serais devenu par cette fatale étude, trouvant dans chaque maladie des symptômes de la mienne, je croyais les avoir toutes et j'en joignais par dessus une plus cruelle encore dont je m'étais cru délivré, la fantaisie de guérir. C'en est une difficile à éviter quand on se met à lire des livres de médecine. A force de chercher, de réfléchir, de comparer, *j'allais m'imaginer que la base de mon mal était un polype au cœur* » (1).

Il résolut alors d'aller à Montpellier consulter M. Fizes. Pendant son voyage, il s'arrêta à Grenoble et assista à une représentation d'Alzire. La lettre qu'il écrivit à Mme de Warens pour lui rendre compte de ses impressions est caractéristique ; elle nous donne la preuve de son émotivité tout à fait extraordinaire.

« Ma santé, écrit-il, fut fort dérangée hier au spectacle. On représenta Alzire, mal à la vérité, mais je ne laissai pas d'y être ému jusqu'à perdre la respiration ; mes palpitations augmentèrent étonnamment, et je crains de m'en sentir quelque temps » (2).

Ce voyage fut d'ailleurs fertile en incidents. Chemin faisant, il rencontra une jeune femme, assez jolie et fort aimable, qui lui fit tourner la tête et oublier ses souffrances. « Voilà Mme de Larnage qui m'entreprend et adieu le pauvre Jean-Jacques, ou plutôt adieu la fièvre, les vapeurs, le polype, tout part auprès d'elle, hors certaines palpitations qui me restèrent et dont elle ne voulait pas me guérir ». Devenu l'amant de Mme de Larnage, Rousseau demeura quelques jours près d'elle ; mais des amours de voyage ne sont pas faites pour durer. « Il fallut nous séparer et j'avoue qu'il était temps, non que je fusse rassasié, ni prêt à l'être ; mais malgré toute la discrétion de la dame, il ne me restait guère que de la bonne volonté » (3).

---

(1) *Confessions*, liv. VI, p. 242.

(2) Lettre à Mme de Warens, 13 sept. 1737.

(3) *Confessions*, livre VI, p. 249.

A peine Rousseau eut-il quitté M[me] de Larnage, qu'il se sentit tout aussi malade qu'au premier jour. « J'avais oublié, durant ma route, que j'étais malade, je m'en souvins en arrivant à Montpellier. Mes vapeurs étaient bien guéries, mais tous mes autres maux me restaient, et quoique l'habitude m'y rendît moins sensible, c'en était assez pour se croire mort à qui s'en trouverait attaqué tout d'un coup. En effet, ils étaient moins douloureux qu'effrayants et faisaient plus souffrir l'esprit que le corps dont ils semblaient annoncer la destruction. Cela faisait que, distrait par des passions vives, je ne songeais plus à mon état, mais, comme il n'était pas imaginaire, je le sentais sitôt que j'étais assez froid » (1).

A Montpellier, Rousseau consulta M. Fizes et prit pension chez un médecin. Malgré tous les soins, il ne recouvrait pas la santé, son hypocondrie s'accentuait au contraire, comme le prouvent ses lettres à M[me] de Warens et bientôt toute confiance en la médecine l'abandonna.

« Il était clair, dit-il, que les médecins qui n'avaient rien compris à mon mal m'avaient pris pour un malade imaginaire, et me traitaient sur ce pied avec leur sqine, leurs eaux et leur petit lait. Tout au contraire des théologiens, les médecins et les philosophes n'admettent pour vrai que ce qu'ils peuvent expliquer. Ces Messieurs ne connaissaient rien à mon mal, donc je n'étais pas malade, car comment supposer que des médecins ne sussent pas tout » (2)?

Trois mois plus tard, il prit le parti, voyant qu'il ne guérissait pas, de quitter Montpellier et de revenir à Chambéry, où une amélioration notable ne tarda pas à se produire dans son état. La guérison sans doute ne fut jamais complète, mais les principaux symptômes physiques de son affection durent s'amender car il n'y fit plus allusion.

En arrivant à Chambéry Rousseau trouva sa place prise auprès de M[me] de Warens par un jeune converti nommé Wintzen-

---

(1) *Confessions*, liv. VI, p. 252.
(2) *Confessions*, liv. VI, p. 245.

ried. Sans s'émouvoir, sa protectrice lui proposa de partager ses droits avec le nouveau venu. Le cœur serré de douleur Rousseau refusa ce partage, mais consentit à rester sous le même toit que Wintzenried. Il ne tarda pas d'ailleurs à comprendre qu'il était devenu importun. Une telle vie ne pouvait durer ; au mois d'avril 1740 il entra comme précepteur chez M. de Mably à Lyon. Cet essai pédagogique avorta misérablement. Rousseau avait peu de dispositions pour une pareille profession : il manquait de patience et de sang froid. « Quand mes élèves ne m'entendaient pas, dit-il, j'extravaguais, et quand ils marquaient de la méchanceté je les aurais tués » (1).

Au bout d'un an, il quitta son nouvel emploi et revint auprès de Mme de Warens. Accueilli très froidement, il prit la résolution d'aller à Paris et partit presque aussitôt, basant toute sa fortune sur une méthode de notation musicale par les chiffres qu'il avait inventée.

---

(1) *Confessions*, liv. VI, p. 253.

CHAPITRE III

J.-J. ROUSSEAU ADULTE

Rousseau arriva à Paris dans le courant de l'année 1741 avec quinze louis d'argent comptant, sa comédie de Narcisse et son projet de musique pour toute ressource. Son nouveau système de notation de musique, sur lequel il comptait beaucoup pour établir sa réputation, ne lui apporta qu'une déception. L'Académie décida que son projet n'était « ni neuf, ni utile » et le public n'accorda aucune attention au Mémoire qu'il fit paraître pour le défendre.

Se trouvant sans ressources, il prit le parti, au lieu de s'abandonner au désespoir, de se livrer à sa paresse et à la Providence et de « manger sans se presser les quelques louis qui lui restaient ». Lié dès cette époque avec Marivaux, Fontenelle et Diderot, il devint enfin le protégé de Mme de Broglie et de Mme Dupin dont le beau-fils, M. de Francueil, le prit comme secrétaire. Sur ces entrefaites, il tomba gravement malade. « Par suite d'un rhume négligé, dit-il dans ses *Confessions,* je gagnai une fluxion de poitrine dont je faillis mourir. J'ai eu souvent dans ma jeunesse de ces maladies inflammatoires, des pleurésies et surtout des esquinancies auxquelles j'étais très sujet, et qui toutes m'ont fait voir la mort d'assez près pour me familiariser avec son image » (1).

Sitôt guéri, ses ressources pécuniaires étant très précaires, il accepta avec empressement le poste de secrétaire d'ambassade à Venise, mais ne garda ces fonctions que dix-huit mois. Au bout

(1) *Conf.*, liv. XIII, p. 352.

de ce temps, il se vit obligé de donner sa démission à la suite de vexations que lui fit subir son ambassadeur, M. de Montaigu, homme vain et incapable.

Ce fut à Venise que Rousseau sentit les premières atteintes de cette affection des organes génito-urinaires qui devait le faire souffrir durant tout le reste de sa vie. « La fatigue du voyage et les terribles chaleurs que j'avais souffertes, me donnèrent, dit-il, une ardeur d'urine et des maux de reins que je gardai jusqu'à l'entrée de l'hiver » (1). Rousseau attribue ces maux à un vice de conformation de la vessie, à tort d'ailleurs, puisque l'autopsie ne révéla aucune malformation de cet organe. « Un vice de conformation dans la vessie, me fit éprouver, durant mes premières années, une rétention d'urine presque continuelle, et, ma tante Suzanne, qui prit grand soin de moi, eut des peines incroyables à me conserver. Elle en vint à bout cependant : ma robuste constitution prit enfin le dessus et ma santé s'affermit tellement durant ma jeunesse, qu'excepté la maladie de langueur dont j'ai raconté l'histoire et de fréquents besoins d'uriner que le moindre échauffement me rendit toujours incommodes, je parvins jusqu'à l'âge de trente ans sans presque me sentir de ma première infirmité. Le premier ressentiment que j'en eus fut à Venise ». Il se rétablit assez promptement d'ailleurs. « Après avoir vu la Padoana, je me crus mort et n'eus la moindre incommodité ; après m'être épuisé plus d'imagination que de corps, pour ma Zulietta, je me portais mieux que jamais » (1). Pendant quatre ou cinq ans, Rousseau semble n'avoir nullement souffert, mais en 1748 il retomba malade et le 25 août il écrivit à Mme de Warens :

« Je n'espérais, ma très bonne maman, d'avoir le plaisir de vous écrire ; l'intervalle de ma dernière lettre a été rempli coup sur coup de deux affreuses maladies. J'ai d'abord eu une attaque de *colique néphrétique, fièvre, ardeur et rétention d'urine* ; la douleur s'est calmée à force de bains, de nitre et d'autres diurétiques ; mais la difficulté d'uriner subsiste toujours, et la pierre qui du

---

(1) *Conf.*, liv. VIII, p. 352.

rein est descendue dans la vessie ne peut sortir que par l'opération : mais, ma santé ni ma bourse ne me laissent pas en état d'y songer, et il ne me reste plus de ce côté-là que la patience et la résignation, remèdes qu'on a toujours sous la main, mais qui ne guérissent pas de grand'chose.

« En dernier lieu, je viens d'être attaqué de violentes coliques d'estomac, accompagnées de vomissements continuels et d'un flux de ventre excessif. J'ai fait mille remèdes inutiles, j'ai pris l'émétique, et en dernier lieu le simarouba ; le vomissement est calmé, mais je ne digère pas du tout. Les aliments sortent tels que je les ai pris ; il a fallu renoncer même au riz qui m'avait été prescrit, et je suis réduit à me priver presque de toute nourriture, et par dessus tout cela d'une faiblesse inconcevable ».

A partir de ce moment, J.-J. Rousseau souffrit presque continuellement. Il ne recouvra jamais sa première santé ; s'il eut parfois des rémissions de son mal, elles ne furent jamais complètes et la moindre fatigue amenait immédiatement une rechute et une aggravation de son état.

En 1749, Diderot ayant été enfermé au château de Vincennes, Rousseau ne manqua pas un seul jour de lui rendre visite, au grand détriment de sa santé. « L'échauffement contracté dans ces courses de Vincennes, durant les terribles chaleurs qu'il faisait alors me donna une violente néphrétique » (1), nous dit-il dans ses *Confessions*.

L'année suivante, M. de Francueil, receveur général des finances, voulut le prendre comme caissier. Au bout de quelques jours, Jean-Jacques dut renoncer à ces fonctions assujettisantes qui aggravaient encore son mal.

... « M'étant un peu fatigué au maussade travail de cette maudite caisse, raconte-t-il, je retombai plus bas qu'auparavant et je demeurai dans mon lit cinq ou six semaines dans le plus triste état qu'on puisse imaginer. Mme Dupin m'envoya le célèbre Morand, qui, malgré son habileté et la délicatesse de sa main, me fit souffrir des maux incroyables et ne put jamais venir à

(1) *Confessions*, liv. VIII, p. 352.

bout de me sonder. Il me conseilla de recourir à Daran dont les bougies plus flexibles parvinrent enfin à s'insinuer. En rendant compte de mon état à Mme Dupin, Morand lui déclara que dans six mois je ne serais pas en vie » (1).

En vain consulta-t-il un grand nombre de médecins, aucun ne parvint à lui procurer un réel soulagement.

« L'attaque que je venais d'essuyer eut des suites qui ne m'ont jamais laissé aussi bien portant qu'auparavant, et je crois que les médecins auxquels je me livrai me firent autant de mal que la maladie. Je vis successivement Morand, Daran, Helvetius, Malouin, Thierry, qui tous très savants, tous mes amis, me traitèrent chacun à sa mode, ne me soulagèrent point et m'affaiblirent considérablement. Plus je m'asservissais à leur direction, plus je devenais jaune, maigre, faibli. Mon imagination qu'ils effarouchèrent, mesurant mon état sur l'effet de leurs drogues, ne me montrait avant la mort qu'une suite de souffrances, la rétention, la gravelle, la pierre. Tout ce qui soulage les autres, les tisanes, les bains, les saignées, empirait mes maux. M'étant aperçu que les sondes de Daran, qui seules me faisaient quelque effet et sans lesquelles je ne croyais pouvoir vivre, ne me donnaient cependant qu'un soulagement momentané, je me mis à faire à grands frais d'immenses provisions de sondes, pour pouvoir en porter toute ma vie, même au cas que Daran vînt à manquer. Pendant huit ou dix ans que je m'en suis servi si souvent, il faut, avec tout ce qui m'en reste, que j'en aie acheté pour cinq cents louis » (2).

A quelque temps de là, il fit un voyage à Saint-Germain et retira le plus grand profit de son court séjour à la campagne. Se trouvant beaucoup mieux, il résolut de ne plus se livrer aux médecins, « qui sans alléger son mal avaient épuisé ses forces, et détruit son tempérament » (3).

Cependant cette maladie n'avait pas laissé que d'agir sur son

---

(1) *Confessions*, liv. VIII, p. 353.
(2) *Confessions*, liv. VIII, p. 356.
(3) *Confessions*, liv. VIII, p. 380.

humeur, elle avait assombri son caractère et contribué à l'éloigner de la société. En 1752, son opéra *Le devin du village* fut joué avec le plus grand succès devant la Cour; on voulut le présenter au Roi, mais il déclina cette invitation par crainte « *d'un fréquent besoin de sortir* qui l'avait fait beaucoup souffrir le soir même de la premièrere présentation. « Cette infirmité, dit-il, était la principale cause qui me tenait écarté des cercles, et qui m'empêchait d'aller m'enfermer chez des femmes. *L'idée seule de l'état où ce besoin pouvait me mettre, était capable de me le donner au point de m'en trouver mal, à moins d'un esclandre, auquel j'aurai préféré la mort* » (1).

Bien que le séjour à la campagne fût favorable à Rousseau, sa santé fut assez chancelante pendant tout le temps qu'il vécut à l'Ermitage.

En 1758, son état s'aggrava subitement par suite des agitations et des chagrins que lui causèrent son amour malheureux pour Mme d'Houdetot et sa rupture avec Mme d'Epinay et il passa « l'hiver entier dans des souffrances sans relâche ». Sur la fin de l'automne 1761, il tomba tout à fait malade. C'est une remarque qu'il avait du reste faite depuis longtemps. L'hiver était de toutes les saisons celle où il souffrait le plus, et cela il l'indique bien nettement, parce que la transpiration se faisait mal; il devait parfois se livrer à un exercice violent pour activer cette fonction. Il fut bientôt contraint de garder la chambre et un accident qui survint au mois de décembre ajoutant à ses inquiétudes, le persuada que la mort était proche.

« Je ne sais, écrivait-il à Moultou, si je dois m'attrister ou me réjouir d'un accident qui m'est arrivé il y a trois semaines et qui doit naturellement augmenter mais abréger mes souffrances. Un bout de sonde molle, sans laquelle je ne saurais pisser est resté dans le canal de l'urèthre et augmente considérablement la difficulté du passage et vous savez que dans cette partie là les corps étrangers ne restent pas dans le même état mais croissent sans cesse, en devenant les noyaux d'autant de pierres.

(1) *Confessions*. liv. VIII, p. 370.

Dans peu de temps, nous saurons à quoi nous en tenir sur ce nouvel accident » (1).

L'esprit de Rousseau était désormais frappé et l'idée qu'il allait succomber à la pierre après des souffrances atroces ne cessa de l'obséder. Au printemps suivant, son état s'étant encore aggravé, il céda aux conseils amicaux de M. de Luxembourg et, malgré ses préventions contre les médecins, se détermina à faire venir le frère Côme. Celui-ci réussit à sonder son malade, mais l'opération fut longue et cruelle.

« Il n'était pourtant question que d'être sondé, mais je n'avais jamais pu l'être, même par Morand, qui s'y prit à plusieurs fois et toujours sans succès. Le frère Côme qui avait la main d'une douceur sans égale vint à bout enfin d'introduire une très petite algalie, après m'avoir beaucoup fait souffrir pendant plus de deux heures, durant lesquelles je m'efforçais de retenir mes plaintes pour ne pas déchirer le cœur sensible du bon maréchal. Au premier examen, le frère Côme crut trouver une grosse pierre et me le dit; au second, il ne la trouva plus. Après avoir recommencé une seconde et une troisième fois, avec un soin et une exactitude qui me firent trouver le temps fort long, il déclara qu'il n'y avait point de pierre, mais que la prostate était squirrheuse et d'une grosseur surnaturelle, il trouva la vessie grandie et en bon état et finit par me déclarer que je souffrirais beaucoup et vivrais longtemps. Si la seconde prédiction s'accomplit aussi bien que la première, mes maux ne sont pas prêts à finir.

» C'est ainsi qu'après avoir été traité successivement pendant tant d'années pour des maux que je n'avais pas, je finis par savoir que ma maladie, incurable sans être mortelle, durerait autant que moi. Mon imagination réprimée par cette connaissance ne me fit plus voir en perspective une mort cruelle dans les douleurs du calcul. Délivré des maux imaginaires, plus cruels pour moi que les maux réels, j'endurai plus paisiblement ces derniers. Il est constant, en effet, que depuis ce temps j'ai

---

(1) Lettre à Moultou, 14 décembre 1761.

beaucoup moins souffert de ma maladie que je n'avais fait jusqu'alors » (1).

L'amélioration cependant fut d'assez courte durée, et dès l'hiver suivant ses souffrances redoublèrent.

« Mon cher ami, écrit-il à Moultou, le 19 décembre 1762, j'ai été assez mal et je ne vais pas bien. Les effets d'une fièvre causée par un grand rhume se sont fait sentir sur la partie faible et il semble que ma vessie veuille se boucher tout à fait..... peut-être l'hiver est-il cause de tout cela... . ».

Il devait se sonder fréquemment, ce qui lui fit apprécier les avantages d'un habit long, et le décida à prendre le costume arménien qui lui rendait l'usage des sondes plus facile.

Dès cette époque, il dut également renoncer à tout rapport sexuel. Sa conduite, à cet égard, fut inspirée non seulement par sa résolution de ne plus avoir d'enfants, mais encore par cette remarque qu'il avait faite « que l'habitation des femmes empirait sensiblement son état et le fatiguait même plus que le vice équivalent » (2).

S'il lui fut parfois difficile, ainsi qu'il l'avoue lui-même, d'observer l'abstinence complète, il y parvint cependant, puisque quelques années plus tard il parlait de « la tendre et pure fraternité dans laquelle il vivait près de Thérèse Levasseur depuis treize ans ».

Au mois d'août 1763, ses souffrances devinrent telles qu'il songeait au suicide et il écrivit à Duclos : « Ma situation physique a tellement empiré et s'est tellement déterminée que mes douleurs sans relâche et sans ressources me mettent absolument dans le cas de l'exception marquée par milord Edouard en répondant à Saint-Preux « *Usque adeone mori miserum est* »? J'ignore encore quel parti je prendrai : si j'en prends un, ce sera le plus tard possible, sans impatience et sans désespoir ».

Le retour de l'hiver produisit son effet ordinaire et aggrava encore son mal.

---

(1) *Confessions*, livre XI, p. 565.

(2) *Confessions*, livre III.

« Mon triste état qui empire toujours en cette saison, me réduit journellement à porter une sonde plusieurs heures, durant lesquelles toute occupation m'est impossible. Il faut ensuite que je fasse un exercice d'une heure ou deux, pour me faire suer ; et quand je passe un seul jour sans employer ce remède, je paie cruellement cette négligence durant la nuit (1).

Deux ans plus tard, la fièvre survint et il écrivait à Dupeyrou, le 6 avril 1765 : « Je souffre beaucoup depuis quelques jours ; mon sang est calciné, la fièvre me consume, je ne pisse plus du tout ».

A la fin de la même année, subitement chassé de Bienne, et obligé de voyager en plein hiver, il souffrit cruellement et pensa mourir à Epernay où il dut s'arrêter, « excédé et rendu ».

De tout temps, d'ailleurs, Rousseau avait fait cette remarque, que la voiture le fatiguait beaucoup et aggravait ses souffrances vésicales.

Il semble qu'à partir de l'année 1766 une amélioration soit survenue dans l'état de Jean-Jacques, car c'est à peine si à deux ou trois reprises il fait allusion à son affection urinaire. « Mes incommodités ordinaires m'ont retenu chez moi une partie de l'hiver sans pourtant m'avoir trop maltraité », écrit-il le 2 avril 1771 à M. de Saint-Germain. Son médecin, Le Bègue de Presle, dans sa *Relation des derniers jours de J.-J. Rousseau*, écrivait d'ailleurs que « les douleurs dans la région de la vessie et les difficultés d'uriner que Rousseau avait présentées dans différents temps de la première moitié de sa vie, se sont dissipées en même temps que le corps s'est affaibli et a maigri en vieillissant ».

Quelle fut donc cette affection des organes génito-urinaires dont fut atteint Jean-Jacques ? La question maintes fois posée a reçu bien des solutions ; aucune d'elles ne nous satisfait entièrement. Il n'entre pas toutefois dans notre pensée de discuter point par point toutes les opinions émises. Le cadre forcément restreint de notre thèse ne nous le permet pas. Nous nous con-

(1) Lettre à Mme Latour, 2 octobre 1863.

tenterons donc d'exposer succinctement les principales théories et de donner en quelques lignes notre façon de penser.

Ainsi que nous l'avons déjà vu, le frère Côme, après avoir sondé son illustre malade, déclara qu'il avait « la prostate squirrheuse et d'une grosseur surnaturelle ». Ce diagnostic fut infirmé par l'autopsie, qui prouva que cet organe avait conservé ses dimensions normales. Il est vrai que les médecins qui pratiquèrent la nécropsie émirent cette singulière opinion que les maux dont avait souffert Jean-Jacques pouvaient être dus à une hypertrophie de la prostate qui se serait dissipée en même temps que le corps maigrissait en vieillissant. Ils se rapprochaient un peu plus de la vérité, en admettant un état spasmodique des parties voisines du col de la vessie, ou du col même. C'est à une opinion à peu près semblable que se rangeait Soemmering (1) : il croyait à un rétrécissement spasmodique de l'urèthre.

Quelques années plus tard, en 1828, Lallemand reprit la question. Dans son traité des *Pertes séminales* (2), il donna Rousseau comme le type même des malades dont il décrivait l'affection. Par suite d'un travers d'esprit, que nous pourrons relever chez tous les spécialistes qui se sont occupés de la question, il faisait dériver non seulement toutes les souffrances, mais encore le caractère et la folie même de Jean-Jacques, de ces pertes séminales dont il exagérait d'ailleurs l'importance pathogénique.

Desruelles (3) admit une uréthro-prostatite chronique avec un gonflement congénital du verum montanum et des lobes latéraux de la prostate, sans preuves d'ailleurs, puisque Jean-Jacques n'a jamais parlé des écoulements que l'on retrouve toujours dans cette affection.

En 1859, Auguste Mercier (4) fit paraître un opuscule sur

(1) Sœmmering, *Maladies de la vessie et de l'urèthre chez les vieillards*, p. 171.

(2) Lallemand, *Des pertes séminales involontaires*, II, p. 265.

(3) Desruelles, *Relation de la maladie qui a tourmenté la vie et déterminé la mort de J.-J. Rousseau.*

(4) Mercier, *Explication de la maladie de J.-J. Rousseau et de l'influence qu'elle a eue sur son caractère et ses œuvres.*

cette question et attribua tous les troubles présentés par Jean-Jacques à une valvule musculaire du col de la vessie, qu'il fut le premier à décrire. « Cette valvule n'étant plus admise aujourd'hui, dit le D[r] Pierre Janet, cette explication pèche par la base » (1).

C'est cependant à l'opinion de Mercier que s'est rangé Möbius, qui s'élève toutefois contre la prétention de son devancier, d'attribuer les troubles mentaux de Rousseau, uniquement à son affection vésicale.

A peine convient-il de citer l'opinion du docteur Roussel (de Genève) (2) qui, sans preuves aucunes, incrimine la blennorrhagie et se demande ce que serait devenu le génie de Rousseau sans ce « coryza mal placé et infectieux dont les suites se nomment orchite, stricture et néphrite ». La tendance actuelle des littérateurs et des médecins, ainsi que le fait remarquer le docteur P. Janet, est de considérer la maladie de J.-J. Rousseau comme une psychopathie. La neurasthénie vésicale, dont M. le professeur Guyon donne quelques exemples typiques dans les *Annales des maladies génito-urinaires* de mars 1891, explique bien en effet la plupart des symptômes présentés par Jean-Jacques et en particulier ses rétentions d'urine. Mais les troubles présentés par Rousseau n'étaient pas purement nerveux, puisque les fatigues, le froid, etc. avaient un grand retentissement sur sa santé. La neurasthénie ne rend pas compte non plus de cette pollakiurie nocturne à laquelle fait allusion l'auteur des *Confessions,* en écrivant à M[me] Boy de la Tour « qu'il bat le fusil plusieurs fois la nuit ». Aussi nous rattachons-nous à l'opinion de notre maître, M. le professeur Régis, qui considère Rousseau comme atteint de neurasthénie liée à de l'artériosclérose.

Ainsi que nous pensons le démontrer dans notre seconde partie, cette association morbide explique parfaitement bien tous les troubles urinaires présentés par Jean-Jacques, princi-

(1) V. Cabanès, *Cabinet secret de l'histoire,* 3e série.

(2) Grand-Carteret, *Rousseau jugé par les Français d'aujourd'hui.*

palement ceux du début, car, à la longue, il y eut sans doute chez lui, par suite des sondages, inflammation septique de la muqueuse vésicale prédisposée aux infections par la rétention d'urine. Ainsi se comprendraient les accidents fébriles auxquels J.-J. Rousseau fait si souvent allusion.

*
* *

De Venise, qu'il quitta en 1744, Rousseau se rendit à Paris. Peu de temps après son arrivée en cette ville, il contracta cette liaison malheureuse qu'on lui a si souvent reprochée, Thérèse Le Vasseur, dont il devait faire la compagne de sa vie, à qui il devait même vingt ans plus tard donner son nom, était, au moment où il la connut, lingère à l'hôtel où il prenait ses repas. D'esprit borné, elle était en butte aux plaisanteries grossières des compagnons de Rousseau. Celui-ci ayant pris sa défense, elle ne tarda pas à devenir sa maîtresse. « Je n'avais d'abord cherché qu'à me donner un amusement, dit Jean-Jacques, je vis bientôt que j'avais fait plus et que je m'étais donné une compagne ».

On a peine à croire que l'auteur de l'*Émile* ait pu garder près de lui toute sa vie cette femme grossière, dont il reconnut lui-même les défauts et dont Mme d'Épinay a pu dire qu'elle était « jalouse, bête, bavarde et menteuse ». En vain son amant, il nous l'avoue lui-même, s'efforça-t-il de former son esprit. « Son esprit, nous dit-il, est ce que l'a fait la nature, la culture et les soins n'y prennent pas. Je ne rougis point d'avouer qu'elle n'a jamais bien su lire, quoiqu'elle écrive passablement. Elle n'a jamais pu suivre l'ordre des douze mois de l'année et ne connut pas un seul chiffre, malgré tous les soins que j'ai pris pour les lui montrer. Elle ne sait ni compter l'argent, ni le prix d'aucune chose. Le mot qui lui vient en parlant est souvent l'opposé de ce qu'elle veut dire ».

Pour comprendre sans l'excuser la conduite de Rousseau, il faut rappeler qu'au moment où il connut Thérèse Le Vasseur il était pauvre et surtout timide et qu'il trouvait en elle un

caractère docile et une affection sincère qui ne s'est jamais démentie. Il a d'ailleurs franchement reconnu lui-même qu'il n'a jamais éprouvé pour sa maîtresse la moindre étincelle d'amour et que les plaisirs des sens furent les seuls qu'il goûtât près d'elle.

Plus tard sans doute, son égoïsme flatté fut pour quelque chose dans cette fidélité étrange. Les mémoires de Champagneux ne laissent aucun doute à cet égard. Ils témoignent des soins empressés dont Thérèse ne cessait d'entourer son amant. Celui-ci atteint d'une infirmité douloureuse qui ne lui laissait pas de trêve ménageait cette infirmière à laquelle il tenait moins par reconnaissance que par besoin. La rusée garde-malade sut se rendre nécessaire, se plier à ses exigences et à ses goûts, l'amuser de ses commérages et épouser ses querelles. Elle imposa sa famille à Jean-Jacques qui devint la proie d'une bande d'affamés et de « sangsues ».

Toute sa vie, Jean-Jacques a souffert de la situation fausse dans laquelle il s'était ainsi volontairement placé et dont les tristes conséquences ne tardèrent pas d'ailleurs à se faire sentir. En 1747, Thèrèse devient grosse et Rousseau commit la faute impardonnable de déposer son fils aux Enfants-Trouvés. Il prit cette résolution, « gaillardement et sans le moindre scrupule » et imposa sa volonté à sa maîtresse qu'il eut toutes les peines du monde à convaincre. A cinq reprises il usa du même expédient sans remords. Plus tard, il se rendit compte de sa faute et essaya de la justifier en donnant les raisons qui l'avaient poussé à prendre une telle détermination. La situation dans laquelle il se trouvait : malade, sans ressources et incertain du lendemain, l'empêchèrent de remplir son devoir. Il craignit pour ses enfants une vie plus pénible encore que la sienne. Incapable de les élever lui-même, il eût été obligé de les confier à leur mère qui les aurait gâtés et à sa famille qui en aurait fait des monstres (IXe rêverie).

« Je frémis, dit Rousseau, de les livrer à cette famille mal élevée, pour en être plus mal élevés encore. Les risques de l'éducation des Enfants-Trouvés me paraissaient beaucoup moindres ».

Toutes ces raisons ne sont guère que des sophismes, mais il faut tenir compte du milieu dans lequel vivait Rousseau et surtout de l'extrême relâchement des mœurs au XVIII[e] siècle.

Rousseau d'ailleurs s'est sincèrement repenti de sa faute. Sur sa demande, M[me] de Luxembourg fit aux Enfants-Trouvés des démarches, malheureusement infructueuses. Le remords devint même assez vif pour qu'il se condamnât à l'abstinence.

Jusqu'à 38 ans, Rousseau avait beaucoup produit, sans dépasser la moyenne, et sans pouvoir sortir de son obscurité; enfin en 1749, il composa son fameux discours sur le *Progrès des sciences et des lettres*, qui fut pour lui la source de la gloire et aussi, comme il l'a répété souvent, l'origine de ses malheurs. Ce discours fut inspiré à Rousseau par les circonstances suivantes. En lisant un jour le *Mercure de France*, il tomba sur cette question proposée par l'Académie de Dijon pour le prix de l'année suivante : *Si le progrès des sciences et des arts a contribué à corrompre ou à épurer les mœurs.*

« A l'instant, de cette lecture, dit-il, je vis un autre univers et je devins un autre homme. Mes sentiments se montèrent avec la plus inconcevable rapidité au ton de mes idées. Toutes mes petites passions furent étouffées par l'enthousiasme de la vérité, de la liberté, de la vertu ; et, ce qu'il y a de plus étonnant est que cette effervescence se soutint dans mon cœur, durant plus de quatre ou cinq ans à un aussi haut degré peut-être qu'elle ait jamais été dans le cœur d'aucun autre homme! » (1).

Rousseau avait trouvé sa voie ; il se posa en réformateur de l'état social et attaqua la civilisation. Son discours fut couronné, et désormais il eut un rang dans la littérature. Les réponses aux réfutations du « Discours » et son opéra *Le devin du village,* joué en 1752 avec le plus grand succès, mirent le comble à sa gloire. La réputation d'originalité contribua également à attirer sur lui tous les regards.

---

(1) *Confessions,* liv. VIII, p. 342.

Il avait résolu de mettre sa vie d'accord avec les principes qu'il venait d'émettre et de faire ce qui lui paraissait bien, sans se préoccuper des jugements des hommes. Il réforma sa parure, quitta la dorure et posa l'épée. Ne pouvant vaincre sa sotte timidité, il prit le parti de fouler aux pieds la bienséance.

« Jeté malgré moi dans le monde, dit-il, sans en avoir le ton, sans être en état de le prendre, et de m'y assujettir, je m'avisai d'en prendre un qui m'en dispensait. Je me fis cynique, caustique par honte, j'affectai de mépriser la politesse que je ne savais pas pratiquer » (1).

Il refusa la place assez lucrative de caissier que lui offrait M. de Francueil, et pour vivre il se mit à copier de la musique à dix sous la page. Tout cela faisait à Rousseau une réputation de bizarrerie qui excitait la curiosité publique : on voulait le voir et l'avoir comme un phénomène de la foire. « Il aurait fallu me montrer comme Polichinelle à tant par personne ». On l'accablait d'attentions, d'invitations, de cadeaux ; il refusait tout, au grand désespoir de Thérèse et de sa mère et les *gouverneuses* qui s'accommodaient fort bien des prévenances du public.

Pour fuir les importuns, il se retira à la campagne, à Saint-Germain et composa son discours sur « *l'Origine et les fondements de l'inégalité humaine* » ; puis il accepta d'accompagner son ami Gauffecourt à Genève.

A son arrivée, il fut entouré, fêté de tous côtés. Honteux d'être exclu de ses droits de citoyen par sa qualité de catholique, il résolut de rentrer dans le culte de ses pères. Il fut admis sans difficulté à la communion ; mais on lui fit dire qu'on se réjouissait de l'entendre parler devant le Consistoire. Rousseau prépara son discours pendant trois semaines, puis se troubla si fort quand il fallut le réciter qu'il ne put dire un seul mot et fut réduit à répondre bêtement oui et non aux questions qu'on lui posait.

Rousseau avait formé le projet de s'établir à Genève le restant de ses jours ; mais la dédicace de son « Discours sur l'inéga-

(1) *Confessions*, liv. VII, 354.

lite » indisposa contre lui le conseil de la République ; il renonça à son idée et vint habiter l'Ermitage, petite propriété que Mme d'Epinay mettait à sa disposition.

Pendant quelque temps, Rousseau vécut très heureux dans cette retraite dont il avait pris possession le 9 avril 1756. C'était pour lui un véritable enchantement : il aimait les champs, la vie rustique et simple, le loisir et le travail à ses heures, point de gêne, point de devoir, la promenade et la méditation et il trouvait de tout cela à l'Ermitage. Mais bientôt son caractère ombrageux allait lui susciter des ennuis que son imagination grossissait encore. Quand la bonne saison eut ramené à Montmorency Mme d'Epinay et ses amis, il comprit qu'il s'était chargé « d'une chaîne dont l'amitié seule l'empêchait de sentir le poids ».

Dès qu'elle s'ennuyait, Mme d'Epinay appelait Rousseau près d'elle, et bientôt il ne lui fut plus possible de disposer de lui-même un seul jour. A l'Ermitage même, dans son intérieur, des difficultés surgissaient, il devait lutter contre Thérèse et Mme Le Vasseur qui regrettaient la ville et recevaient en cachette des présents. Or nous savons combien Rousseau était fier et quelle humiliation était pour lui de se croire l'obligé de quelqu'un.

« Quant aux bienfaits, je ne les aime point, écrivait-il à Grimm, je n'en veux point, et je ne sais aucun gré de ceux qu'on me fait supporter par force. Il faut être pauvre, sans valet, haïr la gène et avoir mon âme pour savoir ce que c'est pour moi que de vivre dans la maison d'autrui » (1).

Il sentait également que Thérèse se détachait de lui ; ils n'avaient pas assez d'idées communes : c'est surtout dans la solitude, dit-il, que l'on sent l'avantage de vivre avec quelqu'un qui sait penser.

Enfin, ses amis eux-mêmes, qui ne comprenaient rien à sa subite décision de vivre seul à la campagne, l'irritaient sans cesse par leur prétention à vouloir diriger sa conduite. Il sentait dans le parti philosophique une sourde hostilité contre lui. Il savait

(1) Lettre à Grimm, 19 octobre 1757.

fort bien que Grimm, qui cependant lui devait toutes ses relations, s'était depuis longtemps détaché de lui, et qu'il le desservait auprès de Mme d'Epinay sa maîtresse. Diderot lui-même, son plus cher ami, voulait l'arracher à sa solitude, et sur son refus de quitter l'Ermitage à l'entrée de l'hiver, il lui écrivait deux lettres fort dures. Il l'accusait de vouloir la mort de Mme Le Vasseur et le considérait comme un ingrat, un assassin indigne de son estime (1). Une rupture faillit en survenir et Mme d'Epinay eut toutes les peines du monde à réconcilier les deux amis.

Désabusé, Rousseau se replia sur lui-même ; il sentait en lui un idéal qu'il n'avait jamais pu réaliser, et « l'impossibilité d'atteindre aux êtres réels le jeta dans le pays des chimères ».

« Oubliant tout à fait la race humaine, je me fis, nous dit-il, des sociétés de créatures parfaites, aussi célestes par leurs vertus que par leur beauté » (2).

Il était dans cet état d'esprit quand il rencontra Mme d'Houdetot, belle-sœur de Mme d'Epinay ; il en devint aussitôt éperdument amoureux. Ce fut, prétend-il, son seul véritable amour et cependant, il semble que cette fois encore l'imagination ait été plus forte que les sens.

« Je la vis. J'étais ivre d'amour *sans objet;* cette ivresse fascina mes yeux. Cet objet se fixa sur elle ; je vis ma Julie en Mme d'Houdetot mais revêtue de toutes perfections dont je venais d'orner l'idole de mon cœur ».

Amour étrange d'ailleurs. Mme d'Houdetot était follement éprise du poète Saint-Lambert et c'était Rousseau qu'elle choisissait pour confident. « Nous étions ivres d'amour l'un et l'autre : elle pour son amant ; moi pour elle. Nos soupirs, nos délicieuses larmes se confondaient. Tendres confidents l'un de l'autre, nos sentiments avaient tant de rapports qu'il était impossible qu'ils ne se mêlassent pas en quelque chose et toutefois, au milieu de cette dangereuse ivresse, jamais elle ne s'est oubliée un moment ; et moi je proteste, je jure que si, quelquefois égaré

---

(1) *Mémoires de Mme d'Epinay*, 2e partie.
(2) *Confessions*, liv. IX, p. 418.

par mes sens, j'ai tenté de la rendre infidèle, jamais je ne l'ai véritablement désirée... Je l'aimais trop pour vouloir la posséder » (1).

Bientôt cette liaison ne fut un mystère pour personne. Thérèse, jalouse, voyant Rousseau maussade, l'entendant pleurer et parler seul la nuit, vint porter ses doléances à Mme d'Epinay. On glosa sur les amours de Jean-Jacques et on en fit des gorges chaudes. Le baron d'Holbach vint exprès à la Chevrette jouir du spectacle et se moquer du « philosophe amoureux ».

Une lettre anonyme instruisit Saint-Lambert et Mme d'Houdetot avertit Rousseau qu'il fallait rompre entièrement.

Jean-Jacques, que sa passion malheureuse rendait encore plus irritable, se crut trahi par Mme d'Epinay. Sans prendre la peine d'éclaircir ses soupçons, il lui écrivit une lettre fort maladroite et même injurieuse, puis, presque aussitôt courut à la « Chevrette » implorer son pardon.

La réconciliation ne fut pas de longue durée et Rousseau n'allait pas tarder à rompre violemment avec tous ses anciens amis. Depuis quelque temps déjà ses relations avec les « Encyclopédistes » s'étaient refroidies. Ils lui pardonnaient difficilement de s'être placé au premier rang et surtout de faire bande à part. A plus d'une reprise Diderot et Grimm, dont c'était l'évident intérêt, s'étaient efforcés de l'éloigner de l'Ermitage.

Grimm dont le tempérament froid et la morgue de parvenu ne pouvaient s'accommoder de l'orgueilleuse simplicité de son ami, craignait d'ailleurs de lui voir prendre trop d'influence sur l'esprit de Mme d'Epinay sa maîtresse. Aussi ne perdait-il pas une occasion de le desservir, et dans chacune de ses lettres il le représentait comme un fou dangereux égaré par l'orgueil et d'humeur insociable.

Il ne serait pas d'ailleurs arrivé à ses fins si Rousseau, irrité par de continuels froissements et se laissant dominer par son caractère violent, n'était venu à son aide en indisposant Mme d'Epinay par ses écarts de caractère.

(1) *Confessions*, liv. IX, p. 430.
(2) *Id.*, p. 434.

La rupture eut lieu dans les conditions suivantes Mme d'Epinay, se rendant à Genève consulter son médecin Tronchin, exprima le désir de se faire accompagner par Jean-Jacques. Malade, celui-ci ne prit pas la chose au sérieux. Mais Diderot, intervenant avec sa fougue ordinaire, écrivit fort maladroitement : « J'apprends que Mme d'Epinay va à Genève et je n'entends point dire que vous l'accompagnerez ; mon ami, content de Mme d'Epinay il faut partir avec elle, mécontent il faut partir beaucoup plus vite. Etes-vous surchargé du poids des obligations que vous lui devez? Voilà une occasion de vous acquitter en partie et de vous soulager » (1).

Rousseau reçut cette lettre en présence de Mme d'Epinay ; en la lisant, il témoigna d'une grande colère et s'écria : « Mordieu! ce ne sont pas là des amis, ce sont des tyrans. Quel ton impérieux prend ce Diderot! Je n'ai que faire de leurs conseils ». Mme d'Epinay prit la lettre, la lut et indignée de se voir accusée près de Diderot, elle demanda une explication. Rousseau avoua qu'il l'avait soupçonnée d'avoir instruit Saint-Lambert de ses amours et qu'il avait confié ses soupçons à Diderot, puis il se déclara prêt à réparer ses torts, lui promettant de l'accompagner à Genève. « Il est bien question de Genève! Allez, lui dit elle, que je ne vous voie plus ».

C'était un congé. Rousseau voulut cependant rester à l'Ermitage jusqu'au printemps, et écrivit quelques jours plus tard à Mme d'Epinay : « J'ai voulu quitter l'Ermitage, et je le devais, mais on prétend qu'il faut que j'y reste jusqu'au printemps : et puisque mes amis le veulent, j'y resterai jusqu'au printemps, si vous y consentez » (2).

La réponse fut un congé définitif.

« Puisque vous voulez quitter l'Ermitage et que vous le deviez, je suis étonnée que vos amis vous aient retenu. Pour moi, je ne consulte point les miens sur mes devoirs, et je n'ai rien à vous dire sur les vôtres ».

---

(1) *Confessions*, liv. IX, p. 469.

(2) *Mémoires de Mme d'Epinay*, II, ch. IX.

Le 15 décembre 1757 Rousseau quitta l'Ermitage et vint habiter près de Montmorency une petite propriété à Mont-Louis. Presque aussitôt il tomba malade.

« A peine fus-je établi dans ma nouvelle demeure, que de vives et fréquentes attaques de mes rétentions se compliquèrent avec l'incommodité nouvelle d'une descente qui me tourmentait depuis quelque temps sans que je susse que c'en était une. Je tombai bientôt dans les plus cruels accidents. Le médecin Thierry, mon ancien ami, vint me voir et m'éclaira sur mon état. Les sondes, les bougies, les bandages, tout l'appareil des infirmités de l'âge rassemblé autour de moi me fit durement sentir qu'on n'a plus le cœur jeune impunément quand le corps a cessé de l'être. La belle saison ne me rendit point mes forces et je passai toute l'année 1758 dans un état de langueur qui me fit croire que je touchais à la fin de ma carrière » (1).

Pour faire diversion à ses soucis, il composa une œuvre littéraire qui fut tant par elle-même que par ses conséquences l'événement capital de son séjour à Mont-Louis. Ce fut sa *Lettre à d'Alembert sur les spectacles*. Dans un article sur Genève, d'Alembert avait, à l'instigation de Voltaire qui désirait avoir une salle de spectacle dans sa propriété des « Délices », proposé le rétablissement du théâtre en cette ville. Cette proposition émut les « Pasteurs » qui résolurent de protester. L'un d'eux, Vernes, fit appel aux talents de polémiste de Rousseau et le pressa de répondre. Rousseau, après avoir d'abord refusé (2), composa en quelques semaines sa « Lettre à d'Alembert » où il démontrait l'influence corruptrice du théâtre et s'opposait à son rétablissement à Genève « la ville du travail et de la vertu ».

La lettre sur les spectacles eut un grand succès et fut d'un grand secours au parti hostile au théâtre : La proposition de d'Alembert fut rejetée. Voltaire en fut profondément irrité ; dès ce moment, Rousseau devint pour lui un de ces noms détestés qu'il poursuivit d'abord de ses sarcasmes et plus tard de ses

---

(1) *Confessions*, liv. X, p. 442.

(2) Lettre à Vernes, 18 février 1758.

insultes, ne l'appelant plus que fou, coquin, fanatique, débitant d'orviétan, etc. Il s'attacha à lui nuire dans l'esprit de ses concitoyens et eut sans doute pour allié en cette circonstance un de ses amis, le médecin Tronchin et Grimm qui se trouvait alors à Genève, en compagnie de Mme d'Epinay.

L'irritation de Voltaire s'accrut, lorsque à propos de sa *Lettre sur la Providence,* il en reçut une autre de Jean-Jacques où celui-ci lui disait qu'il le haïssait tout en l'admirant toujours. « C'est vous, écrivait-il, qui me rendez le séjour de mon pays » insupportable. C'est vous qui me ferez mourir en terre étran- » gère, privé de toutes les consolations des mourants et jeté » pour tout honneur dans une voirie, tandis que tous les hon- » neurs qu'un homme peut attendre vous accompagneront dans » mon pays. Je vous hais enfin puisque vous l'avez voulu » (1).

Voltaire fut outré et sa fureur ne connaissant plus de bornes s'exhala en toute occasion jusqu'à sa mort.

* * *

Malgré ses idées de retraite absolue, Jean-Jacques se trouva bientôt relancé dans le tourbillon du grand monde. A Mont-Louis, il était voisin du maréchal de Luxembourg qui habitait le château de Montmorency. On lui fit des avances, des invitations, il y résista d'abord. « Je ne me souciais pas, dit-il, de la table des grands ». Mais le maréchal fit la première démarche et vint le voir en compagnie de cinq ou six personnes. Rousseau les reçut dans son unique chambre, au milieu de ses assiettes et de ses pots cassés ; il craignait même que le plancher tout pourri ne s'effondrât sous leurs pieds. Il se hâta de les faire sortir et en avoua la raison au maréchal qui le pria d'accepter un logement chez lui, en attendant que son plancher fût réparé. Rousseau se laissa toucher de tant de prévenance et alla habiter au petit château du maréchal situé au milieu du parc. Là, au milieu du calme, il s'occupa d'écrire son *Emile.*

(1) Lettre à Voltaire, 17 juin 1760.

« J'étais là dans le paradis terrestre, j'y vivais avec autant d'innocence et j'y goûtais le même plaisir » (1).

Bientôt il devint un des habitués du grand château et s'attacha sincèrement au maréchal, qui lui témoigna, de son côté, la plus grande amitié et fut un de ses plus dévoués protecteurs. Mme de Luxembourg, plus froide, plus hautaine, s'engoua cependant de lui. « Elle ne parlait que de moi, dit-il, ne s'occupait que de moi, me disait des douceurs toute la journée, m'embrassait dix fois le jour » (2).

Cette intimité où tout était disproportionné ne dura pas. Rousseau, pour éviter la peine d'une conversation qu'il ne pouvait soutenir, avait proposé de lire *La Nouvelle Héloïse,* alors en impression. Ces lectures eurent le plus grand succès. Il n'en fut pas de même de celles qu'il voulut faire de l'*Emile*, et dès lors il pensa que son crédit baissait. Il sentait d'ailleurs tous les inconvénients de l'existence qu'il menait : vivant avec des gens opulents, il était obligé de les imiter en bien des choses. Seul, sans domestique, il se trouvait à la merci de ceux de la maison. On le ruinait à force de vouloir économiser sa bourse. Aussi se sentait-il parfois humilié par cette vie de demi-domesticité où il ne trouvait d'autres moyens de ne pas paraître servile que d'affecter le sans gêne et la fierté.

Mme de Luxembourg, que Rousseau avait froissée, pensait-il, par maintes balourdises commises faute d'assurance et de savoir-vivre, se refroidit peu à peu, mais il conquit la faveur du prince de Conti et de Mme de Boufflers qui bientôt devinrent ses plus ardents protecteurs.

En 1761 parut la « *Nouvelle Héloïse* » qui fit fureur à la cour et à la ville. En dépit de ce triomphe, Rousseau songeait à abandonner la littérature et à vivre dans la retraite, mais il voulait auparavant publier l'*Émile* qu'il venait d'achever. Diverses circonstances l'empêchèrent de mettre à exécution un projet aussi sage et la publication de l'*Émile,* qu'il considérait comme

(1) *Confessions,* liv. X, p. 517.
(2) *Confessions,* liv. X, p. 517.

son meilleur ouvrage, ne lui attira que des ennuis et des difficultés sans nombre au lieu des honneurs qu'il attendait.

M[me] de Luxembourg, sachant que Rousseau se laissait écorcher par ses libraires, avait désiré se charger de l'impression. Par l'intermédiaire de M. de Malesherbes, elle avait conclu avec le libraire Duchesne un traité qui assurait à son protégé une somme de 6.000 livres. Mais celui-ci aurait préféré s'adresser à son libraire habituel, Rey, et faire imprimer son livre en Hollande. Il savait que l'*Émile* ne pouvait paraître en France sans un grand nombre de changements proposés par la censure ; or, il était résolu à n'en accepter aucun. Ce fut sans son consentement et à son insu que le livre fut imprimé à Paris (1). Dès qu'il l'apprit, il craignit des mutilations. Aussi l'impression ayant subi quelque retard, il se persuada qu'on l'avait « berné, leurré et que son livre était supprimé ». Dès le 8 novembre 1761, l'inquiétude commença à le saisir. « Il est clair, Monsieur, écrit-il à Duchesne, que mon livre est accroché sans que je puisse dire à quoi, et il n'est pas moins clair que ce n'est pas de vous que je saurai jamais la vérité ». Quelques jours après, il s'adressait à M. de Malesherbes lui-même pour se plaindre qu'on voulait déshonorer sa mémoire en falsifiant son *Émile* (2).

Deux jours plus tard, une lettre de Duchesne l'ayant rassuré, il se déclara prêt à reconnaître ses torts en faisant à son libraire une remise de trois cents écus. Mais un mois ne s'était pas écoulé que ses craintes le reprenaient. Son imagination lui faisant voir « une mort prochaine dans les tourments du calcul », il se figura que les jésuites voulaient s'emparer de son œuvre et en retarder l'impression jusqu'à sa mort. Maîtres alors de l'ouvrage, ils le changeraient et le falsifieraient, puis feraient paraître sous le nom de Rousseau une doctrine jésuitique. « Jugez, écrit-il à Moultou, de l'effet que doit faire une pareille prévoyance sur un pauvre solitaire qui n'est au fait de rien, sur un pauvre malade qui se sent finir, sur un auteur enfin qui

(1) Déclaration de M. de Malesherbes.

(2) Lettre à Malesherbes (18 novembre 1761).

peut-être a trop cherché sa gloire mais qui ne l'a cherchée au moins que dans des écrits utiles à ses semblables. Cher Moultou, il faut tout mon espoir dans celui qui protège l'innocence pour me faire endurer l'idée qu'on n'attend que de me voir les yeux fermés pour déshonorer ma mémoire par un livre pernicieux » (1). Reconnaissant bientôt qu'il s'était trompé à nouveau, il avouait franchement ses torts. « Il y a six semaines que je ne fais que des iniquités, écrit-il au même, et n'imagine que des calomnies contre deux honnêtes libraires dont l'un n'a de torts que quelques retards involontaires et l'autre un zèle plein de générosité et de désintéressement que j'ai payé, pour toute reconnaissance, d'une accusation de fourberie. Je ne sais quel aveuglement, quelle sombre humeur, inspirée dans la solitude par un mal affreux, m'a fait inventer pour en noircir ma vie et l'honneur d'autrui, ce tissu d'horreurs dont le soupçon changé dans mon esprit prévenu presque en certitude n'a pas été mieux déguisé à d'autres qu'à vous. Le délire de la douleur m'a fait perdre la raison avant la vie : en faisant des actions de méchant, je n'étais qu'un insensé » (2).

Mais ses craintes n'allaient pas tarder à renaître et, quelques jours plus tard, il voulait rompre son traité avec Duchesne. « Depuis cinq mois, dit-il, il vit dans des angoisses continuelles sans qu'il lui soit possible de prévoir comment cela finira. Il craint que l'on mutile son livre ». Peut-être n'avait-il pas tort, et ses protecteurs auraient sans doute désiré lui voir supprimer plusieurs passages du *Traité de l'éducation*. Il s'y refusa toujours énergiquement, préférant renoncer à toute impression plutôt que de laisser paraître son œuvre mutilée. Cette publication tant désirée eut lieu en mai 1762. Elle devait être, pour le malheureux écrivain, la source de nouveaux chagrins en attirant sur lui une persécution sur laquelle la plupart des auteurs n'ont pas suffisamment insisté pour montrer la genèse des idées délirantes de Rousseau. Malade, berné par ses anciens amis,

---

(1) Lettre à Moultou, 12 décembre 1761.
(2) Lettre à Moultou, 23 décembre 1761.

tourné en ridicule par Voltaire et toute la secte philosophique, chassé non seulement de France, mais de Suisse, victime de mille tracasseries, il est facile, surtout pour qui connait l'imagination un peu maladive et le caractère inquiet de Jean-Jacques, de comprendre qu'il n'ait pas toujours su discerner la vérité et qu'il en soit même venu aux suspicions les plus fausses et les plus étranges.

A peine l'*Emile* avait-il paru que Rousseau apprenait qu'une édition contrefaite de son œuvre circulait dans Paris; quelques jours plus tard, on l'informait de tous côtés qu'il allait être poursuivi.

Le 7 juin, il écrivait à Moultou : « Mon livre a paru dans des circonstances malheureuses. Le Parlement de Paris, pour justifier son zèle contre les Jésuites, veut, dit-on, persécuter aussi ceux qui ne pensent pas comme eux et *le seul homme en France qui croie en Dieu* doit être la victime des défenseurs du christianisme. Depuis plusieurs jours, tous mes amis s'efforcent à l'envi de m'effrayer, on m'offre partout des retraites, mais, comme on ne me donne pas pour les accepter des raisons bonnes pour moi, je demeure, car votre ami Jean-Jacques n'a point appris à se cacher ».

Rousseau se refusait à croire que le Parlement pût s'attaquer à son livre dont l'impression avait été autorisée et dont les épreuves mêmes avaient été corrigées par M. de Malesherbes. Il ignorait, ou plutôt il ne voyait pas bien le but politique que poursuivaient M. de Choiseul et le Parlement. Le 6 août, la dissolution de la société de Jésus avait été décrétée. Mais pour frapper les jésuites qui, aux yeux de beaucoup de personnes, défendaient la cause de la religion et de l'Eglise, le Parlement croyait nécessaire de témoigner hautement de son attachement à la religion. Il tenait à montrer qu'il était meilleur chrétien que les jésuites, et la publication de l'*Emile,* qui n'est qu'un ouvrage impie pour les vrais chrétiens, devenait une occasion de faire du zèle pour la religion. De là cet empressement à accuser et à condamner le livre et l'auteur. L'arrêt contre l'*Emile* est du 9 juin 1762 et l'arrêt contre la société de Jésus est du 6 août.

L'un est la préface et l'autorisation de l'autre ; Rousseau naturellement ne comprit rien à cette tactique, car bien d'autres livres contenant des théories plus subversives avaient pu paraître sans inconvénients. Seulement leurs auteurs ne s'étaient point fait connaître comme Jean-Jacques qui signait tous ses écrits. En se nommant ainsi publiquement, il gênait tout le monde et faisait acte de citoyen dans un pays où il n'y avait que des sujets (1).

Confiant en la protection de M. de Luxembourg, Rousseau ne voulut pas s'enfuir ; il ne croyait pas courir un danger réel. L'attitude de tous ses amis aurait dû cependant lui ouvrir les yeux. M. de Malesherbes, très bien placé pour apercevoir de loin l'orage, prenait ses précautions et lui redemandait sa correspondance. Les hommes de lettres à qui il avait envoyé son livre, n'osaient le louer ou ne le louaient qu'en cachette. Chaque jour les bruits alarmants prenaient plus de consistance. « Le Parlement, disait Tronchin, semble vouloir sévir contre l'ouvrage et contre l'auteur » (2). Le 8 juin, Mme de Créqui lui écrivait : « Il n'est que trop vrai, vous avez un décret de prise de corps sur le dos. Au nom de Dieu allez-vous-en. Votre livre brûlé ne vous fera nul mal ; votre personne ne peut soutenir la prison ».

Dans la nuit, un message de Mme de Luxembourg lui annonçait que le décret de prise de corps était pour le lendemain huit heures. Mme de Boufflers et le maréchal arrivèrent peu après et une sorte de conseil eut lieu. Rousseau décida de s'enfuir « pour ne pas compromettre ses protecteurs », mais ne partit que le lendemain soir à quatre heures, après avoir trié une partie de ses papiers. En route, il rencontra les huissiers chargés de l'arrêter qui allaient lentement comme gens qui ne se souciaient guère de prendre leur prisonnier. Le prince de Conti avait obtenu qu'on ne le poursuivît pas.

Jean-Jacques fit son voyage en chaise de poste, à petites jour-

(1) V. à ce sujet Saint-Marc Girardin, *J.-J. Rousseau, sa vie et ses œuvres*, t. III.

(2) *Lettre de Tronchin à Vernes*, citée par Maugras, *Voltaire et Jean-Jacques Rousseau*, ch. VII.

nées, sans se gêner, évitant seulement certaines villes, comme Lyon, parce que les courriers y doivent être menés au commandement. Voilà, du moins, ce qu'il raconte dans ses *Confessions*; en réalité une de ses lettres (17 juin 1762) à Mme de Luxembourg, nous prouve qu'il n'était nullement rassuré. « Sitôt que je fus parti de Dijon, dit-il, je croyais toujours entendre la maréchaussée à mes trousses, et un courrier ayant passé la même nuit sous mes fenêtres, je crus aussitôt qu'il venait m'arrêter. Quels sont donc les tourments du crime, si l'innocence opprimée en a de tels? »

*
* *

Rousseau se retira à Yverdun, chez son vieil ami Roguin. Il n'osait pas, avec raison du reste, se rendre à Genève. Dix-huit jours plus tard, son livre était brûlé sur la place publique, il était décrété de prise de corps, et l'entrée du territoire de la République lui était interdite. Diverses influences déterminèrent le « magnifique conseil » à prendre cette décision.

L'action de la France est manifeste : nous n'en voulons pour preuve que l'empressement que mit le représentant de la République à Paris à informer M. de Choiseul de la décision prise.

L'action de Voltaire est plus difficile à apprécier. L'inimitié la plus grande régnait entre les deux écrivains, et si la haine n'entra jamais dans le cœur de Rousseau, on n'en peut dire autant de Voltaire qui, trop souvent, cherchait l'occasion de nuire à son adversaire. Il ne pouvait pardonner à cet « archi-fou » de faire bande à part. Il est à présumer que dans la circonstance présente, il dut agir surtout par ses amis.

Les pasteurs ne demeurèrent pas inactifs, et quelques-uns d'entre eux, entre autres Vernes, ancien ami de Rousseau, attaquèrent violemment l'*Emile*. Mais les principaux ennemis de Jean-Jacques siégeaient surtout dans l'aristocratie qui craignait de voir en lui un chef pour le parti des mécontents.

L'arrêt du conseil, qui condamnait l'*Emile* comme un livre téméraire, révolutionnaire et athée, affecta vivement Rousseau, il ne désespéra cependant pas de ramener à lui ses concitoyens.

D'autres chagrins allaient d'ailleurs s'abattre sur lui; son *Traité de l'éducation* fut brûlé à la Haye et peu de jours après son arrivée à Yverdun il reçut du sénat de Berne l'ordre de quitter le canton.

Rousseau obéit et se retira à Motiers, petit village du canton de Neuchâtel, où pendant plus de deux ans, il vécut à l'abri des persécutions. Le canton dépendait de Frédéric II et était administré par Milord Keith, maréchal d'Ecosse, qui accueillit avec la plus grande bienveillance, le fugitif. Une tendre amitié unit bientôt les deux hommes. Rousseau appelait milord maréchal : Père, et celui-ci l'appelait son fils. Toute sa vie milord Keith témoigna à Jean-Jacques une sincère affection. Il le défendit à plus d'une reprise et lui fit plus tard une pension de six cents livres.

Peu de temps après son établissement à Motiers, Rousseau revêtit l'habit arménien, ce n'était pas là une idée nouvelle pour lui. Elle lui était venue pendant son séjour à Montmorency où « le fréquent usage des sondes, lui fit sentir les avantages d'un habit long » : Après en avoir délibéré avec son pasteur, il se décida à prendre ce « nouvel équipage sans se soucier du qu'en dira-t-on ». Son état de santé déplorable motivait d'ailleurs cette décision. L'hiver avait comme d'habitude augmenté ses souffrances au point, nous le savons, de lui faire songer au suicide. Un nouveau mal, ajoutant ses souffrances à celles qu'il ressentait déjà, lui donnait la crainte « de ne plus pouvoir quitter la chambre ». C'était une sciatique, maladie qu'il nous représente comme héréditaire dans la famille. Il partit faire une cure aux eaux sulfureuses d'Aix, mais son état ne devait pas être bien grave, puisqu'il fit la route jusqu'à Morges « pédestrement ». Le mauvais temps le surprit en route et il s'en retourna renonçant au traitement. Cette affection disparut sans doute d'elle-même, car depuis lors il ne s'en plaignit pas.

*
* *

Profondément blessé par l'attitude du *Magnifique conseil*, Rousseau avait cru cependant que ses amis parviendraient à

lui faire rendre justice dans sa ville natale. L'illusion tomba bientôt et le 12 mai 1763 il renonça au titre de « citoyen de Genève ». Cette abdication eut pour effet de mettre la bourgeoisie en émoi, et quarante citoyens vinrent demander au conseil que le jugement contre Rousseau fût rapporté. Dès ce moment, Genève fut partagée en deux camps : les partisans (*les représentants*) et les ennemis (*les négatifs*) de Jean-Jacques. Celui-ci s'effraya, craignit des troubles et s'employa à les apaiser. Cependant, en réponse à un pamphlet de Tronchin (*Lettre de la campagne*) il publia ses « *Lettres de la montagne* » pour défendre ses droits et ceux de la bourgeoisie. Cet écrit, brûlé à la Haye et à Paris, n'eut pas le succès qu'il en attendait. Bien qu'il fût conçu en termes assez modérés, il indisposa quelques-uns de ses partisans et attira sur lui les sarcasmes du parti philosophique :

« Nous avons ici, les « Lettres de la Montagne » écrit Grimm, le 15 janvier 1765. C'est un chef d'œuvre d'éloquence, de fiel, d'emportement, de déraison, de mauvaise foi, de folie, d'atrocités, on n'a jamais fait de ses talents un tel abus ». Voltaire renchérissait, et disait que Rousseau était un monstre qui méritait d'être pendu.

Peu de temps après, parut un libelle infâme « *Le sentiment des citoyens* » qui attaquait la vie intime de Rousseau presque autant que ses ouvrages et sa vie publique. Jean-Jacques l'attribua à tort au pasteur Vernes, il était de Voltaire. Dans cet écrit, on racontait la vie de débauche de Rousseau, et on rappelait qu'il vivait avec sa servante. On le représentait comme un fou dangereux, sur lequel il était bon d'appeler l'attention des lois. « La démence, ne peut plus servir d'excuse, disait-on en terminant, quand elle fait commettre des crimes. Il (Rousseau) aurait beau dire à présent : « Reconnaissez ma maladie du cerveau à mes inconséquences et à mes contradictions » il n'en demeurera pas moins vrai que cette folie le pousse jusqu'à insulter Jésus-Christ, jusqu'à imprimer que l'Evangile est un livre scandaleux, téméraire, impie. S'il a cru que nous tirerions l'épée pour le roman d'*Emile*, il peut mettre cette idée dans le nombre de ses ridicules et, de ses folies. Il faut lui apprendre que si on châtie

légèrement un romancier impie, on punit capitalement un vil séditieux ».

Trois ans plus tard, Voltaire écrivit de nouveau contre Rousseau et dans son odieux et mauvais poème de « la Guerre de Genève », lui faisait jouer un rôle affreux. Il lui imputait, par fiction poétique, disait-il en note, l'incendie du théâtre de Genève.

Ce libelle (*Le sentiment du citoyen*) excita partout l'indignation, excepté à Motiers où il obtint un certain crédit à cause du mal qu'on y disait de Thérèse et il vint ainsi en aide au pasteur Montmollin qui entrait en lutte contre Jean-Jacques. Tout d'abord ce pasteur s'était montré très favorable à Rousseau. Non seulement il l'avait admis dans son église, mais il l'avait défendu. Son attitude changea quand parurent les *Lettres sur la Montagne* et surtout quand Rousseau témoigna du désir de faire paraître à Neuchâtel une édition générale de ses œuvres. Sur l'ordre de la « Vénérable classe des Pasteurs », il cita son paroissien à venir devant le « Consistoire rendre compte de sa foi » et abjurer ses erreurs contre la révélation (1). Rousseau résolut de se défendre, et prépara un discours qu'il se mit à « étudier par cœur avec une ardeur sans égale ».

« La veille du jour marqué, raconte-t-il, je savais mon discours par cœur, je le récitai sans faute. Je le remémorai toute la nuit dans ma tête, le matin je ne le savais plus, j'hésite à chaque mot, je me crois déjà dans l'illustre assemblée, je me trouble, je balbutie, ma tête se perd ; enfin, presque au moment d'aller, le courage me manque totalement, je reste chez moi et je prends le parti d'écrire au Consistoire, en disant mes raisons à la hâte, et en prétextant mes incommodités, qui véritablement dans l'état où j'étais alors m'auraient difficilement laissé soutenir la séance entière » (2).

Le Consistoire était en grande partie favorable à Rousseau ;

---

(1) Montmollin, Lettre V, in Berthoud, *Jean-Jacques Rousseau et le pasteur de Montmollin.*

(2) *Confessions*, liv. XII, p. 620.

il refusa de voter l'excommunication demandée par le pasteur. Celui-ci, n'ayant pu atteindre légalement Jean-Jacques, excita contre lui les paysans et fut pour ce fait réprimandé par le Conseil d'Etat. Il dut promettre « qu'il ne dirait plus rien, ni en particulier, ni en public, qui pût ameuter le peuple » (1).

Cependant, malgré la protection de Milord Maréchal, Rousseau, que son habit d'arménien rendait reconnaissable entre tous, était poursuivi, hué et même lapidé par la populace... Un soir même (6 ou 7 septembre) on voulut attenter à sa vie et on lança de grosses pierres contre sa maison.

Telle est la version que l'on trouve dans les *Confessions* et dans la lettre de Dupeyrou à lord Weimin (19 avril 1765).

Mais, si nous en croyons d'Escherny (2) et Gaberel (3), ce serait Thérèse qui aurait simulé l'attentat. Elle était très mal vue à Motiers et désirait ardemment quitter ce village.

Le lendemain même de la lapidation, Rousseau quitta Motiers et vint se réfugier dans l'île Saint-Pierre. Il avait obtenu du sénat de Berne l'assurance qu'il ne serait pas inquiété et vivait heureux et tranquille quand, subitement, on lui enjoignit de quitter ce charmant séjour. Désespéré, il demanda un délai prétextant son état de santé qui ne lui permettait pas d'entreprendre un voyage à l'entrée de l'hiver. Sa requête pourtant justifiée, fut rejetée et le sénat lui intima l'ordre de quitter le territoire de la République dans les vingt-quatre heures.

Rousseau dut obéir. Après un court séjour à Bienne où il fut très mal accueilli, il voulut se rendre à Berlin près de Milord Maréchal, mais il fut obligé de s'arrêter à Strasbourg où il arriva « excédé, rendu, après le plus détestable voyage qu'il eût fait de sa vie ».

Sur les instances de Mme de Boufflers et de Mme de Vercellis, Rousseau se détermina alors à passer en Angleterre où Hume

(1) *Mémoire de Dupeyrou* in Morin, *Essai sur Rousseau*, p. 154.

(2) D'Escherny, *De Rousseau et des Philosophes*, ch. XXIV.

(3) Gaberel, *Rousseau et les Genèvois*, ch. I.

lui offrait l'hospitalité. Il demanda un passeport à Choiseul et vint à Paris. Le voyage se fit à petites journées et dans une bonne chaise de poste ; cependant il soufffrit beaucoup et dut s'arrêter à Epernay où il pensa mourir.

A Paris, Rousseau fut l'hôte du prince de Conti. On lui fit une réception enthousiaste, mais il fut obligé de hâter son départ pour ne pas exciter les défiances du gouvernement. Rousseau arriva à Londres le 13 janvier 1766 et tout d'abord il y fut bien accueilli. Il était invité à dîner dans les maisons les plus aristocratiques et Thérèse y était invitée avec lui. Le clergé le regardait comme un confesseur de la foi et le prince héréditaire était venu le voir en personne. Au bout de peu de temps il fut accablé par ses visites, il se retira à Chiswick, puis accepta avec empressement l'hospitalité que lui offrait, dans son château de Wooton, M. Davenport, ami de Hume.

Tout d'abord cette retraite plut beaucoup à Rousseau, qui n'avait d'ailleurs qu'à se louer des personnes qu'il connaissait en Angleterre et en particulier de Hume, dont il faisait à chaque instant l'éloge. Mais la solitude devait avoir bientôt sur son imagination une influence néfaste et Hume était bon prophète quand il écrivait à Mme de Boufflers le 3 avril 1766 : « J'ai placé Rousseau à sa satisfaction et à la mienne... mais je crains qu'il ne soit heureux longtemps à Wooton. Son impatience et ses attaques de mélancolie en sont cause ».

Plusieurs faits amenèrent ce changement dans l'esprit de Rousseau. Le climat sombre de l'Angleterre le fatiguait et lui déplaisait. Il ne connaissait point la langue anglaise et cette ignorance dut à la longue lui peser, bien qu'elle lui permît de fuir les importuns. Thérèse s'ennuya bien vite à Wooton où elle ne pouvait bavarder à son aise et certainement elle excita, si elle ne les provoqua, les défiances de son amant. Isolé, celui-ci ne pouvait porter sur les événements qu'il connaissait mal une saine appréciation. Son esprit inquiet, surexcité par les précédentes persécutions, était fatalement amené à donner au moindre incident une portée considérable. Or des événements fâcheux n'avaient pas tardé à se produire et Rousseau pouvait se croire de nouveau persécuté.

A peine débarqué en Angleterre, il apprit qu'il courait à Paris une prétendue *Lettre de Frédéric II* à son adresse. Le roi de Prusse se moquait de sa manie de la persécution et l'invitait ironiquement à chercher un asile dans ses États. A peu près à la même époque parut une « *Lettre de M. de Voltaire au docteur Pansolphe* », où l'auteur persifflait agréablement Jean-Jacques sur ses innombrables contradictions, sur son orgueil, ses mensonges, ses fausses vertus et ses ridicules de toute espèce. Ce pamphlet avait vivement affecté Rousseau et pour sa défense il faisait imprimer en Angleterre *La lettre apologétique de Dupeyrou*. Mais divers retards se produisirent dans l'impression et Rousseau y vit immédiatement la main de ses ennemis. Il était d'autant plus fondé à le croire, pensait-il, que les journaux anglais lui devenaient hostiles et inséraient plusieurs libelles faits contre lui. La lecture de la lettre apocryphe du roi de Prusse dans le *Saint-James Chronicle* lui ouvrit les yeux. Il pensa dès lors être l'objet d'un vaste complot dans lequel Hume lui-même était entré. Ce ne fut d'abord qu'un soupçon dont il fit part à d'Ivernois le 31 mai 1766 : « Je reçus hier soir votre lettre... Elle avait été ouverte et recachetée. Elle me vint par M. Hume, très lié avec le fils de Tronchin le Jongleur et demeurant dans la même maison; très lié encore à Paris avec mes plus dangereux ennemis et auquel j'aurai intérieurement bien des réparations à faire ».

Quelques jours plus tard, ces soupçons étaient devenus certitude, et il écrivait une lettre à Mme de Boufflers pour lui apprendre à connaître « ce David Hume » auquel elle l'avait livré comptant lui procurer un sort tranquille. « Depuis notre arrivée en Angleterre où je ne connais personne que lui, dit-il, quelqu'un qui est très au fait, et fait toutes mes affaires, travaille en secret, mais sans relâche, à m'y déshonorer, et réussit avec un succès qui m'étonne » (1). Dans une lettre à M. de Malesherbes, 10 mai 1766, il accentuait ses griefs en ces termes : « Penser qu'un homme avec lequel je n'eus jamais aucun démêlé, un homme

(1) Lettre à Mme de Boufflers, 9 avril 1766.

de mérite, estimable par ses talents, estimé pour son caractère, me tend les bras dans ma détresse et m'étouffe quand je m'y suis jeté : voilà, Monsieur, une idée qui m'atterre. Voltaire, d'Alembert, Tronchin n'ont jamais affecté mon âme, mais quand je vivrais mille ans, je sens que jusqu'à ma dernière heure David Hume ne cessera de m'être présent..... Mes nuits sont cruelles; mon corps souffre encore plus que mon cœur; la perte totale de sommeil me livre aux plus tristes idées; l'air du pays joint à tout cela sa sombre influence, et je commence à sentir fréquemment que j'ai trop vécu ».

Enfin, le 31 mai, il écrivait à Dupeyrou : « J'ai rompu toute correspondance avec M. Hume. Je regarde le triumvirat de Voltaire, de d'Alembert et de lui comme une chose certaine; je ne pénètre point leur projet; mais ils en ont un ».

Cependant Hume ne se doutait de rien, et il écrivait toujours à Jean-Jacques sur le ton de l'amitié. Aussi fut-il sans doute très étonné de recevoir le 23 juin une lettre par laquelle son ancien ami déclarait vouloir rompre tout commerce avec lui. Sommé de s'expliquer, Rousseau mit trois semaines à répondre; mais sa lettre était un véritable réquisitoire. « Vous demandez avec beaucoup de confiance, disait-il, qu'on vous nomme votre accusateur. Cet accusateur, Monsieur, est le seul homme qui, déposant contre vous, pouvait se faire écouter de moi; c'est vous-même. Je vous ferai l'histoire des mouvements de mon âme et de ce qui les a produits, et nommant M. Hume en tierce personne, je vous ferai juge vous-même de ce que je dois penser de lui ».

Dans un long récit, Rousseau rappelle les invitations pressantes de Hume, la réception enthousiaste qu'on lui a faite à Paris et à Londres, puis le changement brusque qui s'est produit dans le public à son égard. Ce changement, il ne peut l'attribuer qu'à de sourdes manœuvres de son protecteur devenu jaloux, qui l'a desservi auprès de ses amis, tout en le berçant de basses flatteries.

« Cependant on répand à Paris une fausse « Lettre du roi de Prusse » à moi adressée et pleine de la plus cruelle malignité.

J'apprends avec surprise que c'est un M. Walpole, ami de M. Hume, qui répand cette lettre ; je lui demande si cela est vrai ; mais, pour toute réponse, il me demande de qui je le tiens. Un moment auparavant il m'avait donné une carte pour ce même M. Walpole afin qu'il se chargeât de papiers qui m'importent et que je veux faire venir de Paris en sûreté.... Ces faits combinés entre eux, et avec une certaine apparence générale me donnent insensiblement une inquiétude que je repousse avec horreur. Cependant les lettres que j'écris n'arrivent pas ; j'en reçois qui ont été ouvertes et toutes ont passé par les mains de M. Hume. Si quelqu'une lui échappe, il ne peut cacher l'ardente avidité de la voir. Un soir, je vois encore chez lui une manœuvre de lettres dont je suis frappé. Après le souper, gardant tous deux le silence au coin du feu, je m'aperçois qu'il me fixe, comme il lui arrivait souvent et d'une manière dont l'idée est difficile à rendre. Pour cette fois, son regard sec, ardent, moqueur et prolongé devint plus qu'inquiétant. Pour m'en débarrasser j'essayai de le fixer à mon tour ; mais en arrêtant mes yeux sur les siens, je sens un frémissement inexplicable et je suis bientôt obligé de les baisser. La physionomie et le ton du bon David sont d'un bon homme, mais où, grand Dieu ! ce bon homme emprunte-t-il les yeux dont il fixe ses amis?

» L'impression de ce regard me reste et m'agite, mon trouble augmente jusqu'au saisissement. Si l'épanchement n'eût succédé, j'étouffais. Bientôt un violent remords me gagne, je m'indigne moi-même : enfin, dans un transport que je me rappelle encore avec délices, suffoqué de sanglots, inondé de larmes, je m'écrie d'une voix entrecoupée : *Non, non, David Hume n'est pas un traître ; s'il n'était le meilleur des hommes, il faudrait qu'il en soit le plus noir.* David Hume me rend poliment mes embrassements, et tout en me frappant de petits coups sur le dos, me répète plusieurs fois d'un ton tranquille : *Quoi ! mon cher Monsieur ! Eh ! mon cher Monsieur ! Quoi donc ! Mon cher Monsieur !* Il ne me dit rien de plus.

» Troublé de la plus cruelle incertitude et ne sachant que penser d'un homme que je devais aimer, je cherchai à me déli-

vrer de ce doute funeste en rendant la confiance à mon bienfaiteur... Avant donc de me décider complètement sur son compte, je voulus faire un dernier effort, et lui écrire pour le ramener, s'il se laissait séduire à mes ennemis ou pour le faire expliquer de manière ou d'autre. Je lui écrivis une lettre qu'il dut trouver fort naturelle s'il était coupable, mais fort extraordinaire s'il ne l'était pas ; car quoi de plus extraordinaire qu'une lettre pleine à la fois de gratitude sur ses services et d'inquiétude sur ses sentiments... M. Hume se contente, en réponse, de me parler des soins obligeants que M. Davenport se propose de prendre en ma faveur ; du reste, pas un seul mot sur le principal sujet de ma lettre, ni sur l'état de mon cœur dont il devait si bien voir le tourment. Je fus frappé de ce silence... et résolus de ne plus lui écrire. Tout me confirma dans ma résolution de rompre avec lui tout commerce ».

Quand parut dans les journaux anglais la fausse Lettre du roi de Prusse, un trait de lumière jaillit dans l'esprit de Rousseau. Il comprit que le foyer du complot qui s'exécutait à Londres, était à Paris, puisque d'Alembert, ami très intime de Hume, était l'auteur de la lettre. Il vit pourquoi « La lettre apologétique de Dupeyrou » avait été supprimée.

« Jusqu'ici M. Hume a semblé marcher dans les ténèbres; vous l'allez voir désormais dans la lumière et marcher à découvert. M. Hume, m'ayant conduit en Angleterre y était en quelque façon mon protecteur. S'il était naturel qu'il prît ma défense, il ne l'était pas moins qu'ayant une protestation publique à faire ; je m'adressai à lui pour cela. Ayant déjà cessé de lui écrire, je n'avais garde de recommencer. Je m'adresse à un autre : premier soufflet sur la joue de mon patron ; il n'en sent rien.

» En disant que la lettre était fabriquée à Paris et en ajoutant que ce qui navrait et déchirait mon cœur était que l'imposteur avait des complices en Angleterre, je m'expliquais avec la plus grande clarté... ; il n'y avait certainement que lui seul en Angleterre dont la haine pût déchirer et navrer mon cœur, second soufflet sur la joue de mon patron et il n'en sent rien.

» Dans le même temps à peu près, parut une lettre de M. de Voltaire à moi adressée, avec une traduction anglaise qui renchérit encore sur l'original. Je ne doutai point que mon cher patron n'eût été un des instruments de cette publication, surtout quand je vis qu'en tâchant d'éloigner de moi ceux qui pouvaient en ce pays me rendre la vie agréable, on avait omis de nommer qui m'y avait conduit...

» On ne nommait donc pas M. Hume, mais il vit avec des gens qu'on nommait ; il a pour amis tous mes ennemis, on le sait : ailleurs, les Tronchin, les d'Alembert, les Voltaire ; mais il y a bien pis à Londres, c'est que je n'y ai pour ennemis que ses amis.

» Enfin le moment venu qu'on croit propre à frapper le grand coup, on en prépare l'effet par un nouvel écrit satirique, qu'on fait mettre dans les papiers. S'il m'était resté jusqu'alors le moindre doute, comment aurait-il pu tenir devant cet écrit, puisqu'il contenait des faits qui n'étaient connus que de M. Hume, chargés, il est vrai, pour les rendre odieux au public ? »

« Et quel était le but de M. Hume » ? C'était de porter à son comble l'indignation de Rousseau pour amener avec plus d'éclat le coup qu'il préparait. Sous l'empire de ces soupçons, Rousseau depuis trois mois a rompu tout commerce avec son ancien protecteur et, dans plusieurs lettres à des amis communs, lui a témoigné son dédain ; or c'est le moment que Hume a choisi pour demander en sa faveur une pension. Il est donc le plus grand ou le dernier des hommes.

Comme il savait que Rousseau ne pouvait accepter cette pension qu'en devenant infâme, il est le plus misérable des hommes, car il a fait ce raisonnement. « Si Rousseau accepte, avec les preuves que j'ai en main je le déshonore complètement ; s'il la refuse, il faudra qu'il dise pourquoi ; c'est là que je l'attends : s'il m'accuse, il est perdu ».

« L'état critique où il m'a réduit me rappelle bien fortement les quatre mots que je lui entendis dire et répéter dans un temps où je n'en pénétrai pas la force. C'était la première nuit qui suivit notre départ de Paris. Nous étions couchés dans la

même chambre, et plusieurs fois dans la nuit je l'entendis s'écrier en français avec une véhémence extrême « *Je tiens J.-J. Rousseau* ». J'ignore s'il veillait ou dormait. L'expression est remarquable dans la bouche d'un homme qui sait trop bien le français pour se tromper sur le choix ou la force des termes. Cependant je pris et je ne pouvais manquer de prendre alors ces mots dans un sens favorable quoique le ton l'indiquât encore moins que l'expression. C'est un ton dont il m'est impossible de donner l'idée et qui correspond très bien aux regards dont j'ai parlé. Chaque fois qu'il dit ces mots, je sentis un tressaillement d'effroi dont je n'étais pas le maître : mais il ne me fallut qu'un moment pour me remettre et rire de ma terreur.

» Une conduite pareille à la vôtre n'est pas dans la nature ; elle est contradictoire et cependant elle m'est démontrée. Abîme des deux côtés : je péris dans l'un ou dans l'autre. Je suis le plus malheureux des humains si vous êtes coupable ; j'en suis le plus vil si vous êtes innocent.

» Il ne me reste qu'un mot à vous dire. Si vous êtes coupable, ne m'écrivez plus ; cela serait inutile et sûrement vous ne me tromperez pas. *Si vous êtes innocent, daignez vous justifier.* Je connais mon devoir, je l'aime et je l'aimerai toujours, quelque rude qu'il puisse être. Il n'y a point d'objection dont un cœur qui n'est pas né pour elle, ne puisse revenir ».

On nous pardonnera d'avoir fait d'aussi longues citations, mais elles étaient nécessaires, croyons-nous, pour montrer l'état d'esprit de Rousseau. Est-ce à dire que l'attitude de Hume ait été celle d'un ami véritable, et que tous les reproches de Rousseau soient sans fondement? Non, Hume était trop froid. En appelant Rousseau près de lui, il agissait non pas par affection pour le malheureux écrivain, mais par orgueil, et il prit à son égard une attitude dédaigneusement protectrice qui devait le froisser.

Non seulement il savait que son ami Walpole était l'auteur de la lettre apocryphe du roi de Prusse, mais une fois au moins, dans une lettre à la marquise de Barbantane (16 février 1766) il a avoué avoir pris part à sa rédaction. Loin de défendre Rousseau contre les attaques qui paraissaient dans les journaux

anglais, il était heureux d'assister à une polémique entre son protégé et Voltaire. « A ce propos, vous connaissez sans doute la lettre de Voltaire à notre philosophe étranger, écrivait-il, j'imagine qu'elle le réveillera de sa léthargie. Ce sont deux gladiateurs dignes d'entrer en lice. La souplesse, l'ironie, et la grâce de l'un formeront un contraste agréable avec la véhémence et l'énergie de l'autre.

Le Dr Morin admet même que Hume avait réellement attiré Rousseau en Angleterre dans l'intention de lui nuire, mais son affirmation n'est pas étayée sur des preuves suffisantes pour entraîner la conviction. En ce qui concerne les lettres égarées ou décachetées, c'est une question que nous ne saurions résoudre ; on a toutefois prétendu qu'il fallait y voir la main de Thérèse.

*
* *

Hume ne répondit pas directement à Rousseau, mais il prit le public pour juge et il se montra sans ménagement et sans pitié. Il entretint d'abord de l'affaire ses amis de Paris, et en particulier le baron d'Holbach, ennemi personnel de Rousseau, et leur écrivit que Rousseau était un scélérat. En vain Mme de Boufflers essaya-t-elle de le calmer ; il savait que Jean-Jacques rédigeait ses mémoires et il voulut préparer l'opinion. Il fit donc paraître un opuscule intitulé *Exposé succinct de la contestation qui s'est élevée entre M. Hume et M. Rousseau*, où il donnait quelques accrocs à la vérité, mais si bien présentés, que pas un doute ne s'éleva. Une édition française de l'*Exposé* fut faite avec un avertissement dû à la plume de d'Alembert et tout à la louange de Hume. La conduite de ce dernier fut du reste généralement blâmée. « Tout le monde, lui écrivait Adam Smith, vous conseille de ne rien publier » (1).

Hume s'attendait à une réponse de Jean-Jacques, mais celui-ci se refusa à toute polémique. « Je continuerai de me taire, écrivait-il, et je n'ai rien du tout à dire de M. Hume, sinon que je le trouve bien insultant pour un bon homme et bien bruyant

(1) *Hume's life Correspondance.*

pour un philosophe » (1). Plus tard, il convint même qu'il s'était trop laissé emporter par son humeur (2).

Par cette querelle, Rousseau s'était attiré bien des ennuis. Ses protectrices, M[me] de Boufflers et M[me] de Vercellis, lui avaient vivement reproché sa conduite, et pendant plus d'une année, Jean-Jacques, froissé, renonça à toute correspondance avec elles. Milord Maréchal, après avoir essayé de le calmer et de lui représenter ses torts, lui écrivit : « Je suis vieux, j'ai peu de » mémoire, je ne sais plus ce que j'ai écrit à Dupeyrou, mais je » sais que je voulais vous servir en assoupissant une querelle » sur des soupçons qui me paraissent mal fondés. Peut-être ai- » je fait quelque sottise ? Pour les éviter, à l'avenir ne trouvez » pas mauvais que j'abrège la correspondance, comme je l'ai » déjà fait avec tout le monde, même avec les plus proches pa- » rents et amis, pour finir mes jours dans la tranquillité ».

A partir de ce jour, nous n'avons qu'une seule lettre de Milord Maréchal à Rousseau. En vain ce dernier essaya de faire revenir son ami sur sa détermination. Larmes, supplications, tout fut inutile. Lord Keith ne cessa point cependant de s'intéresser à Jean-Jacques, et, par son testament, il lui légua en souvenir la montre qu'il portait habituellement.

Pendant tout le temps qu'il séjourna à Wooton, Rousseau eut deux occupations principales. Quand il faisait beau, il s'en allait à la campagne herboriser. La botanique était devenue pour lui une passion, un besoin ; elle le fit entrer en relations avec la duchesse de Portland, la seule personne avec laquelle il ne se soit jamais brouillé.

Quand il pleuvait, il écrivait ses *Confessions*. Il mettait ainsi à exécution un projet formé depuis deux ans déjà. Son but était bien net ; c'était sa défense qu'il préparait. En présence des accusations qu'on lançait contre lui, il voulait se montrer tel qu'il était, et dire le bien et le mal avec la même franchise. « Je me suis montré, dit-il, tel que je fus, méprisable et vil

---

1. Lettre à Laliaud, 15 novembre 1766.

2. Bernardin de Saint-Pierre. Préambule de l'*Arcadie*.

quand je l'ai été; bon, généreux, sublime quand je l'ai été; j'ai dévoilé mon intérieur tel que tu l'as vu toi-même. Etre éternel, rassemble autour de moi l'innombrable foule de mes semblables : qu'ils écoutent mes confessions, qu'ils gémissent de mes indignités, qu'ils rougissent de mes misères. Que chacun d'eux découvre à son tour son cœur au pied de ton trône, avec la même sincérité et puis qu'un seul te dise s'il l'ose : je fus meilleur que cet homme-là ».

Pendant près d'une année, Rousseau vécut en assez bons termes avec M. Davenport et avec ses voisins; mais, peu à peu, la défiance rentre dans son âme. Ses lettres sont ouvertes, il craint pour ses papiers; les domestiques de son propriétaire sont impolis à son égard, il se croit environné de pièges. Enfin, son séjour à Wooton lui devint intolérable, et le 30 avril, il écrivait à M. Davenport : «..... Demain, Monsieur, je quitte votre maison..., je n'ignore ni les embûches qui m'attendent, ni l'impuissance où je suis de m'en garantir; mais, Monsieur, j'ai vécu. Il ne me reste qu'à finir avec courage une carrière passée avec honneur ».

Si l'on en croit Hume (cité par Morin, ch. V), il partit le lendemain pour Londres avec l'intention de prendre la route de Douvres, mais il ne savait ce qu'il faisait. Au lieu d'aller à Douvres, il prenait une direction toute différente et se rendait à Spadling, à 200 milles de Douvres. Là, n'osant sortir de chez lui, il écrivit au général Conway.

« Je veux sortir, Monsieur, de l'Angleterre ou de la vie et je sens bien que je n'ai pas le choix. Les manœuvres sinistres que je vois m'annoncent le sort qui m'attend si je feins seulement de m'embarquer. J'y suis déterminé pourtant, parce que toutes les horreurs de la mort n'ont rien de comparable à celles qui m'environnent. Objet de la risée et de l'exécration publiques, je ne me vois environné que de signes affreux qui m'annoncent ma destinée. C'est trop souffrir, Monsieur, et toute interdiction de correspondance m'annonce assez que sitôt que l'argent qui me reste sera dépensé, je n'ai plus qu'à mourir ».

Jean-Jacques a plus tard raconté à Corancez dans quelles conditions s'accomplit sa fuite. Il se mit dans la tète que Choiseul le faisait chercher, sa peur fut telle qu'il partit sans argent et sans vouloir embarrasser sa marche d'effets ou de paquets qui ne fussent pas de première nécessité. Il payait avec un morceau de fourchette ou de cuiller d'argent qu'il cassait ou faisait casser dans les auberges. « Il arrive au port, dit Corancez, les vents étaient contraires : il ne voit dans cet événement si ordinaire qu'un complot et des ordres supérieurs pour retarder le départ... Quoiqu'il ne parlât pas la langue, il se met cependant sur une élévation et harangue le peuple qui ne comprenait pas un mot de son discours. Enfin le vent le permet et l'on part. Il ajoute qu'il ne peut me dissimuler, ni se dissimuler à lui-même que c'est une attaque de folie. Elle était telle, ajoute-t-il, que j'allai jusqu'à soupçonner cette digne femme, en me montrant la sienne, d'être du complot et de s'entendre avec mes ennemis » (1).

---

(1) Corancez. *De J.-J. Rousseau*, *Journal de Paris*, an VI, n. 260.

CHAPITRE IV

LES DERNIÈRES ANNÉES DE J.-J. ROUSSEAU

La surexcitation de Rousseau tomba aussitôt qu'il fut arrivé en France, et il écrivit à ses amis des lettres très sensées. De Calais où il avait débarqué, il se rendit à Amiens; bien qu'il s'efforçât de garder l'incognito, on le fêta, et le prince de Conti craignant pour sa liberté lui écrivit : « Vous êtes en grand danger.... Le premier procureur du roi qui vous dénoncera forcera le Parlement à vous faire arrêter. Sortez secrètement, et de nuit, d'Amiens; allez en changeant de nom dans un asile momentané que vos amis vous ont ménagé hors du ressort du Parlement de Paris. On avisera ensuite » (1).

Rousseau, après s'être retiré pendant quelques jours dans une propriété du marquis de Mirabeau, se rendit aux désirs du prince de Conti, et vint habiter le château de Trye, près de Gisors. Il y vécut sous le nom de Renou avec « sa sœur ». A peine fut-il installé, que ses plaintes commencèrent. Les domestiques du prince, écrivait-il à Coindet, voulaient lui rendre odieux le séjour du château (2). Il est très possible d'ailleurs que ses récréminations n'aient pas été sans fondement et que les domestiques habitués à vivre en maîtres lui aient fait subir quelques vexations. Bientôt ce furent les habitants du village eux-mêmes qui le regardèrent d'un mauvais œil.

» Vous voulez, écrit-il le 12 août à Mirabeau, que je vous rende compte de la manière dont je suis ici. Non, mon respec-

(1) *Lettre du prince de Conti à Rousseau,* fin mai 1767.
(2) *Lettres à Coindet,* 27 juin et 5 juillet 1767.

table ami, je ne déchirerai pas votre cœur par un semblable récit. Les traitements que j'éprouve en ce pays, de la part de tous les habitants sans exception, et dès l'instant de mon arrivée, sont trop contraires à l'esprit de la nation et aux intentions du grand prince qui m'a donné cet hospice pour que je ne puisse les imputer qu'à un esprit de vertige dont je ne veux pas même rechercher la cause ». Tout d'abord il voulut tenir tête à l'orage. Il était là par la volonté du prince, il ne s'en laisserait pas déloger par de simples domestiques (1). Mais sa volonté ne tarda pas à faiblir et il demanda à son protecteur l'autorisation de quitter le château. Conti essaya en vain de le calmer en lui montrant l'inanité de ses soupçons et de ses « lubies ». Une visite qu'il fit Trye ne parvint même pas à rassurer Rousseau. « Le voyage du prince a fait de l'effet dans le pays, disait-il, aucun dans la maison. La racine du mal n'est pas coupée ». Il se persuada alors que son protecteur le sachant menacé de dangers sérieux, le retenait prisonnier à Trye, tandis que ses ennemis, par mille persécutions, cherchaient à l'en faire sortir. « On a donc suscité contre moi, écrit-il à Dupeyrou, toute la maison du prince, les prêtres, les paysans, tout le pays.... On veut absolument m'attirer à Paris. Pourquoi ? Je vous laisse à deviner. La partie sans doute est liée : on veut ma perte, on veut ma vie, pour se délivrer de ma garde une fois pour toutes. Aussi rien ne pourra me tirer d'ici que la force ouverte. Outrages, ignominies, mauvais traitements, j'endurerai tout et je suis déterminé d'y périr » (2).

Une visite que lui fit Dupeyrou aurait pu le calmer. Mais par une circonstance fatale cet ami tomba malade, et dans son délire prononça des paroles incohérentes. Il accusa Rousseau, qui le soignait avec une ardente sollicitude, de vouloir l'empoisonner. Cette accusation mit J.-J. Rousseau hors de lui, et une longue lettre du prince de Conti montre jusqu'à quel point son esprit en fut affecté.

« Un jour, dit-il dans cette lettre, le malade commença à

(1) Lettre à Coindet, 29 juil. 1767.
(2) Lettre à Dupeyrou, 8 sept. 1767.

s'inquiéter extrêmement; il parlait sans cesse des mauvais levains qu'il disait être dans son estomac; ses regards, son air, ses mots entrecoupés avaient quelque chose de si étrange que, m'en alarmant enfin tout de bon, je résolus d'en pénétrer le mystère. Que devins-je quand, à force de l'examiner, de le presser, de le conjurer d'expliquer son silence obstiné, je parvins à comprendre qu'il se croyait empoisonné, et par qui? Mon Dieu!... J'ai toujours cru qu'il y avait des sortes de délires qui ne pouvaient jamais entrer dans la tête d'un honnête homme, fût-il devenu fou, et ce n'est pas surtout dans les têtes aussi bien organisées et vivifiées par un cœur aussi sain que j'ai toujours cru le sien, que de tels délires peuvent prendre de la consistance. Je cherchai d'abord hors de lui la source d'une opinion où, par sa nature, et par ma position, l'on ne sait lequel domine de l'atrocité, de l'absurdité, de l'impossibilité même puisque M. Dupeyrou, depuis le moment de son arrivée jusqu'à celui où il est tombé malade, n'a rien mangé ni bu chez moi quoi que ce puisse être, dont nous n'ayons mangé et bu avec lui. J'examinai plus attentivement son domestique, dont le patelinage m'avait toujours déplu, et bientôt je ne doutai plus que ce ne fût lui qui tournait la tête à son maître. J'avais prévu depuis longtemps qu'on cherchait à séduire les domestiques de mon ami pour tâcher d'intercepter par eux nos lettres et parvenir à visiter nos papiers... »

« ... Sentant de quelle importance il était pour la guérison de mon ami de le tranquilliser, de lui ôter ses noires et folles idées, je n'épargnai rien pour l'engager à m'ouvrir son cœur, à m'expliquer la cause d'une défiance aussi extravagante, à me mettre à portée de l'en guérir, à me dire au moins nettement qu'il se défiait de moi... Tout fut inutile. Sourd à la plus touchante voix du sentiment et de l'amitié, il ne me fit que des réponses obscures, équivoques, trompeuses, faussement négatives et que démentaient ses regards et son air... Je tentai de sonder son valet, il ne sourcilla pas; je crus voir dans ses yeux cette imperturbable assurance des scélérats qui ressemble à la simplicité de l'innocence, et gémissant de douleur, je me vis

forcé de renoncer à percer ce ténébreux mystère. Je résolus alors de faire appeler un médecin... »

Le médecin arrive et ordonne une potion que Rousseau se charge d'administrer.

«... La couleur en était grise, un peu noirâtre, et le blanc de la tasse faisait paraître la liqueur encore plus noire; cette couleur le frappa extrêmement. Il me dit en me fixant et en prenant la tasse : « Je le prends avec bien de la confiance ». Je vis, à son air, combien il mentait. Ce regard me déchira, mon âme, à la fois navrée, indignée et élevée, était prête à s'enflammer. Je me contins; mais, sentant l'horreur de mon sort et la noblesse de mon rôle, je me vis à la place du médecin Philippe et je lui dis d'un ton qui seul l'eût désabusé, s'il avait su lire : « Oui, mon excellent ami, ayez la confiance d'Alexandre et je vous promets que vous en aurez le succès ». Il but, malheureusement il se trouva de la poudre précipitée au fond de la tasse; l'aspect de cette poudre acheva de l'effaroucher. Je le pressai de boire, il le fit, se laissa tomber sur son chevet et s'endormit à l'instant ».

«... Le médecin vint le soir et le trouva beaucoup mieux; j'en jugeai de même. Il s'obstina à se trouver beaucoup plus mal et son domestique parlait comme lui. Enfin l'air de désespoir que je vis autour de moi, les mots cruels et entrecoupés du maître, les accablantes exclamations du valet me troublèrent... Je me précipitai sur mon ami, collant mon visage sur le sien, l'inondant de mes pleurs, et poussant des cris à demi-étouffés : je ne sais ce que je lui dis dans mon transport, mais je sais très certainement que le plus ardent de mes vœux était de pouvoir expirer à l'instant même. Quel effet croiriez-vous, monseigneur, que tout cela fit sur son esprit rampant et préoccupé? Le barbare m'osa reprocher que je choisissais l'instant de sa plus grande faiblesse pour lui donner une commotion qui l'achevât.

»... Plein de tout ce qui venait de se passer et toujours plus effrayé du manège du valet, qui semblait n'attendre à chaque instant que le dernier soupir de son maître, j'en vins, dans ma terreur, jusqu'à craindre que ce malheureux ne commît lui-

même le crime qu'il semblait vouloir m'imputer, et ce noir soupçon prit tout à coup une si grande force, que je résolus de rester toujours auprès du malade et de veiller sur tout ce qu'il lui ferait prendre. Je restai jusqu'à minuit dans sa chambre, persistant dans cette résolution et l'exécutant. Cependant je ne tardai pas à sentir mon injustice et à en rougir. Convaincu que cet homme est un fourbe, mais non pas un empoisonneur, je me reprocherai toujours d'avoir pu soupçonner un valet d'un forfait abominable, dont mon ami n'avait pas craint d'accuser dans son cœur son ami » (1).

Möbius et Cabanès qui rapportent également cette lettre, semblent attribuer toute l'histoire à la folie de J.-J. Rousseau. C'est une erreur, car Dupeyrou reconnut positivement qu'il avait déliré et reprocha à son ami d'avoir tenu compte des élucubrations d'un cerveau enfiévré (2). Une brouille sérieuse faillit même s'en suivre.

Ces inquiétudes, ce découragement étaient peu favorables à un travail suivi ; aussi le temps que Rousseau passa à Trye fut pour ainsi dire stérile, et il ne fit paraître que son dictionnaire de musique, d'ailleurs terminé depuis longtemps déjà. Son unique passion était la botanique, et bientôt même il dut y renoncer, ses ennemis l'empêchant de sortir. « On a fermé, barré, barricadé le château de tous les côtés, écrit-il à Dupeyrou » (3). Le séjour de Trye lui devint de plus en plus insupportable ». On l'attendait au passage et on lançait sur lui la populace des villages voisins (4). Il se préoccupa dès lors de chercher un nouvel asile, et écrivit à Mme de Boufflers pour la première fois depuis dix-huit mois. Ce devait être aussi la dernière, car la ré-

---

(1) Lettre au prince de Conti, 19 nov. 1767, Sayous, *Le XVIIIe siècle à l'étranger*, I, chap. XI et appendice.

(2) *Correspondance de J.-J. Rousseau et Moultou*, publiée par N. Bonhòti et aussi Chatelain, *La folie de J.-J. Rousseau*, p. 127.

(3) Lettre à Dupeyrou, 10 fév. 1768.

(4) Lettre à Dupeyrou, 3 mars 1768.

ponse simplement polie qu'il reçut de son ancienne protectrice le confirma dans les soupçons qu'il commençait à faire peser sur elle et il la compta au nombre de ses ennemis.

Il écrivit également à M. de Choiseul lui disant qu'il comptait sur sa générosité et se jetait dans ses bras. Sa disgrâce ne pourrait être que l'effet d'une erreur et bientôt il espérait jouir d'une liberté dont il n'abuserait pas. Le ministre n'ayant rien voulu promettre, Rousseau en augura qu'il s'était fait un nouvel ennemi. Et bien que le gouvernement ne songeât nullement à l'inquiéter, grâce sans doute à la haute protection du prince de Conti, la pensée que M. de Choiseul était son plus ardent persécuteur devint sa préoccupation dominante.

L'esprit de Rousseau n'était cependant pas tellement affecté, qu'il ne se rendît parfois compte lui-même de l'inanité de ses soupçons. « Je ne me pardonnerai pas, mon ami, disait-il à Laliaud, de vous laisser l'inquiétude qu'a pu vous donner ma précédente lettre sur les idées dont j'étais frappé en l'écrivant... Voyant que rien de tout ce que j'avais imaginé n'est arrivé, je commence à craindre après tant de malheurs réels d'en avoir quelquefois d'imaginaires qui peuvent agir sur mon cerveau » (1).

Bientôt, il est vrai, ses idées sombres reprennent le dessus et son inquiète imagination, défigurant les événements, lui faisait craindre de nouvelles persécutions. C'est ainsi que deux mois plus tard il se figura être l'objet d'une accusation d'empoisonnement. Le concierge du château, Deschamps, qu'il considérait comme son plus mortel ennemi, se mourant d'hydropisie, il lui avait envoyé du vin, des confitures et du poisson. Quelques mots échappés au malade lui firent croire qu'on le soupçonnait de s'être vengé en offrant un poisson empoisonné, et le malheureux concierge étant mort une semaine plus tard, il perdit tout à fait la tête. « Tout ce que je vis et entendis dans le cours de cette journée, écrit-il, les propos équivoques et insidieux de M. Manoury (l'intendant du prince), du frotteur, du

(1) Lettre à Laliaud, 28 mars 1768.

perruquier, ceux qui se répandaient sourdement dans le voisinage, la contenance qu'avait eue le défunt vis-à-vis de moi les derniers jours, tout me disait que j'étais accusé de l'avoir empoisonné. Alors je pris mon parti. J'écrivis le 8 au matin à M. Manoury pour lui proposer l'ouverture du cadavre. M. Manoury refusa. Sur ce refus net et décidé, je pris le parti de m'adresser au fermier. La lettre dont je le chargeai pour Son Altesse Sérénissime contenait une déclaration que je voulais aller purger mon décret à Paris, une prière de m'y faire conduire le lendemain, très sûr que si je me mettais en devoir d'y aller moi-même, les gens à qui j'avais affaire ne manqueraient pas de m'accuser, et enfin une résolution de ma part, si je n'avais nulles nouvelles le samedi, de me consigner le dimanche dans la prison de Trye pour y rester jusqu'à ce qu'il plût à Son Altesse Sérénissime de me faire conduire à mes juges » (1). Bien qu'afin de le rassurer, le prince de Conti eût permis de pratiquer l'autopsie (2), Jean-Jacques quitta Trye le 28 juin 1768, et écrivit à son protecteur.

« Monseigneur, ceux qui composent votre maison (je n'en excepte personne) sont peu faits pour me connaître : soit qu'ils me prennent pour un espion, soit qu'ils me croient honnête homme, tous doivent également craindre mes regards. Aussi, Monseigneur, ils n'ont rien épargné et ils n'épargneront rien, chacun par les manœuvres qu'il lui convient, pour me rendre haïssable et méprisable à tous les yeux, et pour me forcer enfin à sortir de votre château. Monseigneur, en cela je dois et je veux leur complaire. Ma vie et mon cœur sont à vous, mais mon honneur est à moi, permettez que j'obéisse à sa voix qui crie, et que je sorte dès demain de chez vous; j'ose dire que vous le devez. Ne laissez pas un coquin de mon espèce parmi ces honnêtes gens » (3).

---

(1) Note commémorative de la maladie et de la mort de M. Deschamps, in Sayous, *Le XVIII[e] siècle à l'étranger*, t. I, Appendice.

(2) Lettre du prince de Conti à Rousseau, 8 avril 1768.

(3) Lettre à M. de Conti, juin 1768.

De Trye, Rousseau se rendit à Lyon ; à peine fut-il arrivé dans cette ville, que ses idées délirantes cessèrent de l'obséder et pendant quelques jours il put tranquillement se livrer à sa passion favorite. C'est une remarque que nous aurons d'ailleurs à faire, à plus d'une reprise, que le changement de lieu, exerçait sur son esprit une heureuse influence. Il recouvrait immédiatement un peu de calme.

A Grenoble, cependant, où il s'en fut quelques jours plus tard, de sombres pensers vinrent à nouveau l'attrister. En vain la population tout entière lui fit-elle un accueil enthousiaste ; il ne se croyait plus en sûreté malgré la protection du prince de Conti. Il se persuada que M. de Conzié, l'un de ses plus vieux amis, était entièrement acquis à M. de Choiseul, et refusa l'hospitalité qu'il lui offrait. Il partit de Grenoble désespéré, n'attendant plus ni équité ni commisération de personne, disposé à renoncer à tout, même à la botanique (1). Son esprit était frappé de cette pensée qu'il allait au-devant de la mort et il écrivait à Thérèse : « Depuis mon départ de Trye, j'ai des preuves de jour en jour plus certaines que l'œil vigilant de la malveillance ne me quitte pas d'un pas, et m'attend principalement sur la frontière... Si vous ne recevez pas de huit jours de mes nouvelles, n'en attendez plus et disposez de vous » (2).

Parti de Grenoble, sans trop savoir où il allait, Rousseau arriva peu de jours après à Bourgoin et se fixa dans ce petit village où il connaissait quelques personnes. Un mois plus tard, il se décidait à récompenser le dévouement de Thérèse en rendant indissoluble un attachement de vingt-cinq ans.

« Cet honnête et saint engagement, écrivait-il, a été contracté dans toute sa simplicité, mais aussi dans toute la vérité de la nature, en présence de deux hommes de mérite et d'honneur » (3). Il n'y eut pas de mariage légal au sens propre du mot, et on en a souvent fait un reproche à Rousseau ; peut-être

(1) Lettre à Servan, 11 août 1768.
(2) Lettre à Mlle Levasseur, 25 juillet 1768.
(3) Lettre à Moultou, 10 octobre 1768.

convient-il de faire remarquer qu'il appartenait au culte réformé et qu'à cette époque les mariages des protestants étaient entravés.

* * *

Jean-Jacques ne trouva point à Bourgoin le calme qu'il y cherchait. Un événement malheureux, où il vit nettement la main de ses ennemis, lui fit croire à nouveau qu'il était persécuté. Il reçut de son ami Bovier avis qu'un sieur Thévenin, de Grenoble, lui réclamait la somme de neuf francs empruntée dix ans auparavant. Jean-Jacques nia la dette et reconnut en Thévenin un imposteur. Il demanda au comte de Tonnerre à être confronté avec ce fourbe qui faisait le jeu de ses ennemis en voulant le déshonorer.

Il vint à Grenoble dans ce but, n'y trouva point M. de Tonnerre et eut, sans résultat, une longue explication devant Bovier avec son soi-disant créancier. Il fut d'autant plus affecté de ces démarches inutiles, qu'il apprit bientôt que Thévenin avait été jadis condamné aux galères pour diffamation. Ses soupçons se confirmaient donc : « Je vois, dit-il, à Lalliaud, que ma diffamation est jurée, et qu'on veut l'opérer à tout prix ; mon intention n'est pas de daigner me défendre, quoiqu'en cette occasion je n'aie pu résister au désir de démasquer l'imposteur, mais j'avoue qu'enfin dégoûté de la France, je n'aspire qu'à m'en éloigner et du foyer des complots dont je suis la victime » (1).

Le gouverneur de la province, M. de Tonnerre, imposa silence à Thévenin et voulut même le condamner à la prison. Il fit part de ses intentions à Rousseau qui refusa de tirer vengeance « d'un tel malheureux ». Son seul désir eût été de faire la lumière complète et de remonter ainsi « à la source du complot profondément ténébreux, dont il était la victime » (2) ; mais il demeura convaincu que ses ennemis avaient circonvenu ses juges et voulaient en emprisonnant Thévenin étouffer l'affaire.

Aussi désirait-il quitter Bourgoin. Un moment, il songea à se

(1) Lettre à Laliaud, 21 septembre 1768.
(2) Lettre au comte de Tonnerre, 16 novembre 1768.



retirer à Chypre dont la flore tentait sa passion de botaniste puis renonça presque aussitôt à cette idée, et à celle qu'il avait eue également de se rendre dans les Cévennes. Il craignait de favoriser les projets de ses persécuteurs et de devenir leur dupe en recherchant la solitude. Il se résolut alors à demander à M. de Choiseul un passeport pour se rendre à Venise, mais on eut soin, prétend-il de ne lui donner satisfaction que trop tard, lorsque les Alpes étaient déjà bloquées par les neiges. Une lettre qu'il reçut à ce moment de M. Davenport lui suggéra l'idée de retourner à Wooton. Il écrivit dans cette intention à l'ambassadeur d'Angleterre et ne voulut plus donner suite à son projet quand il apprit que le secrétaire d'ambassade était « l'honnête Walpole ». Une raison plus grave lui fit ajourner tout voyage.

« Tandis que j'attendais mes réponses, dit il, j'aperçus autour de moi une agitation si marquée, j'entendis rebattre à mes oreilles des propos si mystérieux, qu'il fut clair qu'on cherchait à m'alarmer et me troubler tout à fait, et l'on réussit » (1). Au même moment précisément le bruit se répandit qu'on venait d'arrêter un complice du régicide Damiens (2), et Jean-Jacques comprit enfin le but de ses ennemis. En visitant les papiers que lors de sa fuite de Montmorency il avait chargé M. de Luxembourg de trier, il vit une lacune.

« Que devins-je, dit-il, en remarquant que cette lacune tombait précisément sur le temps de l'époque dont le prisonnier qui venait de passer m'avait rappelé l'idée ! Cette découverte me bouleversa ; j'y trouvai la clef de tous les mystères qui m'environnaient. Je compris que cet enlèvement de lettres avait certainement rapport au temps où elles avaient été écrites, et que, quelque innocentes que fussent ces lettres, ce n'était pas pour rien qu'on s'en était emparé... Je conclus de là que depuis plus de six ans ma perte était jurée, et que ces lettres inutiles à tout autre usage servaient à fournir les points fixes des temps et des

---

(1) *Comme on n'a plus entendu parler, que je sache, de ce prétendu prisonnier, je ne doute point que tout cela ne fût un jeu barbare et digne de mes persécuteurs.*

(2) Lettre à M. L. D. M. 23 novembre 1770.

lieux, pour bâtir le système d'imposture dont on voulait me rendre victime » (1).

Rousseau renonça dès lors à toute idée de voyage en Angleterre, dans la crainte que son départ ne fût interprété comme un aveu de culpabilité. Il résolut de se confier à M. de Saint-Germain, officier d'artillerie en retraite, la seule personne de Bourgoin qui ne lui eût pas fait d'avances et qui, par cela même ne lui parut pas suspecte. Ce bon vieillard parvint sans doute à lui montrer l'inanité de ses craintes, car quelques jours plus tard il écrivit à Dupeyrou : « Certaines découvertes, amplifiées peut-être par mon imagination, m'ont jeté durant plusieurs jours dans une agitation fiévreuse qui m'a fait beaucoup de mal..... Tout est calmé » (2).

* * *

Tous ces ennuis, toutes ces préoccupations achevèrent de miner sa santé déjà bien compromise par le climat malsain de Bourgoin, et l'usage d'un vin frelaté.

Il perdit l'appétit, eut de la fièvre et de violents maux de tête, et souffrit même d'une dilatation d'estomac, qui ne laissa pas que de l'inquiéter au point qu'il crut la mort prochaine. « L'air marécageux et l'eau de Bourgoin, annonce-t-il à Moultou, m'ont fait contracter une maladie singulière dont, de manière ou d'autre, il faut tâcher de me délivrer. C'est un gonflement d'estomac très considérable et sensible même en dehors, qui m'oppresse, m'étouffe et me gêne, au point de ne plus pouvoir me baisser ; et il faut que ma pauvre femme ait la peine de me mettre mes souliers » (3).

Quinze jours plus tard, la fièvre l'avait tellement affaibli qu'il ne pouvait écrire lui-même. Aussi se décida-t-il à accepter l'hospitalité que lui offrait M. de Césarges au château de Monquin, situé à une demi-lieue de Bourgoin mais à mi-côte. Là sa santé se remit peu à peu, et en même temps le calme revint en

(1) Lettre à M. L. D. M., 23 novembre 1770.

(2) Lettre à Dupeyrou, 28 novembre 1768.

(3) Lettre à Moultou, 30 déc., p. 78.

son esprit. Il put herboriser et se livrer à ses études favorites. Mais le repos ne devait pas être de longue durée, et dès le mois de mai il écrivait au prince de Conti que de son plein gré il ne pouvait rester à Monquin. Quel que fût pour lui le danger d'un voyage, son honneur lui ordonnait de chercher un autre asile. Conti s'efforça de rassurer et d'apaiser ses soupçons contre M. de Luxembourg; il consentit même à le recevoir à Pougues près de Nevers (1). L'entrevue eut lieu au mois de juillet, sans autre résultat, semble-t-il, que d'amener un froid entre Rousseau et son protecteur. En effet, à partir de cette époque, on ne trouva plus de trace de correspondance entre eux.

Rousseau faillit rompre également avec sa femme. D'une lettre qu'il lui adressa le 12 août 1769, il ressort clairement qu'elle supportait difficilement son humeur maussade et qu'elle se plaignait de son incapacité à remplir certains devoirs. Elle menaçait Jean-Jacques de le quitter et celui-ci lui donna toute liberté de le faire. Il n'y eut pourtant pas de séparation; Jean-Jacques eut sans doute à plus d'une reprise à se plaindre de sa femme, il nous le laisse tout au moins entendre dans la dernière partie de ses *Confessions,* mais nous devons remarquer que jamais il ne l'a soupçonnée d'être de connivence avec ses ennemis et qu'il eut toujours en elle une confiance absolue.

Persuadé que ses ennemis le poursuivaient toujours de leur haine et que leur but principal était de ternir sa mémoire, Rousseau voulut préparer sa défense. Il reprit ses *Confessions,* et en quelques mois composa la deuxième partie. S'il écrivit les six premiers livres avec plaisir, car « tous les souvenirs qu'il avait à se rappeler étaient autant de nouvelles jouissances » (2), le ton est bien changé dans cette seconde partie. Rousseau est dominé par cette pensée qu'un complot est formé contre lui, et dans son Introduction du VIIe livre, il nous indique nettement quel était son état d'esprit. « Aujourd'hui, ma mémoire et ma tête affaiblies me rendent presque incapable de tout travail, je

---

(1) H. Beaudoin, *La vie et les œuvres de Jean-Jacques Rousseau,* II, p. 466.
(2) *Confessions,* liv. VII, p. 270.

ne m'occupe de celui-ci que par force et le cœur serré de détresse. Il ne m'offre que malheurs, trahisons, perfidies, que souvenirs attristants et déchirants. Je voudrais pour tout au monde pouvoir ensevelir dans la nuit du temps ce que j'ai à dire, et, forcé de parler malgré moi, je suis réduit encore à me cacher, à ruser, à tâcher de donner le change, à m'avilir aux choses pour lesquelles j'étais le moins né. *Les planchers sous lesquels je suis ont des yeux, les murs qui m'entourent ont des oreilles : environné d'espions et de surveillants malveillants et vigilants, inquiet et distrait, je jette à la hâte sur le papier quelques mots interrompus, qu'à peine j'ai le temps de relire, encore moins de corriger* » (1).

Il fait remonter l'origine de tous ses maux à sa rupture avec ses anciens amis Grimm et Diderot, et il considère le premier surtout comme le chef du complot qui poursuit sa perte.

Ce même état d'esprit, nous le retrouvons dans une lettre que Rousseau écrivit à M. de Saint-Germain le 16 février 1770 et que Dusaulx appelle son testament mystique. Dans cette lettre, véritable supplément aux *Confessions*, Jean-Jacques expose longuement les persécutions dont il est l'objet et se plaint de sa destinée.

« Qu'il est cruel, dit-il, qu'il est déchirant pour le plus aimant des hommes de se voir devenir l'horreur de ses semblables en retour de son tendre attachement pour eux..... Quels sont mes torts envers M. de Choiseul ? Un seul, mais grand, celui d'avoir pu l'estimer..... Je lui donnai des louanges qu'il méritait trop peu pour les prendre au pied de la lettre. Il se crut insulté, et de là tous mes malheurs.

» Pour mieux assouvir sa vengeance, il n'a voulu ni ma mort qui finissait mes malheurs, ni ma captivité qui m'eût du moins donné le repos. Il a conçu que le plus grand supplice d'une âme fière et brûlante d'amour pour la gloire était le mépris et l'opprobre, et qu'il n'y avait point pour moi de pire tourment que celui d'être haï ; c'est sur ce double objet qu'il a dirigé son plan.

---

(1) *Confessions*, liv. VII, p. 270.

Il s'est appliqué à me travestir en monstre effroyable ; il a concerté dans le secret l'œuvre de ma diffamation ; il m'a fait enlacer de toutes parts par ses satellites ; il m'a fait traîner par eux dans la fange ; il m'a rendu la fable du peuple et le jouet de la canaille.....

» Pour m'isoler et m'ôter tout appui, les moyens étaient simples. On connaissait mes amis, on a travaillé sur eux ; aucun n'a résisté. On a éventé par la poste toutes les correspondances que je pouvais avoir. On m'a détaché de temps en temps de petits chercheurs de places, de petits imploreurs de recommandations, pour savoir par eux s'il ne restait personne qui eût pour moi de la bienveillance, et travailler aussitôt à me l'ôter.

» Parvenu une fois à ce point, tout devient facile et désormais on va faire de moi tout ce qu'on voudra de mauvais. Si je reste en repos, c'est que je médite des crimes, et peut-être le pire de tous, celui de dire la vérité ; si, pour me distraire de mes maux je m'amuse à l'étude des plantes, c'est pour y chercher du poison. Mais comment en est-on venu là ? Quel fut le premier forfait qui rendit les autres croyables?..... Les passions qui portent au crime sont analogues à leurs noirs effets ; où furent les miennes ? Je n'ai connu jamais les passions haineuses ; jamais l'envie, la vengeance, la méchanceté n'entrèrent dans mon cœur. Je suis bouillant, emporté, quelquefois colère ; jamais fourbe ni rancunier, et quand je cesse d'aimer quelqu'un cela s'aperçoit bien vite. Je hais l'ennemi qui veut me nuire ; mais sitôt que je ne le crains plus, je ne le hais plus. Que Diderot, que Grimm surtout le plus caché, le plus ardent, le plus implacable, celui qui m'attira tous les autres, dise pourquoi il me hait. Est-ce pour le mal qu'il a reçu de moi ? Non ; c'est pour celui qu'il m'a fait, *car souvent l'offensé pardonne, mais l'offenseur ne pardonne jamais.* Mme la comtesse de Boufflers me hait, et en femme, c'est tout dire.... Mme la maréchale de Luxembourg me hait. Elle a raison ; j'ai commis envers elle des balourdises, bien innocentes assurément dans mon cœur ; bien involontaires, mais que jamais femme ne pardonne... Ajoutez à cette courte liste, M. de Choiseul, dont j'ai déjà parlé, et qui malheureusement à lui seul en vaut mille,

le docteur Tronchin envers qui je n'eus d'autre tort que d'être Genevois comme lui, et d'avoir autant de célébrité, quoique j'eusse gagné moins d'argent; enfin le baron d'Holbach, aux avances duquel j'ai résisté longtemps, par la seule raison qu'il était trop riche. Trouvez-vous là quelque méchanceté dans ce pauvre Jean-Jacques? Voilà pourtant les seuls ennemis personnels que j'aie eus jamais... Mais quels sont enfin ces forfaits dont je me suis avisé si tard de souiller ma réputation?... Oh c'est ici le mystère profond qu'il ne faut jamais que je sache, et qui ne doit être ouvertement publié qu'après ma mort, quoiqu'on fasse en sorte, pendant ma vie, que tout le monde en soit instruit hors moi seul. Pour me forcer en attendant de boire la coupe de l'ignominie, on aura soin de la faire circuler sans cesse autour de moi dans l'obscurité, de la faire dégoutter, ruisseler sur ma tête, afin qu'elle m'abreuve, m'inonde, me suffoque, mais sans qu'aucun trait de lumière ne me l'offre jamais à ma vue et me laisse discerner ce qu'elle contient... Non! je ne serai point accusé, point arrêté, point jugé, point puni en apparence; mais on s'attachera, sans qu'il y paraisse, à me rendre la vie odieuse, insupportable, pire cent fois que la mort; on me fera garder à vue; je ne ferai pas un pas sans être suivi; on m'ôtera tous les moyens de rien savoir et de ce qui me regarde et de ce qui ne me regarde pas; on ne laissera courir mes lettres et paquets que pour ceux qui me trahissent; on coupera ma correspondance avec tout autre; tout se taira dans toute assemblée à mon arrivée.

» ... Le complot, conduit avec tant d'art et de mystère, est en pleine exécution. Que dis-je? Il est déjà consommé; me voilà devenu le mépris, la dérision, l'horreur de cette même nation, dont j'avais, il y a dix ans, l'estime, la bienveillance, j'oserais dire la considération, et ce changement prodigieux, quoique opéré sur un homme du peuple, sera *pourtant la plus grande œuvre du ministère de M. de Choiseul, celle qu'il a eu le plus à cœur, celle à laquelle il a consacré le plus de temps et de soin...*
... Monsieur, j'ai vécu; je ne vois plus rien, même dans l'ordre des possibles, qui pût me donner encore sur la terre un moment

de vrai plaisir. *On m'offrirait ici bas le choix de ce que je veux y être, que je répondrais : Mort!* »

C'est à l'époque où il écrivit ces lignes qu'il prit l'habitude de mettre en tête de ses lettres les vers suivants qui indiquent bien la progression du mal :

Pauvres aveugles que nous sommes!
Ciel, démasque les imposteurs,
Et force leurs barbares cœurs
A s'ouvrir au regard des hommes.

Pour écrire la date, il sépara les deux premiers chiffres du millésime des deux derniers par un espace dans lequel il place, l'un au dessus de l'autre, deux nombres : celui d'en haut est le jour du mois, celui d'en bas le mois lui-même.

$$(17 \frac{9}{2} 70)$$ pour le 9 février 1770.

D'après Chatelain (1), ce quatrain avait dans la pensée de Rousseau une signification spéciale, et il s'en servait comme d'un mystérieux moyen de défense.

A l'un de ses correspondants, l'abbé M..., qui l'avait pris en mauvaise part, il écrivait le 28 février 1770 : « La bizarre manière de dater qui vous a scandalisé si fort, est une formule générale dont depuis quelque temps j'use indifféremment avec tout le monde, qui n'a ni ne peut avoir aucun trait aux personnes à qui j'écris, puisque ceux qu'elle regarde ne sont pas faits pour être honorés de mes lettres, et ne le seront sûrement jamais ».

Plus tard, il se servit d'un *motto* plus court : *Post tenebras lux*, devise de sa ville natale.

Il avait d'ailleurs quelque sujet de se croire à nouveau persécuté, et une note de M. de Saint-Germain nous prouve que ses plaintes étaient parfois justifiées. Mme de Cesarges avait comme intendante une demoiselle Vertier, qui, se piquant de littérature, importunait sans cesse Jean-Jacques de ses visites. « Furieuse

---

(1) Chatelain, *loc. cit.*, p. 114.

de ce qu'il l'avait un jour chassée de chez lui, elle prétendit qu'il l'avait voulu violer, et ce bruit se répandit partout » (1).

Dès ce moment, M[lle] Vertier poursuivit Rousseau de sa haine et chercha toutes les occasions de lui être désagréable. En vain se plaignit-il à M. de Cesarges, on ne l'écouta ; ses herborisations même parurent suspectes, raconte M. de Saint-Germain, et on l'accusa d'avoir empoisonné un ouvrier auquel il avait prodigué tous ses soins et « qui mourut dans les douleurs d'une colique néphrétique » (2).

Le séjour de Monquin lui paraissant insupportable, Rousseau se décida à partir sans vouloir entendre les conseils de M. de Saint-Germain qui s'efforçait de le retenir. Dans les derniers jours d'avril 1770, il écrivit à M. de Cesarges pour se plaindre des mauvais traitements qu'avait fait subir à Thérèse « le capitaine Vertier. . un bandit en cotillon », et lui annoncer son intention de chercher une autre demeure.

*
* *

Jean-Jacques Rousseau, qui d'ordinaire se laissait surprendre par les événements, semble avoir obéi à un plan mûrement réfléchi, en venant s'établir à Paris en juin 1770, un mois après son départ de Monquin. Depuis quelque temps déjà, il considérait comme un devoir de venir au milieu même de ses ennemis, démasquer tous les imposteurs et prouver son innocence en publiant ses Confessions. « Ce n'est plus ma personne qu'il faut songer à défendre, écrivait-il à Moultou, c'est ma mémoire. L'honneur et le devoir crient, je n'entends plus que leur voix » (3).

En mettant son projet à exécution, il n'ignorait pas cependant les dangers auxquels il s'exposait ; les avis et les remontrances de M. de Conti l'avaient maintes fois fixé à ce sujet. La moindre imprudence pouvait lui attirer les plus grands ennuis. « Il suffirait, disait son ennemi Grimm, d'une mauvaise tête parmi nos

---

(1-2) M. de Saint-Germain, Notice sur sa correspondance avec J.-J. Rousseau

(3) Lettre à Moultou.

seigneurs les conseillers des enquêtes et requêtes, pour le dénoncer et obliger le procureur général à poursuivre le décret de prise de corps qui subsiste toujours » (1).

Le gouvernement se montra tolérant, et Rousseau put même sans inconvénient reprendre son nom. Il s'efforça d'ailleurs de ne pas se singulariser. Modifiant totalement ses habitudes et son genre de vie, il déposa l'habit arménien, reçut et rendit de nombreuses visites. « Il a dépouillé sa morgue cynique, écrivait Bachaumont, se prête à la société ; va manger fréquemment en ville en s'écriant que les dîners le tueront » (2). Il entrait dans le plan de Rousseau de se montrer sociable, pour découvrir les auteurs du complot tramé contre lui ; mais un tel changement prêtait à la raillerie. Ses ennemis, Grimm entre autres, en profitèrent pour le tourner en ridicule en parlant de ses soupers, chez la célèbre actrice Sophie Arnould « avec l'élite des petits maîtres et des talons rouges » (3).

Au bout de quelques mois, il s'ennuya de ce mouvement mondain ; peut-être aussi l'importune curiosité de toute une population (4) lui parut-elle suspecte, et il prétendit reprendre son existence solitaire. Il voulut auparavant déconcerter la conspiration dirigée contre lui en faisant connaître ses *Confessions*, et à trois reprises il en donna lecture devant une assemblée des personnages les plus considérables du temps par leur rang ou leurs talents. « La première séance, dit Dussaulx, la plus longue peut-être qu'offrent les fastes littéraires de tous les temps, dura dix-sept heures et ne fut interrompue que par deux repas fort courts. Pendant cette lecture, la voix de Rousseau ne faiblit pas

(1) Grimm, *Correspondance littéraire*, juillet 1770.

(2) Bachaumont, *Correspondance littéraire*, 15 juillet 1770.

(3) Grimm, *loc. cit.*

(4) Grimm, dans sa *Correspondance littéraire* (année 1770), nous apprend que la populace s'assemblait pour voir passer Rousseau et que sa présence au café de la Régence où il allait souvent, attirait sur la place du Palais-Royal une foule prodigieuse. Au bout de quelque temps, ajoute Musset-Pathay, Rousseau dut renoncer à se rendre dans ce café, quelques jeunes gens venant lui réciter dérisoirement quelques passages de l'*Emile*.

un seul instant, c'est que son plus grand intérêt, celui de sa gloire ou plutôt de sa manie, l'animait et renouvelait ses forces » (1).

Les lectures eurent un grand retentissement, chacune des personnes présentes fit son extrait et les journaux en parlèrent ; mais elles n'apportèrent point à Jean Jacques la satisfaction qu'il en attendait. Il laisse percer sa déception en disant à la fin du douzième livre. « J'achevai ainsi ma lecture, et tout le monde se tut. Mme d'Egmont fut la seule qui me parut émue : elle tressaillit visiblement, mais elle se remit bien vite, et garda le silence ainsi que toute la compagnie. Tel fut le fruit que je tirai de ma lecture et de ma déclaration » (2).

Mme d'Epinay, que ces lectures outrageaient, s'en plaignit au lieutenant de police qui les fit cesser. Dès lors, Rousseau ne songea plus qu'à la postérité ; d'elle seule il attendit la réhabilitation. A M. de Malesherbes qui lui demandait de supprimer quelques anecdotes, il fit répondre : « Ce qui est écrit est écrit, je ne supprimerai rien. Mes *Confessions* ne paraîtront qu'après ma mort et même après celle du dernier de ceux que j'y ai mentionnés, mais elles paraîtront un jour, ce mot est irrévocable » (3).

Préoccupé par cette idée d'en appeler aux siècles futurs, il annota la seconde partie des *Confessions* et en écrivit le XIIe livre. Ces annotations et l'introduction du XIIe livre méritent de retenir notre attention. Elles nous montrent quels changements se sont produits en deux ans dans l'état d'esprit de Rousseau. Revenant sur les jugements qu'il a prononcés, il se reproche sa stupide et aveugle confiance en ses anciens amis et suspecte même les intentions de ses plus dévoués protecteurs. S'il juge avec assez de clairvoyance la conduite de Grimm et Diderot, il est par contre fort injuste, quoi qu'en dise le Dr Morin (4), envers Mme de Luxem-

(1) Dussaulx, *De mes rapports avec J.-J. Rousseau*, 1799, p. 65.

(2) *Confessions*, liv. XII, p. 650.

(3) Dussaulx, *loc. cit.*, p. 67.

(4) Morin, *Essai sur la vie et le caractère de Jean-Jacques Rousseau.*

bourg et Mme de Boufflers qui eurent pour lui, le mot est de cette dernière, « un véritable culte » (1). L'idée d'un complot universel s'affirmait de plus en plus dans son esprit, et c'est sous l'empire de cette préoccupation qu'il se mit à écrire ses « Dialogues ».

Totalement déçu, Rousseau voulu rompre avec la société. En vain, annonce-t-il à M. X... (août 1772), a-t-il cherché quelqu'un qui eût assez de droiture et de justice pour l'éclairer sur sa situation ou pour se refuser au moins aux intrigues des fourbes. Il a porté partout sa lanterne inutilement et il n'a point trouvé d'homme ni d'âme humaine. Aussi ne pouvant plus accorder à ses contemporains la moindre estime, il renonce à leur société. A moins d'affaires, il n'ira plus chez personne.

Cependant, s'il lui plut d'interrompre des relations qui le gênaient, il eut toujours, il l'avoue lui-même, un petit nombre d'amis très assidus auprès de sa personne (2e dialogue). Mais en dehors de ce cercle restreint, il devint très difficile de pénétrer jusqu'à lui. Dès l'année 1771, il avait cessé presque toute correspondance, même avec ses meilleurs amis Moultou et Dupeyrou. Mme Latour n'échappa pas à la commune loi, il rompit avec elle. Cette amie dévouée eût mérité plus d'égards; elle était sincèrement et profondément attachée à Rousseau. Presque seule elle l'avait défendu dans sa querelle avec Hume, et à différentes reprises elle avait fait paraître de nombreuses publications en sa faveur. Mais l'esprit de Jean-Jacques était frappé; l'insistance de Mme Latour à le voir lui parut suspecte et il lui signifia son congé assez durement. « J'ai vu, dit-il, que l'ostentation des services qu'on s'empressait de me rendre n'était souvent qu'un piège plus ou moins adroit pour me circonvenir ou pour m'exposer au blâme si je l'évitais. De toutes mes correspondantes, vous étiez en même temps la plus exigeante, celle que je connaissais le moins et qui m'éclairait le moins sur les choses qu'il m'importait le plus de savoir, et *que vous n'ignoriez pas*. Cela m'a déterminé à cesser un commerce qui me deve-

(1) Lettre de Mme de Boufflers à Gustave III, rapportée par Henri Beaudoin, *La vie et les œuvres de Jean-Jacques Rousseau*, II, p. 510.

nait onéreux et dont le vrai motif de votre part pouvait m'échapper » (1).

Désormais la correspondance de Rousseau allait se borner à quelques rares réponses aux nombreuses lettres dont l'accablaient ses admirateurs.

Malgré tout, il menait une existence très active. Il avait repris son ancien métier de copiste et, en six années, s'il faut l'en croire, il aurait copié pour le public plus de six mille pages de musique. Il donna un opéra, *Pygmalion*, et composa plus de cent morceaux divers. La musique italienne était celle qu'il préférait et il fut un des plus ardents défenseurs de Gluck. Plus tard, il est vrai, il devait se brouiller avec cet illustre compositeur parce qu'il avait abandonné la langue italienne pour la française (2). « Ne voyez-vous pas, disait-il à Corancez, que j'ai avancé qu'il était impossible de faire de la bonne musique sur la langue française et qu'il n'a pris ce parti que pour me donner un démenti »?

Il tenait d'ailleurs beaucoup à sa réputation de compositeur et l'un de ses plus grands chagrins était de savoir qu'on lui contestait la paternité du *Devin de village*.

L'Opéra ayant, en 1774, donné avec le plus grand succès une reprise de cette œuvre, il en conclut que ce succès même était le fait de ses ennemis. « Il est tout simple, disait-il à Corancez, qu'avec votre bonne foi, vous ne voyiez dans ces applaudissements que des applaudissements; vous ignorez combien mes ennemis sont adroits et ardents pour me perdre. D'abord ils ont dit du mal de cet opéra, mais voyant le public obstiné à s'y plaire, ils ont changé de batterie, ils ont dit que je l'avais volé. Alors vous sentez qu'il leur est important de le louer pour grossir d'autant plus le vol, ils persistent aujourd'hui dans le même esprit » (3).

Son autre occupation favorite était la botanique. Il se livrait avec ardeur à l'étude de cette science et il retrouvait tout son

(1) Lettre à Mme Latour, 14 avril 1771.

(2) Corancez, *De Jean-Jacques Rousseau*, *Journal de Paris*, livre VI, p. 1030.

(3) Corancez, *loc. cit.*

calme, toute sa lucidité d'esprit dès que dans ses lettres il abordait ce sujet.

Les loisirs que lui laissaient la botanique et la musique, il les employait à écrire les *Considérations sur le gouvernement de la Pologne*, ouvrage qu'il composa sur les instances du comte Vielhorski et où il fit preuve d'une lucidité et d'une sérénité d'esprit remarquables dans l'état d'âme où il se trouvait. La pensée que tous ses contemporains le persécutaient ne cessait, en effet, de le tourmenter. De tous côtés, croyait-il, on répandait sur son compte des bruits calomnieux, on lui supposait une fortune qu'il ne possédait pas, et l'on imprimait sous son nom des livres infâmes. Renonçant à obtenir toute justice de ses contemporains, il ne voulut pas désespérer du succès final. Aux générations futures, il appartenait de le justifier et, pour elles, il écrivit ses *Dialogues* ou *Rousseau juge de Jean-Jacques*...

Cet ouvrage, fruit de quatre années d'un douloureux travail, nous montre jusqu'où ont pu s'élever les conceptions délirantes de Rousseau.

Après huit années de persécutions, tantôt sourdes, tantôt ouvertes et toujours renaissantes, chassé de tous les asiles, ridiculisé, diffamé, Rousseau analyse tristement sa destinée et croit trouver dans l'ensemble de tant de maux l'indice d'un *complot général* dont il décrit l'origine et la marche : il n'est plus pour ses contemporains qu'un « monstre d'immoralité », toute réhabilitation, toute justification même sont impossibles.

Il est inutile d'insister sur l'absurdité d'une telle conception ; mais il faut se garder de toute exagération. Pour juger sainement l'état d'esprit de Rousseau, il faut savoir dans quelles conditions il a écrit ses *Dialogues*, et la connaissance de certains faits permet de ne pas considérer comme l'expression du délire, des idées qui peuvent paraître des plus extravagantes.

Ne pouvant toutefois, comme l'a fait le Dr Morin (1), nous appliquer à rechercher dans chacune des allégations de Rousseau

(1) Morin, *loc. cit.*

la part de la vérité, nous ferons seulement une rapide allusion aux circonstances principales qui ont contribué à faire naître chez Rousseau la plupart de ses idées maladives.

Rousseau, nous le savons, fut réellement persécuté à différentes reprises, et si dans les dernières années de sa vie le gouvernement usa envers lui d'une assez grande tolérance, il ne faudrait pas croire que tous ses ennemis eussent également désarmé. Ils continuèrent à le poursuivre de leurs railleries ou même de leurs calomnies. Ainsi, pour ne citer qu'un fait, les insinuations perfides de Grimm et du baron d'Holbach sur le *Devin de village* avaient été reprises par un certain Rousseau (de Toulouse) qui accusa son célèbre homonyme d'avoir donné sous son nom l'œuvre d'un musicien de Lyon, Grenet ou Grenier (1).

Ainsi diffamé publiquement, surtout par Grimm, Voltaire et la « Coterie holbachique », Rousseau s'expliquait difficilement l'empressement de ses contemporains à l'accabler de leurs visites. Les motifs souvent peu naturels qu'ils invoquaient pour parvenir à leur but, ou le banal prétexte de musique, auquel ils recouraient, provoquait sa défiance. Le maladroit empressement de quelques-uns de ses amis à vouloir l'accabler de leurs dons, puis à s'en vanter, entretenait des soupçons auxquels Thérèse, qui tenait à isoler son mari pour conserver son influence, donnait un semblant de raison par des insinuations perfides.

D'ailleurs, comme le fait remarquer Morin, il ne faut pas regarder toutes les exagérations des *Dialogues* comme exprimant les convictions de leur auteur. Rousseau, dans la préface de son écrit, dit que faute de pouvoir expliquer la conduite du public à son égard, il s'est vu forcé d'engager son interlocuteur dans des raisonnements absurdes et qu'il a souvent rougi du langage qu'il lui a prêté malgré lui. Il est juste aussi de tenir compte de la manière dont il écrivait les *Dialogues*. « Ne pouvant souffrir, dit-il, la continuation d'une opération si douloureuse, je ne m'y suis livré que durant des moments très courts, écrivant dix

---

(1) Voir à ce sujet Morin, *Essai sur J.-J. Rousseau*, et Arthur Pougin, *J.-J. Rousseau musicien* (*Ménestrel* du 10 déc. 1899).

fois la même idée quand elle me venait, et m'en tenant là, écrivant dix fois la même, quand elle m'est venue dix fois sans me rappeler ce que j'avais précédemment écrit et ne m'en apercevant qu'à la lecture du tout et trop tard pour m'en corriger.

Les *Dialogues*, à cause des répétions fréquentes qu'on y relève, sont assez difficiles à résumer. Nous essaierons cependant d'en donner un aperçu général en citant textuellement les passages plus caractéristiques.

Les deux interlocuteurs sont : un Français qui ne connaît J.-J. Rousseau que par la réputation qu'on lui a faite dans le public et un Genevois, défenseur de l'auteur du *Contrat social*. J'ai pris la liberté, dit Rousseau, de lui donner mon nom de famille que le public a jugé à propos de m'ôter, et je me suis désigné en tiers par celui de baptême auquel il lui a plu de me réduire.

Le premier dialogue, traite « *du système de conduite adopté par l'administration avec l'approbation du public* ».

Le Français vient d'exposer les hontes et les turpitudes de Jean-Jacques à son interlocuteur, et celui-ci se refuse à croire que le monstre dont on vient de lui parler soit le sublime auteur du *Contrat social*. Sans doute Jean-Jacques s'est-il indûment approprié ces ouvrages, comme il a volé le *Devin du village*. Le Français se récrie; Jean-Jacques seul a pu écrire ces livres pernicieux que Rousseau a sans doute mal lus ou mal compris : obligé cependant d'avouer qu'il ne parle que d'après l'opinion d'autrui, il consent à lire l'*Emile* et la *Nouvelle-Héloïse*, mais à une condition c'est que son interlocuteur se rendra auprès de Jean-Jacques et se convaincra par lui-même de la bassesse de ce monstre plongé dans les plus noires débauches. Rousseau refuse tout d'abord : s'il approchait d'un tel scélérat, il devrait lui enlever son masque d'hypocrisie.

Le Français s'indigne : le devoir de tout honnête homme est de faire connaître Jean-Jacques en racontant ses crimes, mais cette bonne œuvre doit s'accomplir dans le silence et sans qu'il puisse même s'en douter. Ainsi en ont décidé les hommes sages, ses anciens amis qui, malgré ses fautes, s'intéressent encore

à lui. Depuis longtemps ils ont reconnu en lui, sous une apparente bonhomie, un « monstre chargé de crimes », mais pour ne pas exposer aux rigueurs des lois un homme qu'ils avaient aimé, ils n'ont pas voulu le dénoncer brutalement. Pour dégager leur responsabilité, ils l'ont fait connaître peu à peu et leur tâche a été d'autant plus facile que Jean-Jacques, par ses livres, s'était fait des ennemis dans toutes les classes de la société. Tous ceux qui apprenaient ces turpitudes s'engageaient avec plaisir à les révéler peu à peu et sans que Jean-Jacques pût se douter de l'universelle réprobation.

Tel est le plan qu'on a suivi jusqu'à ce jour; tout le monde a considéré comme un devoir de s'y conformer. Rousseau serait-il le seul qui voulut s'unir à un méchant?

Mais, réplique Rousseau, quelle nécessité y a-t-il à ne pas démasquer ouvertement Jean-Jacques? Ne s'est-il trouvé personne pour l'avertir, un méchant trouve toujours un complice? Le Français assure que cela n'est pas à craindre. Jean-Jacques n'est pas un méchant ordinaire, mais un monstre, le dégoût du genre humain; personne ne s'unira à lui, car les bons le haïssent à cause de ses actes et les mauvais à cause de ses livres. D'ailleurs les sages qui veillent sur lui l'empêchent de nuire.

Ils ont fait en sorte que, libre en apparence au milieu des hommes, il n'eut avec eux aucune société réelle, qu'il vécut seul dans la foule, qu'il ne sut rien de ce qui se fait, rien de ce qui se dit autour de lui, rien surtout de ce qui le regarde et l'intéresse le plus; qu'il se sentit partout chargé de chaines, dont il ne put montrer ni voir le moindre vestige. Ils ont élevé autour de lui des murs de ténèbres impénétrables à ses regards, ils l'ont enterré vif parmi les vivants... Dès qu'il s'établit quelque part, ce qu'on sait toujours d'avance, les murs, les planchers, les serrures, tout est disposé autour de lui pour la fin qu'on se propose et l'on n'oublie pas de l'envoisiner convenablement, c'est-à-dire de mouches venimeuses, de fourbes adroits et de filles accortes à qui l'on fait bien leur leçon.

On a trouvé l'art de lui faire de Paris une solitude plus affreuse que les cavernes et les bois, où il ne trouve au milieu

des hommes, ni communication, ni consolation, ni conseil, ni lumière, ni rien de tout ce qui pourrait l'aider à se conduire. On tient note de tous ceux qui demandent à le voir (1)...

S'il entre en quelque lieu public, il est regardé et traité comme un pestiféré. On l'a montré, signalé aux gardes, aux mouches, aux Savoyards dans tous les spectacles, dans tous les cafés, aux barbiers, aux marchands, aux colporteurs, aux libraires... On a recommandé à tous ceux qui l'entourent de veiller particulièrement à ce qu'il peut écrire. On a même tâché de lui en ôter les moyens et l'on était parvenu dans la retraite où on l'avait attiré en Dauphiné, à écarter de lui toute encre lisible, en sorte qu'il ne put trouver sous ce nom que de l'eau légèrement teinte qui même en peu de temps perdit sa couleur. Malgré toutes ces précautions, le drôle est encore parvenu à écrire ses mémoires qu'il appelle ses « *Confessions* », et que nous appelons ses « *Mensonges* » avec de l'encre de Chine à laquelle on n'avait pas songé.

Mais si l'on ne peut l'empêcher de barbouiller du papier à son aise, on l'empêche au moins de faire circuler son venin : car aucun chiffon, ni petit, ni grand, pas un billet de deux lignes ne peut sortir de ses mains sans tomber à l'instant même dans celles de gens établis pour tout recueillir...

Rousseau avoue ne pas comprendre une telle conduite à l'égard de Jean-Jacques. S'il est le malhonnête homme qu'on représente, comment se fait-il que des gens d'honneur puissent vivre près de lui? Un commerce d'insultes et de mépris d'une part, de bassesse et de mensonges de l'autre, ne doit pas être fort attrayant pour d'honnêtes gens. Son étonnement et son mépris augmentent encore, lorsqu'il apprend qu'un homme chargé de tant de crimes n'a jamais été convaincu d'un seul. Pendant quarante ans il a joui de l'estime de tous, il serait extraordinaire que tout d'un coup il fût devenu un monstre effroyable; peut-être est-il innocent.

---

(1) On a mis pour cela dans la rue un marchand de tableaux, tout vis-à-vis de ma porte, et à cette porte qu'on tient fermée au secret, afin que tous ceux qui viendront chez moi soient forcés de s'adresser aux voisins qui ont leurs instructions et leurs ordres.

Le Français s'élève contre une telle insinuation. Pour oser l'admettre, il faudrait croire que toute une génération n'est composée que de coquins ou de dupes. Cependant sur les instances de Rousseau qui proclame le droit pour un accusé de pouvoir se défendre, tous deux conviennent de faire une enquête. Rousseau interrogera adroitement Jean-Jacques et le Français lira ses œuvres qu'il ne connaît que d'après les opinions répandues dans le public.

Rousseau, le premier met son projet à exécution et dans le second dialogue (*Du naturel de Jean-Jacques et de ses habitudes*) fait part à son interlocuteur de ce qu'il a observé. On l'a trompé, Jean-Jacques ne rappelle en rien le monstre dont on lui a parlé. Au physique, il n'est point tel que le public se le figure et qu'on le représente « sous les traits d'un cyclope ». « Il est petit et s'appetisse encore en baissant la tête. Il a la vue courte, de petits yeux enfoncés, des dents horribles ; ses traits altérés par l'âge n'ont rien de fort régulier, mais ni le regard ni le son de la voix, ni l'accent, ni le maintien ne sont des monstres que l'on dépeint ».

Il ne faut pas, sans doute, prendre pour des réalités toutes les idées inquiétantes que fournit à Jean-Jacques l'obscurité profonde dont on se plaît à l'entourer, et cependant le plus souvent ses jugements sont exacts. « Il croit par exemple que tous les désastres de sa destinée depuis sa funeste célébrité sont les fruits d'un complot formé de longue main, dans un grand secret entre peu de personnes qui ont trouvé le moyen d'y faire entrer successivement toutes celles dont ils avaient besoin pour son exécution : les grands, les auteurs, les médecins (cela n'était pas difficile), tous les hommes puissants, toutes les femmes galantes, tous les corps accrédités, tous ceux qui disposent d'une administration. Il prétend que tous les événements relatifs à lui sont concertés d'avance, et tellement ordonnés, que tout ce qui doit arriver par la suite a déjà sa place dans le tableau et ne doit avoir son effet qu'à un moment marqué.

Afin de pouvoir en faire un être abject et cruel, on commença par le rendre odieux et ridicule et, pour cela, on répandit dans

tout Paris une caricature hideuse faite par le célèbre peintre Ramsey...

Telles sont les confidences que Rousseau a reçues; il a, en outre, pendant plusieurs jours observé Jean-Jacques, et il en donne au Français un portrait finement tracé mais peu flatté. « Jean-Jacques est un homme sans malice plutôt que bon, une âme saine mais faible, qui adore la vertu sans la pratiquer, qui aime ardemment le bien et qui n'en fait guère... Il est ce que l'a fait la nature; l'éducation ne l'a que bien peu touché... C'est un rêveur..., de cette pente aux douces rêveries j'ai vu dériver tous ses goûts, tous ses penchants, toutes ses habitudes, ses vices mêmes et les vertus qu'il peut avoir. Il n'a guère assez de suite dans ses idées pour former de vrais projets; mais, enflammé par la longue contemplation d'un objet, il fait parfois dans sa chambre de fortes et promptes résolutions qu'il oublie ou qu'il abandonne avant d'être arrivé dans la rue. *Toute la vigueur de sa volonté s'épuise à résoudre, il n'en a plus pour exécuter.* Tous les soins fatigants de la vie active lui semblent superflus. Pourquoi se donner tant de peines dans l'espoir d'un succès si pauvre, si incertain, tandis qu'on peut dès l'instant même, dans une délicieuse rêverie, jouir à son aise dans toute la félicité dont on sent en soi la puissance et le besoin ?

Il n'est pas vertueux. Comment la vertu qui n'est que travail et combat règnerait-elle au sein de la mollesse et des doux loisirs? Il ne sera donc pas vertueux parce qu'il n'aura pas besoin de l'être et, pour la même raison, il ne sera ni vicieux, ni méchant.

Le Français ne se déclare pas encore convaincu; Rousseau est seul de son avis, il a contre lui l'opinion de toute une nation il a donc pu se tromper dans ses observations, car comment croire que les heureux penchants qu'il a trouvés chez Jean-Jacques soient compatibles avec des vices tels que ceux dont il est chargé....? « Je ne dis rien des créatures qu'il s'amuse à violer, quoique rien ne soit moins nécessaire, des écus qu'il escroque aux passants dans les tavernes et qu'il nie ensuite avoir emprunté. Je veux que tous ces faits, quoique prouvés, soient sujets à chicane comme les autres, mais ce qui est généralement vu par tout le

monde ne saurait l'être. Cet homme, en qui vous trouvez une modestie, une timidité vierge, est si bien connu pour un satyre, plein d'impudence que dans les maisons mêmes où l'on tâchait de l'attirer à son arrivée à Paris, on faisait, dès qu'il paraissait, retirer la fille de la maison pour ne pas l'exposer à la brutalité de ses propos et de ses manières. Il se disait honnête, modeste, on l'a trouvé cynique et débauché, il se vantait de bonnes mœurs et il est pourri de vérole, il se disait pitoyable et doux, il est cruel et sanguinaire.

Si ces preuves sont autant d'impostures et des sophismes que faut-il donc penser du genre humain ?

Rousseau est obligé d'admettre qu'il y a là un mystère ; pour l'expliquer, il ne peut que faire des hypothèses. L'esprit humain est naturellement paresseux, il aime à s'épargner la peine de penser, en pensant d'après les autres. Les ennemis de Jean-Jacques ont ainsi réussi à imposer à l'opinion publique leur façon de penser. Les idées originales mais dures qu'il a exprimées dans ses livres leur ont facilité la tâche. Et, il n'y a pas à se le dissimuler, c'est bien de la haine que toute la génération présente éprouve pour Jean-Jacques.

« Voyez-le, dit Rousseau, entrant dans un spectacle, entouré dès l'instant d'une étroite enceinte de bras tendus et de cannes dans laquelle vous pouvez penser comme il est à son aise ! A quoi sert cette barrière ? S'il veut la forcer, résistera-t-elle ? Non sans doute. A quoi donc sert-elle ? Uniquement à se donner l'amusement de le voir enfermé dans cette cage, et à lui bien faire sentir que tous ceux qui l'entourent se font un plaisir d'être à son égard autant d'argousins que d'archers. Est-ce aussi par bonté qu'on ne manque pas de cracher sur lui toutes les fois qu'il passe à portée et qu'on le peut sans être aperçu de lui » ?

Comment a-t-on pu rendre odieux à ce point l'homme du monde le moins fait pour la haine et qui n'eut jamais ni intérêt ni désir de nuire à autrui ? On comprend très bien la haine des auteurs du complot ; la route que Jean-Jacques avait prise était trop contraire à la leur pour qu'ils lui pardonnassent de donner un exemple qu'ils ne voulaient pas suivre. Mais plus cette haine

individuelle se décèle, moins on comprend comment on est parvenu à y faire participer tout le monde.

« Si on éprouvait pour lui la haine qu'on témoigne aux méchants, on le fuirait en détournant les yeux, mais la haine contre Jean-Jacques est active, ardente, infatigable. Le tissu de ses malheurs, l'œuvre combinée de sa diffamation montrent une ligue très étroite et très agissante où tout le monde s'empresse d'entrer.....

» Cette aversion une fois inspirée s'étend, se communique de proche en proche dans les familles, dans les sociétés et devient en quelque sorte un sentiment inné qui s'affermit chez les enfants par l'éducation et chez les jeunes gens par l'opinion publique...

» L'art des moteurs de la trame a été de ne pas la dévoiler également à tous les yeux. Ils ont gardé le secret principal entre un petit nombre de conjurés; ils n'ont laissé voir au reste des hommes que ce qu'il fallait pour les y faire concourir. Il n'y a peut-être pas dix personnes qui sachent à quoi tient le fond de la trame et, de ces dix, il n'y en a peut-être pas trois qui connaissent assez leur victime pour être sûrs qu'ils noircissent un innocent. Le secret du premier complot est entre deux hommes (*Grimm* et *Diderot*), qui n'iront pas le révéler ». Les autres persécuteurs de Jean-Jacques sont trompés et croient naïvement à sa fausseté et à ses crimes.

Les reproches que l'on adresse à Jean-Jacques ne reposent sur rien ou sur des faussetés. Ainsi on l'a accusé sans raison d'être un empoisonneur, un brutal, un cynique etc... puis on l'a traité d'orgueilleux égoïste. Et cependant, il reçoit aimablement ceux qui lui rendent visite bien qu'il sache qu'ils ne viennent vers lui que pour le tromper. Il agit ainsi, dans l'espérance vaine de trouver enfin un cœur honnête qui le comprenne.

Jean-Jacques supporte avec impatience son sort, car ses ennemis ont su lui imposer les souffrances qui pouvaient l'atteindre le plus sûrement. Ils savent combien son cœur aime à s'ouvrir à l'amitié, ils ne lui ont pas laissé un ami. Ils connaissaient son amour pour sa patrie et pour le peuple, ils l'ont réduit à haïr Genève et l'ont rendu odieux au peuple.

Ils lui rendent la vie insupportable, espérant ainsi qu'il en arrivera à se tuer, car ils désirent sa mort et n'osent commettre ouvertement ce crime. « Ils ont tout calculé sans doute, hors la ressource de l'innocence et de la résignation. Malgré l'âge et l'adversité, sa santé s'est raffermie et se maintient ; le calme de son âme semble le rajeunir, et quoiqu'il ne lui reste plus d'espérance parmi les hommes, il ne fut jamais plus loin de désespérer ».

Le troisième et dernier dialogue roule sur l'esprit des livres de Jean-Jacques. Le Français prend la parole et annonce à Rousseau qu'il a lu les œuvres de Jean-Jacques et il ne s'étonne plus des persécutions dont il est l'objet. N'a-t-il pas attaqué, en effet, les grands, les médecins, les riches, les écrivains, les dames, les Anglais ? Rousseau réplique que Jean-Jacques s'est toujours attendu à être attaqué pour ses opinions hardies, mais non à devenir l'objet de la haine publique. Du reste, cette haine dont on le poursuit, un seul homme l'a déchaînée contre lui. Si Grimm n'avait pas vécu, Jean-Jacques aurait été heureux malgré l'audace de ses écrits. Le Français reconnaît qu'il a été trompé. La peinture que Rousseau a faite de Jean-Jacques s'accorde bien avec l'idée qu'il se fait de l'auteur du *Contrat social* et de la *Nouvelle Héloïse*. Il regrette vivement ses jugements antérieurs mais refuse d'accompagner son interlocuteur près de l'auteur persécuté. Les chefs du complot sont trop puissants, ils se sont donné tant de peines pour arriver à leur but que tout secours humain serait impuissant. Leur succès est certain, juges et témoins font partie du complot, par conséquent une défense publique de Jean-Jacques est inutile.

Rousseau est contraint d'avouer que Jean-Jac[illegible], lui-même a renoncé depuis longtemps à l'espoir d'être admis à se justifier devant ses contemporains ; mais il ne doute pas de l'avenir. Un jour viendra, il en a l'intime confiance, où les honnêtes gens béniront sa mémoire et pleureront sur son sort. Il est nécessaire que cette réparation ait lieu, sans cela l'honneur des particuliers dépendrait de tout imposteur adroit.

Le Français voudrait avoir la même espérance, mais la ligue

est trop puissante pour qu'on puisse lutter contre elle. Elle prend d'ailleurs ses précautions et prépare en ce moment une édition mensongère des œuvres de Jean-Jacques. Aussi ce dernier n'a rien de mieux à faire qu'à se tenir tranquille. Il ne faut pas qu'il se laisse tenter par ceux qu'il admet près de lui. Ainsi on l'a trompé en le forçant à écrire un ouvrage sur la « Constitution de la Pologne » et on a tiré parti contre lui de cette bonne œuvre.

Rousseau ne veut pas encore perdre tout espoir.

Il a réussi à convaincre son interlocuteur. D'autres peuvent également reconnaître leur erreur. Pour faire triompher la vérité, il demande au Français son appui. Il pourra, en prenant toutes les précautions nécessaires, voir Jean-Jacques et lui donner tous les renseignements qu'il possède. Le malheureux persécuté pourra ainsi préparer sa défense.

Ses dialogues terminés, Rousseau ne savait comment les faire parvenir à la postérité pour laquelle il les avait écrits. Les confier à ceux qui l'entourait n'était dans sa pensée que vouloir les remettre à ses persécuteurs. Lui-même a raconté ses angoisses.

« Dans cette situation, dit-il, trompé dans tous mes choix, et ne trouvant plus que perfidie et fausseté parmi les hommes, mon âme exaltée par le sentiment de son innocence et par celui de leur iniquité s'éleva par un élan jusqu'au siège de tout ordre et de toute vérité pour y chercher les ressources que je n'avais plus ici-bas. Ne pouvant plus me confier à aucun homme qui ne me trahît, je résolus de me confier uniquement à la Providence et de remettre à elle seule l'entière disposition du dépôt que je désirais laisser en de sûres mains.

» J'imaginai pour cela de faire une copie au net de cet écrit et de la déposer dans une église sur un autel, et pour rendre cette démarche aussi solennelle qu'il était possible, je choisis le grand autel de Notre Dame, jugeant que partout ailleurs mon dépôt serait plus aisément caché ou détourné par les curés ou par les

moines et tomberait infailliblement dans les mains de mes ennemis, au lieu qu'il pouvait arriver que le bruit de cette action fît parvenir mon manuscrit jusque sous les yeux du roi, ce qui était tout ce que je pouvais désirer de plus favorable et qui ne pourrait jamais arriver en m'y prenant de toute autre façon.

» Je pensai qu'un samedi, jour auquel toutes les semaines on va chanter, devant l'autel de Notre-Dame, un *motet*, durant lequel le chœur reste vide, serait le jour où j'aurais le plus de facilité d'y entrer, d'arriver jusqu'à l'autel et d'y placer mon dépôt. Pour combiner plus sûrement ma démarche, j'allai plusieurs fois de loin en loin examiner l'état des choses et la disposition du chœur et de ses avenues, car ce que j'avais à redouter, c'était d'être retenu au passage, sûr que dès lors mon projet était manqué. Enfin mon manuscrit étant prêt, je l'enveloppai et j'y mis la suscription suivante :

Dépôt remis à la Providence.

» Protecteur des opprimés, Dieu de justice et de vérité, reçois ce dépôt que remet sur ton autel et confie à ta Providence un étranger infortuné, seul, sans appui, sans défenseur sur la terre, outragé, moqué, diffamé, trahi de toute une génération, chargé depuis quinze ans à l'envi de traitements pires que la mort et d'indignités inouïes jusqu'ici parmi les humains, sans en avoir pu jamais apprendre la cause. Toute explication m'est refusée, toute communication m'est ôtée; je n'attends plus des hommes aigris par leur propre injustice qu'affronts, mensonges et trahisons. Providence éternelle, mon seul espoir est en toi; daigne prendre mon dépôt sous ta garde et le faire tomber en des mains jeunes et fidèles, qui le transmettent, exempt de fraude, à une meilleure génération; qu'elle apprenne, en déplorant mon sort, comment fut traité par celle-ci un homme sans fiel et sans fard, ennemi de l'injustice, mais patient à l'endurer et qui jamais n'a fait, n'a voulu ni rendu de mal à personne. Nul n'a droit, je le sais, d'espérer un miracle, pas même l'innocence opprimée et méconnue. Puisque tout mon travail est perdu, s'il doit être livré à mes ennemis et par eux détruit ou défiguré, comme cela paraît inévitable, je n'en compterai pas moins sur ton œuvre,

quoique j'en ignore l'heure et les moyens ; et après avoir fait, comme je l'ai dit, mes efforts pour y concourir, j'attends avec confiance, je me repose sur ta justice et me résigne à ta volonté ».

Au verso du titre et avant la première page était écrit ce qui suit :

« Qui que vous soyez, que le ciel a fait l'arbitre de cet écrit, quelque usage que vous ayez résolu d'en faire, et quelque opinion que vous ayez de l'auteur, cet auteur infortuné vous conjure, par vos entrailles humaines et par les angoisses qu'il a souffert en l'écrivant, de n'en disposer qu'après l'avoir lu tout entier. Songez que cette grâce, que vous demande un cœur brisé de douleur, est un devoir d'équité que le ciel vous impose ».

« Tout cela fait, je pris sur moi mon paquet et je me rendis le samedi 24 février 1776, sur les deux heures, à Notre-Dame dans l'intention d'y présenter le même jour mon offrande. Je voulus entrer par une des portes latérales, par laquelle je comptais pénétrer dans le chœur. Surpris de la trouver fermée, j'allai passer plus bas par l'autre porte latérale qui donne dans la nef. En entrant, mes yeux furent frappés d'une grille que je n'avais jamais remarquée et qui séparait de la nef la partie des bas-côtés qui entourent le chœur. Les portes de cette grille étaient fermées, de sorte que cette partie des bas-côtés dont je viens de parler était vide et qu'il m'était impossible d'y pénétrer. *Au moment où j'aperçus cette grille, je fus saisi d'un vertige, comme un homme qui tombe en apoplexie, et ce vertige fut suivi d'un bouleversement de tout mon être, tel que je ne me souviens pas d'en avoir jamais éprouvé un pareil.* L'église me parut tellement avoir changé de face que, doutant si j'étais bien dans Notre-Dame, je cherchai avec effort à me reconnaître et à mieux discerner ce que je voyais. Depuis trente-six ans que je suis à Paris, je suis venu fort souvent et en divers temps à Notre-Dame ; j'avais toujours vu le passage autour du chœur ouvert et libre et je n'y avais jamais remarqué ni grille, ni porte, autant qu'il pût m'en souvenir. D'autant plus frappé de cet obstacle imprévu que je n'avais dit mon projet à personne, je crus dans mon premier transport voir concourir le ciel même à l'œuvre d'iniquité des

hommes ; et le murmure d'indignation qui m'échappa ne peut être conçu que par celui qui saurait se mettre à ma place, ni excusé que par celui qui sait lire au fond des cœurs.

» Je sortis rapidement de l'église, résolu de n'y rentrer de mes jours, et, me livrant à toute mon agitation *je courus tout le reste du jour, errant de toutes parts, sans savoir ni où j'étais, ni où j'allais, jusqu'à ce que, n'en pouvant plus, la lassitude et la nuit me forcèrent à rentrer chez moi, rendu de fatigue et presque hébété de douleur* ».

Revenu peu à peu de ce premier saisissement, Rousseau réfléchit : à moins d'un miracle, son manuscrit serait tombé entre les mains de ses plus malins persécuteurs ; le mauvais succès de son entreprise était donc un bienfait du ciel. Il résolut alors de confier ses *Dialogues* à un homme de lettres (Condillac) « de sa plus ancienne connaissance et qu'il n'avait point cessé d'estimer », lui porta son manuscrit et, quinze jours après, retourna chez lui pour savoir ce qu'il en pensait. Condillac l'ayant reçu assez froidement, il en conclut qu'il avait manqué son but et perdu ses peines pour s'être confié à un Français. Un étranger seul pouvait lui rendre un pareil service et il remit à un jeune Anglais qui lui rendait visite ce qu'il avait pu recopier de ses *Dialogues*.

Réfléchissant ensuite que tous ceux qui l'approchaient étaient des envoyés de ses ennemis, il eut peur de s'être encore trompé. Cette idée lui suggéra une nouvelle tentative. Ce fut d'écrire une espèce de billet circulaire adressé à la nation française, d'en faire plusieurs copies et de les distribuer aux promenades et dans les rues aux inconnus dont la physionomie lui plairait le plus. « Je fis donc mon petit écrit en forme de billet et j'eus la patience d'en tirer un grand nombre de copies. Mais pour en faire la distribution, j'éprouvais un obstacle que je n'avais pas prévu, dans le refus de recevoir par ceux à qui je le présentais, La suscription était : « A tout Français aimant encore la justice et la vérité ».

» Je n'imaginais pas que sur cette adresse aucun osât la refuser ; presque aucun ne l'accepta. Tous, après avoir lu l'adresse, me déclarèrent avec une ingénuité qui me fit rire au milieu de ma

douleur, qu'il ne s'adressait pas à eux. Voilà la seule parole franche que depuis quinze ans j'aie obtenue d'aucune bouche française.

» Ce dernier mauvais succès ne m'affecta pas comme les précédents, il m'apprit à lutter contre la nécessité. Un passage de l'*Emile* que je me rappelai me fit rentrer en moi-même et m'y fit trouver ce que j'avais cherché vainement au dehors. Quel mal t'a fait ce complot? Que t'a-t-il ôté de toi? Quel membre t'a-t-il mutilé? Quel crime t'a t-il fait commettre? Tant que les hommes n'arracheront pas de ma poitrine le cœur qu'elle enferme pour y substituer, moi vivant, celui d'un malhonnête homme, en quoi pourront-ils altérer, changer, détériorer mon être »?

Rebuté de tous côtés, désespérant de la justice humaine, il prit le parti de se détacher de tout. Le devoir lui ordonnait cependant de ne pas renoncer tout à fait à la lutte et il résolut de faire des lectures de ses *Dialogues* aux gens qui lui paraissaient les moins injustes et les moins prévenus.

« Peut-être s'en trouvera-t-il un que mes raisons frapperont et qui commencera à soupçonner la vérité, et j'ai le signe assuré pour le distinguer des autres, quand même il ne voudrait pas s'en ouvrir à moi. C'est de celui-là que je ferai mon dépositaire, sans même examiner si je dois compter sur sa probité ».

Sous l'influence de ses tristes préoccupations, Rousseau, nous le savons, avait rompu avec la plupart de ses anciens amis et depuis 1772 il menait une existence très retirée. Quelques personnes cependant étaient encore admises dans son intimité, et par elles, nous connaissons assez bien l'histoire des dernières années de sa vie. Bernardin de Saint-Pierre, Dussaulx et Corancez surtout nous fournissent des détails intéressants.

Bernardin de Saint-Pierre, dont l'âme tendre et sensible, l'esprit rêveur, le talent descriptif ont tant d'affinité avec ceux de Rousseau, a raconté avec un grand charme les rapports qu'il eut avec lui. Il ne nous parle de son ami qu'avec la plus respectueuse affection, et le portrait qu'il nous en a tracé lui est de tout point favorable.

« Il était maigre et d'une taille moyenne, fort bien proportionnée. Il avait le teint brun, quelques couleurs aux pommettes des joues, la bouche belle, le nez très bien fait, le front rond et élevé, les yeux pleins de feu. Les traits obliques qui tombent des narines vers les extrémités de la bouche et qui caractérisent la physionomie, exprimaient dans la sienne une grande sensibilité et quelque chose même de douloureux. On remarquait dans son visage trois ou quatre caractères de la mélancolie, par l'enfoncement des yeux et par l'affaissement des sourcils; de la tristesse profonde, par les rides du front; une gaîté très vive et même un peu caustique, par mille petits plis aux angles extérieurs des yeux dont les orbites disparaissaient quand il riait. Toutes ses passions se peignaient successivement sur son visage, suivant que les sujets de la conversation affectaient diversement son âme; mais dans une situation calme, sa figure conservait une empreinte de toutes ces affections et offrait à la fois je ne sais quoi d'aimable, de fin, de touchant, de digne de pitié et de respect » (1).

Au moral, Bernardin de Saint-Pierre nous représente son ami comme un être essentiellement bon, gai, confiant, ouvert « dès qu'il pouvait se livrer à son caractère naturel ». Jamais, assure-t-il, on ne l'entendit médire des hommes dont il avait le plus à se plaindre et toujours il sut rendre justice même à ses plus ardents ennemis.

L'auteur des *Etudes de la nature*, qui eut cependant à plus d'une reprise à se plaindre du caractère ombrageux de Rousseau, insiste fort peu sur son état mental.

Corancez, au contraire, s'étend volontiers sur les inégalités d'humeur de J.-J. Rousseau, qu'il attribue, il ne craint pas de prononcer le mot, à la folie.

« Il m'a réalisé, dit-il, l'existence possible de Don Quichotte, avec lequel je lui trouve une grande conformité. Chez tous deux se trouve une corde sensible. Cette corde, en vibration, amène chez l'un les idées de chevalerie errante et toutes les extrava-

(1) Bernardin de Saint-Pierre, *Essai sur J.-J. Rousseau.*

gances qu'elle traîne après elle ; chez l'autre, cette corde résonne ennemis, conspirations, coalition générale, vastes plans pour le perdre, etc. Chez tous deux cette corde, en repos, laisse à leur esprit toute leur liberté ».

D'après Corancez, Rousseau avait parfois des « absences ». « Je le voyais souvent, dit-il, dans un état de convulsions rendant son visage presque méconnaissable, et surtout, l'expression de sa physionomie réellement effrayante. Dans cet état, ses regards semblaient embrasser la totalité de l'espace, et ses yeux paraissaient tout voir à la fois, mais dans le fait, ils ne voyaient rien. Il se retournait sur sa chaise, et passait le bras par dessus le dossier. Ce bras ainsi suspendu avait un mouvement accéléré, comme celui d'un balancier d'une pendule ; et je fis cette remarque plus de quatre ans avant sa mort ; de façon que j'ai eu tout le temps de l'observer. Lorsque je lui voyais prendre cette posture, à mon arrivée, j'avais le cœur ulcéré et je m'attendais aux propos les plus extravagants ; jamais je n'ai été trompé dans mon attente ».

« Dans les dernières années, dit encore Corancez, non seulement les soupçons se multiplient et tout leur sert d'aliments, jusqu'aux circonstances qui en paraissent les plus éloignées, mais de plus les raisonnements sur lesquels ils s'appuient prennent un caractère de véritable folie.

» Savez-vous, me dit-il, pourquoi je donne au Tasse une préférence si marquée ? Non, lui dis-je, mais je m'en doute. Le Tasse, réunissant à l'imagination la plus féconde et à la richesse de la poésie la plus brillante l'avantage d'être venu après Homère et Virgile, a profité des beautés de l'un et de l'autre de ces deux grands hommes comme il en a évité les défauts. — Il y a bien quelque chose de cela, me répondit-il, mais sachez qu'il a prédit tous mes malheurs. — Je fis un mouvement, il m'arrêta. Je vous entends, dit-il, le Tasse est venu avant moi ; comment a-t-il eu connaissance de mes malheurs ? Je n'en sais rien ; et probablement il n'en savait rien lui-même, il les a prédits. Remarquez que le Tasse a cela de particulier, que vous ne pouvez enlever de son ouvrage, une strophe, d'une strophe un seul

vers et du vers un seul mot, sans que le poème entier ne s'écroule, tant il était précis et ne mettait rien que de nécessaire. Eh bien ôtez la strophe entière dont je vous parle ; rien n'en souffre, l'ouvrage reste parfait. Elle n'a rapport ni à ce qui précède ni à ce qui suit ; c'est une pièce absolument inutile. Il est à présumer que le Tasse l'a faite involontairement et sans la comprendre lui-même mais elle est claire ».

« Le jour même que Louis XV rendit le dernier soupir, un des amis de Rousseau vient le voir et le trouve abîmé dans la douleur ; il en veut savoir la cause. Il y avait en France, lui dit-il, deux hommes détestés : moi et le roi. Il n'en reste plus qu'un et vous sentez, mon ami, que je vais hériter de la haine que l'on portait à ce prince, ainsi vous voyez où j'en suis » (1).

Dussaulx, qui nous rapporte la même anecdote, raconte également que lorsque la France occupa la Corse, Rousseau fut extrêmement affecté. Il y vit une manœuvre dirigée contre lui. « Vous ne savez donc pas, disait il, c'est un tour que m'a joué Choiseul. Ce suppôt du despotisme a voulu me ravir la gloire du code que j'avais rédigé pour ces insulaires » (2).

Nous voyons donc que les idées de persécution, loin de s'amender dans l'esprit de Rousseau, allaient chaque jour s'accentuant davantage. Il en était arrivé à trouver dans les événements les plus ordinaires, les traces d'un complot dirigé contre lui et les preuves de la haine de tout un peuple. Bientôt même, les mots du langage usuel ne lui semblèrent pas suffisants pour peindre sa sotte nature. Voici, en effet, ce qu'il écrivit à Mme de Saint ***, le 23 mai 1776 : « Cependant vous avez commencé avec moi, comme tout le monde, et les louanges *hyperboliques* et outrées dont vos deux lettres sont remplies semblent être le cachet particulier de mes plus ardents persécuteurs ». Rousseau souligne le mot hyperbolique et ajoute en note. « Voici encore un mot pour le dictionnaire. Hélas ! pour parler de ma destinée, il faudrait

---

(1) Carancez, *J.-J. Rousseau, Journal de Paris,* an VI.
(2) Dussaulx, *De mes rapports avec J.-J. Rousseau.*

un vocabulaire tout nouveau qui n'eût été composé que pour moi... » C'est du reste à tort que Jean-Jacques a cru être le premier à employer ce mot. Descartes et Buffon s'en étaient déjà servis (1).

Il semble cependant qu'à partir de l'année 1776 un peu de calme se soit manifesté chez Rousseau. Il se croit toujours persécuté; mais la résignation est venue : Tel est, du moins, l'état d'esprit qui se manifeste dans les *Rêveries*, son dernier ouvrage. Il demeure convaincu que toute sa génération est son ennemie et que ses écrits mêmes ne seront pas respectés, mais il envisage tous ses malheurs avec calme, car ils sont l'œuvre de la volonté divine : « L'amas de tant de circonstances fortuites, l'élévation de tous mes plus cruels ennemis, affectée pour ainsi dire par la fortune, tous ceux qui gouvernent l'État, tous ceux qui dirigent l'opinion, tous les gens en place triés comme sur le volet parmi ceux qui ont contre moi quelque animosité secrète, cet accord universel est trop extraordinaire pour être purement fortuit... Toutes les volontés, toutes les fatalités, la fortune, et toutes les révolutions ont affermi l'œuvre des hommes, et un concours si frappant, qui tient du prodige, ne peut me laisser douter que son plein succès ne soit écrit dans les décrets éternels » (2)!

Cependant, il se sent encore de la joie à vivre au milieu des hommes et il a retrouvé la sérénité, la tranquillité, la paix, le bonheur même.

« Tout me ramène, dit-il, à la vie heureuse et douce pour laquelle j'étais né. Je passe les trois quarts de ma vie, ou occupé d'objets instructifs et même agréables auxquels je livre avec délices mon esprit et mes sens, ou avec moi seul, content de moi-même et déjà plein du bonheur qui m'était dû » (3).

Les *Rêveries* bénéficient largement de cette sérénité, elles renferment des pages charmantes, et ont quelque chose de doux,

---

(1) Littré, *Dictionnaire*, article : *Hyperbolique*.

(2) Deuxième rêverie.

(3) Huitième rêverie.

de mélancolique et d'un peu rasséréné. Rousseau raconte sa vie, l'emploi de ses journées, ses courses botaniques aux environs de Paris; il évoque ses souvenirs de jeunesse; il a, en un mot, comme il le dit lui-même, recouvré « la paix de l'âme et la liberté ».

CHAPITRE V

LA MORT DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU

Au commencement de l'année 1778, Rousseau était devenu très souffrant. « Vous rallumez, Monsieur, un lumignon presque éteint, écrivait-il au comte Duprat, le 3 février, mais il n'y a plus d'huile à la lampe et le moindre air de vent peut l'éteindre sans retour... En ce moment, je suis demi-perclus de rhumatisme, vieux infirme, je sens à chaque instant le découragement qui me gagne, tout soin, toute peine à prendre, toute fatigue à soutenir, effarouche mon indolence ».

Par suite de sa mauvaise santé, il travaillait moins et ses ressources diminuaient ; aussi depuis quelque temps, exprimait-il le désir de quitter Paris. Déjà en 1777 dans un mémoire, il avait demandé qu'on voulût bien, moyennant l'abandon de tout ce qu'il possédait, le recueillir lui et sa femme, en clôture formelle ou en apparente liberté, dans un hôpital ou un désert... « Je consens à tout, disait-il, pourvu qu'on rende à ma femme les soins que son état exige et qu'on me donne le couvert, le vêtement le plus simple et la nourriture la plus sobre jusqu'à la fin de mes jours sans que je ne sois plus obligé de m'occuper de rien ».

Dès que le désir de Rousseau avait été connu, ses amis et des étrangers mêmes lui avaient offert un asile, mais il ne pouvait se résoudre à prendre une détermination. Il acceptait avec reconnaissance toutes les propositions, puis, repris presque aussitôt de ses suspicions maladives, se refusait à tenir ses promesses. Sur les instances de son médecin Le Bègue de Presle, il finit cependant par se rendre aux désirs de M. de Girardin qui

avait mis à sa disposition le château d'Ermenonville et le 20 mai 1778 il quitta Paris.

Un mois et demi plus tard, le 2 juillet, il mourait presque subitement dans sa nouvelle demeure. L'autopsie fut pratiquée le lendemain par cinq médecins qui conclurent à la mort *par apoplexie séreuse* (1). Néanmoins le bruit se répandit bientôt dans Paris que Rousseau s'était tué d'un coup de pistolet dans la tête et, pour le démentir, Le Bègue de Presle publia « *La relation des derniers moments de Jean-Jacques Rousseau* », dont nous extrayons les passages suivants :

« M. Rousseau, disait-il, continua de jouir d'une bonne santé jusqu'au 2 juillet ; car je ne regarde point comme une annonce ou commencement de la maladie qui l'a fait périr quelques douleurs de colique, dont il se plaignit la veille durant sa promenade, et dont il ne parla plus le reste de la soirée. Il soupa et passa la nuit à son ordinaire. Le jeudi (2 juillet) il se leva de bonne heure, se promena dehors suivant son usage jusqu'à l'heure de son déjeuner qu'il fit selon sa coutume avec du café au lait. Aussitôt après, il demanda à sa femme de l'aider à s'habiller parce que la veille il avait promis d'aller au château dans la matinée. Il se préparait à sortir, lorsqu'il commença à se sentir dans un état de malaise, de faiblesse et de souffrance générale. Il se plaignit successivement de picotement très incommode à la plante des pieds ; d'une sensation de froid, le long de l'épine du dos, comme s'il y coulait un fluide glacé ; de quelques douleurs de poitrine et surtout pendant la dernière heure de sa vie, de douleurs de tête d'une violence extrême qui se faisaient sentir par accès ; il les exprimait en portant les deux mains à sa tête et disait qu'il lui semblait qu'on lui déchirait le crâne. Ce fut dans un de ces accès que sa vie se termina et il tomba de son siège par terre. On le releva à l'instant, mais il était mort ; car les chirurgiens qu'on n'avait pu avoir plus tôt employèrent sans succès les sangsues, l'alcali volatil, les vésicatoires.

» Je ne répéterai pas ce que M. Rousseau a dit pendant sa der-

---

(1) Voir *infra*, p. 136.

nière heure et encore moins les faux propos qu'on lui attribue. Mme Rousseau, qui était seule avec lui, avait trop d'inquiétude et de chagrin pour retenir jusqu'aux expressions des réflexions morales ou religieuses qu'a pu faire son mari, si le trouble que doit causer dans l'esprit la destruction de l'organisation, ou la cessation de la vie lui en a permis...

» M. Rousseau ayant témoigné le désir d'être ouvert, il l'a été le lendemain de sa mort, devant moi et deux autres personnes.

» L'ouverture de la tête et l'examen des parties renfermées dans le crâne, nous ont fait voir une quantité très considérable de sérosité épanchée entre la substance du cerveau et les membranes qui la couvrent. Ne peut-on pas attribuer la mort de Rousseau à la pression de cette sérosité, à son infiltration dans les enveloppes, ou la substance de tout le système nerveux ?

» Je suis assuré par l'examen le plus scrupuleux, de toutes les circonstances qui ont précédé, accompagné et suivi sa mort, qu'elle a été *naturelle et non provoquée.* »

Malgré les affirmations de Le Bègue de Presle et de la famille de Girardin, Corancez qui avait assisté à l'inhumation de J.-J. Rousseau attribua sa mort au suicide. Son ami disait : « Il se trouvait malheureux à Ermenonville et n'avait trouvé que ce moyen de se soustraire à une situation que chaque jour rendait plus pénible. Il avait refusé, il est vrai, par « égard pour sa sensibilité », de voir le corps de Rousseau, mais il avait entre les mains le moule de la tête fait par Houdon et y avait remarqué au front une large blessure que le sculpteur avait eu grand peine à combler. Rousseau s'était donc fracassé le crâne.

Corancez reçut tout aussitôt un démenti de Houdon et une énergique protestation de Thérèse Levasseur qui, dans une lettre du 27 prairial an VI adressée au *Journal de Paris,* confirmait dans ses détails essentiels la version donnée par Le Bègue de Presle.

« Je vous atteste, disait-elle, que mon mari est mort dans mes bras de la manière que je viens de vous décrire ; il ne s'est point

empoisonné dans une tasse de café; il ne s'est point brûlé la cervelle ».

La discussion semblait close quand Mme de Staël (1) et Musset-Pathay (2) vinrent affirmer leur croyance au suicide. Mme de Staël s'autorisant d'une lettre de Coindet supposait que Rousseau s'était empoisonné, opinion à laquelle se ralliait Musset-Pathay qui ajoutait que la mort tardant à venir, Rousseau aurait mis un terme à ses souffrances par un coup de pistolet.

Devant les protestations de M. de Girardin, Mme de Staël reconnut d'ailleurs loyalement qu'elle s'était trompée.

Quelques années plus tard, Dubois (d'Amiens), dans un mémoire (3) lu à l'Académie de médecine, admettait que Rousseau s'était empoisonné avec de la ciguë et son suicide, prétendait-il, était la conséquence logique de sa folie : interprétation contre laquelle s'élevèrent Chéreau (4) et Delasiauve (5).

Enfin en 1890, une dernière version fut soutenue par le Dr Roussel (6) qui serait disposé à croire que Rousseau est mort poussé brutalement par Thérèse contre un angle de la cheminée devant laquelle le corps a été trouvé étendu.

Il semble qu'actuellement les partisans du suicide soient de plus en plus rares.

On ne peut plus d'ailleurs admettre les opinions de Corancez et Roussel, l'exhumation des restes de Rousseau en 1897 (7), ayant démontré qu'il n'existait aucune fracture du crâne.

Resterait donc l'hypothèse d'un empoisonnement en faveur de laquelle on ne peut guère apporter que des présomptions plus ou moins vagues.

Les partisans du suicide relèvent des contradictions entre la lettre de Thérèse à Corancez et la version de Le Bègue de Presle,

---

(1) Mme de Staël, *Lettre sur le caractère et les ouvrages de J.-J. Rousseau.*

(2) Musset-Pathay, *Histoire de J.-J. Rousseau.*

(3) Dubois d'Amiens, *Bulletin de l'Académie de médecine*, 17 mai 1866.

(4) Chereau, *Union médicale*, 5-17 juillet 1866.

(5) Delasiauve, *Journal de médecine mentale*, 1866.

(6) Grand-Carteret, *Jean-Jacques Rousseau jugé par les Français d'aujourd'hui*

(7) *Chronique médicale*, février 1898.

mais elles ne portent que sur des détails sans importance. Ils invoquent également les habitudes d'ivrognerie et l'infidélité de Thérèse qui auraient affecté Rousseau déjà accablé par ses souffrances physiques, au point de l'amener à se donner la mort. Il semble, au contraire, que dans les dernières années, Rousseau ait peu souffert et l'inconduite de Thérèse, notoire quelques mois après la mort de son mari, n'est rien moins que prouvée en 1778.

Nous pensons donc, nous appuyant sur les déclarations formelles de tous ceux qui ont constaté l'événement par eux-mêmes, que l'on peut admettre la mort naturelle. Pour notre part, nous croyons que Rousseau a succombé à un ictus congestif du cerveau, conséquence de l'artério-sclérose dont nous espérons dans notre seconde partie démontrer l'existence chez lui.

Rapport de M. Casterès, chirurgien à Senlis, de l'ouverture du corps de Jean-Jacques Rousseau.

« Je soussigné, Casterès, lieutenant de M. le Premier chirurgien de Senlis, ayant été appelé au château d'Ermenonville, ce jourd'hui, trois juillet mil sept cent soixante-dix-huit, et requis de faire l'ouverture du corps de M. Jean-Jacques Rousseau (de Genève) décédé le jour précédent, audit lieu, vers onze heures du matin, après environ une heure de douleurs de dos, de poitrine et de tête, lequel avait recommandé, tant dans cette attaque que dans une précédente maladie, qu'on ouvrît son corps après sa mort pour découvrir, s'il était possible, les causes de plusieurs maux et incommodités auxquels il avait été sujet en différents temps de sa vie, et dont on n'avait pas pu assurer alors le siège ni la nature ;

» J'ai, ledit jour, à six heures du soir, procédé à ladite ouverture et recherché, avec l'aide de mes confrères soussignés : Gilles, Casimir, Chenu, chirurgiens à Ermenonville et Simon Bourret, chirurgien à Montagny, et en présence de MM. Achille-Guillaume Le Bègue de Presle, écuyer, médecin de la Faculté de Paris et censeur royal, et Baslé de Vileron, médecin à Senlis.

» L'examen des parties extérieures du corps nous a fait voir un bandage qui indiquait que M. Rousseau avait deux hernies inguinales peu considérables dont nous parlerons ci-après, tout le reste du corps ne présentait rien contre-nature, ni taches, ni boutons, ni dartres, ni blessures, si ce n'est une légère déchirure au front occasionnée par la chute du défunt sur le carreau de sa chambre, au moment où il fut frappé de mort.

» L'ouverture de la poitrine nous en a fait voir les parties internes très saines, le volume, la consistance et la couleur tant de leur surface que de l'intérieur, étant très naturelles.

» En procédant à l'examen des parties internes du bas-ventre, nous avons cherché avec attention à découvrir la cause des douleurs de reins et difficultés d'uriner qu'on nous a dit que M. Rousseau avait éprouvées en différents temps de sa vie, et qui se renouvelaient quelquefois lorsqu'il était depuis longtemps dans une voiture rude ; *mais nous n'avons pu trouver ni dans les reins, ni dans la vessie, les uretères et l'urèthre, non plus que dans les organes et canaux séminaux, aucune partie, aucun point qui fût maladif ou contre-nature ;* le volume, la capacité, la consistance, la couleur de toutes les parties internes du bas-ventre étaient parfaitement saines et n'avaient point la mauvaise odeur qu'elles exhalent d'ordinaire dans un temps aussi chaud, au bout de plus de trente heures de mort. L'estomac ne contenait que du café au lait que M. Rousseau avait pris suivant sa coutume, pour son déjeuner, vers sept heures, avec sa femme. Les portions des intestins qui avaient formé les hernies ne portaient aucun signe qu'il y ait eu ni inflammation, ni étranglement.

» Ainsi, il y a lieu de croire que les douleurs dans la région de la vessie et les difficultés d'uriner que M. Rousseau avait éprouvées en différents temps, surtout dans la première moitié de sa vie, venaient d'un état spasmodique des parties voisines du col de la vessie, ou du col même, ou d'une augmentation de volume de la prostate, maux qui se sont dissipés en même temps que le corps se sera affaibli et maigri en vieillissant.

» Quant aux coliques auxquelles M. Rousseau a été sujet

depuis environ l'âge de cinquante ans, et qui n'étaient ni trop longues ni trop vives, elles dépendaient, selon toute apparence, des hernies inguinales.

» L'ouverture de la tête et l'examen des parties renfermées dans le crâne nous ont fait voir une *quantité très considérable* (plus de huit onces) de *sérosité épanchée entre la substance du cerveau et les membranes qui la recouvrent.*

» Ne peut-on pas, avec beaucoup de vraisemblance, attribuer la mort de M. Rousseau à la pression de cette sérosité, à son infiltration dans les enveloppes ou à la substance de tout le système nerveux? Du moins il est certain que l'on n'a point trouvé d'autres causes apparentes de mort dans le cadavre d'un grand nombre de sujets péris aussi promptement. Ce qui tend à prouver que la cause de mort a attaqué l'origine des nerfs ou les parties principales du système nerveux, c'est que M. Rousseau ne s'est plaint durant la dernière heure de sa vie que d'un fourmillement et picotement très incommodes à la plante des pieds, ensuite d'une sensation de froid et d'écoulement de liqueur froide le long de l'épine du dos, puis de douleurs vives à la poitrine, enfin de douleurs vives, lancinantes et déchirantes dans l'intérieur de la tête.

» Ce trois juillet, mil sept cent soixante dix-huit. Signé à la minute : Le Bègue de Presle, Casterès, lieutenant; Bruslé de Villeron d. m. »

Plus bas est écrit : « Contrôlé à Dammartin, ce 2 janvier 1779 par Ganneron, qui a reçu quatorze sols. Signé : Ganneron, avec paraphe ».

DEUXIÈME PARTIE

Discussion de la maladie de J.-J. Rousseau.

Ainsi qu'en témoignent les nombreuses citations faites au cours de notre étude historique, le cas pathologique de J.-J. Rousseau a été, depuis sa mort, l'objet de nombreux commentaires et de nombreux travaux. En envisageant ces travaux dans une vue d'ensemble, il est facile de voir que chaque auteur a presque exclusivement limité son étude à un côté de l'état pathologique de l'auteur des *Confessions,* celui qui lui était le plus familier, négligeant tout le reste ou en faisant la conséquence du mal local qu'il s'attachait à décrire. C'est ainsi, par exemple, que les aliénistes, comme Dubois (d'Amiens), Delasiauve et Châtelain, n'ont vu en Rousseau qu'un névropathe et qu'un fou; les urologistes, comme Sœmmering, Lallemand, Amussat, Mercier, etc., qu'un génito-urinaire dont tous les malaises provenaient d'une affection de la vessie, du rein ou de pertes séminales; que les otologistes, enfin, comme le docteur Courtade (1), ont considéré sa surdité comme d'origine exclusivement otique. Nous ne parlons pas, bien entendu, des commentateurs purement littéraires qui, sur le terrain de l'interprétation médicale, se sont livrés comme d'habitude à toutes les fantaisies de leur imagination.

Il résulte de tout cela que, malgré, peut-être même à cause

---

(1) Courtade, *La surdité de J.-J. Rousseau* in *Chronique médicale*, 15 nov. 1899.

même de la multiplicité des travaux dont la maladie de J.-J. Rousseau a été l'objet, cette maladie reste encore obscure et mal connue. Il faut reconnaître toutefois que, dans ces derniers temps, un pas a été fait vers la vérité et que, en particulier, les remarquables ouvrages de Möbius et Cabanès ont mis en lumière, plus exactement qu'on ne l'avait fait jusqu'alors, les manifestations neurasthéniques et psychopathiques de J.-J. Rousseau.

Mais ce n'est encore là qu'un côté de la personnalité morbide du célèbre malade et les troubles nerveux et psychiques qu'on démontre chez lui, si bien décrits qu'ils soient, n'expliquent pas les autres troubles, en particulier ceux de l'oreille ou de l'appareil génito-urinaire.

Existe-t-il une manière de voir, une interprétation médicale qui permette à elle seule de comprendre et d'expliquer dans son entier le cas de J.-J. Rousseau, c'est-à-dire : ses origines, son tempérament, son caractère, la totalité de ses souffrances, enfin sa mort? Nous le croyons. Cette manière de voir, cette interprétation, ce sont celles qui ont été émises par M. le professeur Régis dans plusieurs de ses leçons dans une note de la *Chronique médicale* (1) et finalement dans un Mémoire spécial en voie de publication dont notre Maître a bien voulu nous permettre de nous servir pour ce chapitre de notre thèse. Elles consistent à considérer essentiellement Jean-Jacques comme un *neurasthénique artério-scléreux*.

Pour rendre cette démonstration plus claire et en même temps plus sensible, il nous paraît nécessaire de résumer tout d'abord, dans ses grands faits, le tableau de la neurasthénie due à l'artério-sclérose, tel que l'a tracé M. Régis dans son Mémoire de 1895 (2). M. Régis distingue deux variétés dans la maladie : 1° la *neurasthénie de l'athérome*; 2° la *neurasthénie de l'artério-sclérose* proprement dite.

---

(1) E. Régis. *La surdité de J.-J. Rousseau* (Chronique médicale, 1er janvier 1900).

(2) Régis. *Neurasthénie et artério-sclérose* (Congrès des aliénistes et neurologistes, Bordeaux, 1895, et *Presse médicale*, 25 janvier 1896).

1° « Dans la neurasthénie de l'athérome, il s'agit le plus souvent de femmes après la ménopause ou d'hommes d'un certain âge, arthritiques, syphilitiques, alcooliques, chez qui on trouve des maux de tête, des bourdonnements d'oreille déjà anciens avec un degré plus ou moins grand de surdité, de la décoloration de la cornée, de l'état vertigineux et du vertige, de l'arythmie cardiaque avec bruit éclatant ou clangoreux de l'aorte, et parfois des souffles, de la flexuosité et de la dureté des artères, de l'essoufflement pulmonaire, de la pollakiurie, des modifications quantitatives ou qualitatives de l'urine souvent légèrement albumineuse..Il n'est pas rare de voir ces malades, dont l'état neurasthénique s'accentue lentement ou par paroxysme avec les progrès de l'artério-sclérose, succomber au bout d'un temps plus ou moins long à l'une des complications de cette dernière, sur les viscères, particulièrement sur le cerveau, le rein ou le poumon.

2° » Les faits de la seconde catégorie sont beaucoup plus délicats, en ce que l'artério-sclérose n'y apparaît pas aussi évidente et aussi tranchée ; elle y est discrète, dissimulée, pour ainsi dire, persistant très longtemps avec des oscillations marquées à la période des spasmes préartérielle et n'aboutissant qu'à la longue, lorsqu'elle y aboutit, à la sclérose et à l'athérome confirmés. On s'explique très bien, dans de telles conditions, que les faits de cette nature soient habituellement méconnus, et que les malades soient considérés et traités comme de purs neurasthéniques, sinon comme des malades imaginaires ; les quelques symptômes d'artério-sclérose qui apparaissent chez eux étant comme instinctivement mis sur le compte de la neurasthénie elle-même à titre de phénomènes purement nerveux.

» Il s'agit le plus souvent ici d'individus jeunes, de teint remarquablement frais et coloré, rougissant facilement, issus, d'après ce que j'ai pu voir, de parents arthritiques et surtout artério-scléreux, ayant eux-mêmes présenté de bonne heure des manifestations d'hérédité arthritico-herpétique ou vasculaire, et chez lesquels l'état neurasthénique du type vertigineux et hypochondriaque est venu s'enter à l'occasion d'une cause fortuite

sur une artério-sclérose préexistante. Cette artério-sclérose latente et fruste, à l'image des cardiopathies artérielles héréditaires signalées par Huchard, comme si l'intoxication originelle s'était atténuée par le fait même de la transmission, reste généralement ignorée, mais elle se révèle à un examen attentif par des symptômes, tels que bourdonnements d'oreille et altérations de l'ouïe, vertiges, troubles spasmodiques et vaso-moteurs, troubles urinaires, etc., qui par leur réunion et leurs caractères ne peuvent laisser place au doute, et ce qui prouve bien qu'il s'agit là de lésions d'artério-sclérose, et non de phénomènes purement nerveux, imputables à la neurasthénie, c'est que, par une aggravation insensible et après un temps plus ou moins long, quelquefois fort long, ils aboutissent généralement à la période de sclérose et d'athérome proprement dite, avec tous ses désordres et toutes ses complications, le cas ne différant plus alors en rien de ceux de la première catégorie.

» Dans les deux ordres de faits, l'état neurasthénique proprement dit est toujours à peu près identique. Il s'agit, et j'insiste sur ce point, de neurasthénie vraie, présentant tout ou partie des stigmates classiques, à savoir : Somatiquement la céphalée, la sensation d'étau, de craquement ou de vide crânien, le mauvais sommeil, la rachialgie et la topoalgie, l'amyosthénie, les troubles vaso-moteurs, gastrique et génitaux; psychiquement, l'impotence avec difficulté de l'effort et fatigue rapide, la diminution de la volonté et de l'attention, l'hypochondrie spéciale avec souci analytique et émotif de la santé mentale et physique, les obsessions diverses et une tendance à l'angoisse vertigineuse se produisant surtout sous forme de topophobie. C'est, en un mot, dans son tableau le plus complet, la *neurasthénie* dite *vertigineuse* ou *hypochondriaque* suivant le symptôme prédominant » (1).

Reprenant à part chacun des principaux symptômes d'artério-sclérose que l'on rencontre chez ces neurasthéniques : bourdonnement d'oreilles, vertige et état vertigineux, troubles cardio-

(1) Régis, *Neurasthénie et artério-sclérose*, in *Presse médicale*, 25 janvier 1896.

vasculaires, troubles urinaires, M. Régis indique leurs particularités caractéristiques. En ce qui concerne le bourdonnement d'oreille, il note sa production surtout fréquente dans les états et attitudes favorisant les congestions céphaliques (constipation, digestion, tête baissée), son type le plus souvent rythmé et isochrone aux battements artériels, sa prédominance très manifeste dans l'oreille gauche, enfin la diminution de l'acuité auditive et les lésions d'otite scléreuse, soit double, soit unilatérale dont il s'accompagne. En ce qui concerne le vertige, il montre qu'il a lieu de préférence dans les conditions où s'opère une modification rapide du tonus vasculaire, et cela, non seulement dans les cas d'impression morale vive, mais encore et le plus souvent après les repas, sous l'action de la chaleur, du froid, des variations atmosphériques, dans les déplacements brusques de la tête et du corps. « Maintes fois, dit-il, j'ai noté chez des malades cette particularité intéressante que le vertige survenant soit au moment où ils relevaient la tête après s'être baissés, soit quand ils la tournaient en arrière ou la portaient de côté, soit en se couchant, soit surtout au moment de leur lever (vertige du saut du lit), j'en ai même vu qui avaient des vertiges la nuit durant leur sommeil, dès que leur tête était trop basse et qui, pour éviter la sensation doulourereuse et le réveil pénible qui en résultait, prenaient l'habitude de dormir à demi-assis » (1).

En ce qui concerne les troubles cardio-vasculaires, il mentionne les modifications passagères ou permanentes des bruits du cœur et du pouls, dont ils se composent, ainsi que les symptômes de pseudo-angine de poitrine, d'aphasie transitoire, de claudication intermittente, de doigt mort dont il s'accompagnent souvent.

En ce qui concerne enfin la pollakiurie, il fait ressortir que, comme le bourdonnement d'oreille et le vertige, elle se manifeste bien moins sous l'influence des impressions morales que dans les conditions modificatrices de la tension et de la circulation artérielles : après les repas, dans les changements brusques

---

(1) Régis, *loc. cit.*

de température, mais surtout la nuit. « Certains malades, dit-il, qui, pendant la journée, urinent avec une fréquence normale ou à peu près, sont pris, à partir d'une heure déterminée de la nuit, habituellement après leur premier sommeil, d'un besoin impérieux et subit d'uriner, qui, à dater de ce moment, se renouvelle plus ou moins souvent jusqu'au matin, sans qu'on puisse invoquer la moindre action émotive ou psychologique. D'ordinaire, le malade urine peu à la fois, et par spasmes, en plusieurs temps; il peut cependant y avoir une véritable polyurie. Ce sont là, comme on le voit, les caractères de la pollakiurie de l'artério-sclérose. Ce qu'il y a de remarquable, et ce qui vient encore à l'appui de l'origine organique du phénomène, c'est qu'il est très tenace, et que non seulement il se montre inaccessible, cela va sans dire, à toute médication suggestive, mais encore, ainsi que je l'ai observé, plus rebelle que tout autre au traitement proprement dit. C'est pourquoi il peut devenir chez quelques malades, soit le principal objet de préoccupations hypochondriaques, soit le point de départ d'obsessions urinaires ou génito-urinaires » (1).

Telle est, dans ses grandes lignes, la symptomatologie de l'état étudié par M. Régis sous le nom de neurasthénie liée à l'artério-sclérose. Quant à ce qui est des deux syndromes et de leur mécanisme étiologique, voici l'opinion qu'il exprime :

« La neurasthénie, on le sait, reconnaît habituellement une origine toxique ou infectieuse (arthritisme, syphilis, alcoolisme, maladies infectieuses aiguës, surmenage, émotions) et elle peut être considérée en dernière analyse comme un état d'épuisement organique produit par un trouble de la nutrition avec élection sur le système nerveux. Or l'artério-sclérose dérive exactement, nous le savons, de la même source, de sorte qu'on est en droit de se demander si c'est l'artério-sclérose qui provoque la neurasthénie ou si l'une et l'autre ne sont pas sous la dépendance d'une cause commune et primordiale : le trouble de la nutrition. Par exemple, chez les neurasthéniques, artério-scléreux, arthri-

(1) Régis, *loc. cit.*

tiques, les plus communs dans l'espèce, est-ce l'artério-sclérose qui détermine la neurasthénie, ou n'est-ce pas plutôt l'arthritisme qui les engendre toutes deux, soit séparément, soit l'une par l'autre? Et n'en est-il pas de même, lorsque, au lieu de l'arthritisme, c'est la syphilis, ou tout autre facteur étiologique?

» Je serais assez disposé, en ce qui me concerne, à me rattacher à cette dernière conception, d'autant que loin de rien enlever aux rapports qui unissent les deux états morbides, elle les rend encore plus étroitement solidaires » (1).

Nous allons maintenant montrer que l'ensemble des particularités morbides présentées par J.-J. Rousseau et celles de la neurasthénie liées à l'artério-sclérose, telles que nous venons de les résumer, sont absolument identiques et, comme l'a dit M. Régis, se superposent de point en point.

*
* *

Nous savons relativement peu de chose sur les origines de J.-J. Rousseau ; le peu que nous en savons permet cependant de croire qu'il descendait d'arthritiques et de nerveux.

Son père, Isaac Rousseau, le second de douze enfants dont six seulement parvinrent à l'âge adulte, était un homme d'un tempérament très vigoureux, adorant la chasse et la bonne chère, irritable, violent, condamné une fois par le Consistoire à 25 florins d'amende pour avoir, étant en état d'ivresse eu une querelle avec des seigneurs anglais. Avec cela très aimant et très sensible, mais d'une instabilité extrême qui le fit vivre la plus grande partie de son existence loin de son pays et loin des siens et le porta à se remarier trois ans après la mort de la mère de Jean-Jacques qu'il adorait. « Quarante ans après l'avoir perdue, il est mort dans les bras de sa seconde femme, mais le nom de la première à la bouche et son image au fond du cœur » (2). On ne sait comment il mourut, mais il devait être très certainement

---

(1) Régis, *loc. cit.*
(2) *Conf.*, liv. I, p. 3.

arthritique, car J.-J. Rousseau, parlant de sa sciatique, l'appelle quelque part un mal héréditaire dans sa famille.

Sa mère, Suzanne Bernard, mariée à trente-deux ans et morte à quarante de fièvre puerpérale huit jours après la naissance de Jean-Jacques, paraît avoir été une femme intelligente, instruite, douée de talents artistiques, d'une distinction supérieure à celle de son mari, affectueuse et sensible comme lui.

Le frère aîné de Jean-Jacques, de sept ans plus âgé que lui, fut de bonne heure « un polisson », un libertin s'échappant de chez ses patrons, comme il l'avait fait de la maison paternelle, négligé et souvent châtié de façon violente par son père. « Il tourna si mal qu'il s'enfuit et disparut tout à fait. Quelque temps après on sut qu'il était en Allemagne ; il n'écrivit pas une seule fois, et on n'a plus eu de ses nouvelles depuis ce temps là. Voilà comment je suis devenu fils unique » (1).

*
* *

Si on sait relativement peu de choses sur la famille directe de J.-J. Rousseau, on en sait moins encore sur sa collatéralité.

Corancez parle d'un cousin germain de Rousseau du côté paternel, homme intelligent et ressemblant à Jean-Jacques d'une manière frappante qui aurait été atteint d'un accès de délire de suspicion au sujet duquel il cite un épisode étrange. Si le fait est vrai, il s'agit là plutôt d'une crise d'emportement violent et aveugle que d'un véritable délire, ce qui expliquerait comment cet individu put continuer jusqu'à sa mort en 1808 les fonctions de consul. Remarquons toutefois que Corancez le fait naître en Perse : or J.-J. Rousseau n'avait qu'un cousin germain de son nom, Gabriel Rousseau, fils de David, né à Genève et qui fut maître orfèvre.

On a des données plus précises sur un cousin doublement germain de Rousseau, fils d'un frère de sa mère et d'une sœur de sa mère, Abraham Bernard, qui s'enfuit à l'étranger et finit

(1) *Conf.*, liv. I, p. 5.

par ne plus donner de ses nouvelles. Son père, Gabriel Bernard, pris lui aussi d'un de ces désirs de migration si étrangement communs dans la famille de Rousseau, s'était déjà expatrié dans la Caroline du Sud où il mourut.

En somme et pour si incomplètement connues qu'elles soient, les origines de Jean-Jacques montrent dans sa famille l'existence de l'arthritisme et de la névropathie.

* * *

L'arthritisme et la névropathie réels mais quelque peu imprécis, faute de renseignements suffisants dans la famille Rousseau, se caractérisent très nettement chez Jean-Jacques et ce sont là, on peut le dire, les deux facteurs essentiels de son caractère et de son tempérament. Sa névropathie est absolument incontestable et les mille preuves détaillées qu'il en donne lui-même dans ses écrits, ne peuvent laisser place au doute. Dès le début de sa vie, Jean-Jacques fut un sensible, un passionné, un timide, un émotif, un instable, un irritable, c'est-à-dire un neurasthénique d'origine ou de tempérament, un *neurasthénique constitutionnel* suivant l'expression de M. Régis. Et il est ainsi resté toute sa vie, ses stigmates de neurasthénie persistant indélébiles jusqu'à la vieillesse, au milieu de tous ses autres accidents morbides.

L'arthritisme, chez Jean-Jacques, apparaît moins nettement, car les effets en sont moins retentissants et il y a moins longuement insisté. Il suffit cependant de rappeler sa sciatique, ses crises néphrétiques, ses rhumatismes, sans compter tous les autres accidents d'ordre congestif que nous retrouverons en parlant de l'artério-sclérose pour bien démontrer chez lui l'existence de cet arthritisme.

* * *

Nous allons établir maintenant que J.-J. Rousseau a été à la fois un neurasthénique et un artério-scléreux, et que cette association de la neurasthénie et de l'artério-sclérose l'explique tout

entier. Nous n'insisterons pas très longuement sur sa neurasthénie, qui, comme nous le disions tout à l'heure, ressort nettement de tous les mille détails de sa vie qu'on a pu lire plus haut et qui tend aujourd'hui à être accepté de tous, nous bornant simplement à en faire ressortir les caractères essentiels. Nous démontrerons plus complètement son artério-sclérose qui, jusqu'ici, est restée ignorée.

*
* *

La neurasthénie de J.-J. Rousseau a été, comme nous l'avons dit, une neurasthénie constitutionnelle qui s'est manifestée dès les premières années de sa vie. Quelle forme a-t-elle revêtue chez lui ? « Il existe, dit M. Régis au point de vue qui nous occupe, deux catégories de neurasthéniques : dans l'une, celle des êtres inférieurs, l'inquiétude qui fait le fonds de la maladie, a spécialement trait à l'état du corps. On a alors des individus qui passent leur vie à se palper, à s'étudier, à s'analyser, se demandant sans cesse comment ils respirent, comment ils mangent, comment ils boivent, comment va leur pouls et leur cœur, comment va... tout le reste. Car c'est souvent sur les plus basses fonctions que se portent de préférence et que se concentrent même parfois toutes leurs pensées » (1).

Cette neurasthénie est la neurasthénie commune avec sa dominante, l'hypocondrie physique. Le second type est la neurasthénie des êtres supérieurs, qui est à l'esprit ce que la précédente est au corps. « Les malades de cette catégorie sont aussi malheureux et préoccupés d'eux-mêmes; mais, tout en se regardant encore manger, respirer, dormir, ils se regardent surtout sentir, penser, agir, fouillant, pour s'analyser, jusqu'aux plus intimes replis de leur être, s'enfonçant de plus en plus chaque jour dans cette introspection douloureuse qu'ils subissent plutôt qu'ils ne provoquent et à laquelle ils sont voués comme à un supplice éternel. Ceux-là aussi éprouvent souvent le besoin d'écrire, de raconter leur vie et de se raconter eux-mêmes, de noter les

(1) Régis, La médecine et le pessimisme moderne, *Revue philomathique de Bordeaux*, 1er juillet 1898.

moindres détails de leur personnalité, qu'ils scrutent et décomposent pièce à pièce. Et c'est ainsi que naissent tant de confessions intimes, qui, depuis celles de J.-J. Rousseau, d'Amiel ou des Goncourt, jusqu'aux auto-observations que nous recevons de nos malades, ne sont au fond que des monuments d'hypocondrie morale plus ou moins éloquents. Ce sont là, pourrait-on dire, et par opposition aux précédents, les malades aux grands papiers.

» Dans cette forme se place aussi l'hypocondrie misanthropique qui consiste dans l'envie, le mépris ou la haine du semblable. Tantôt, en effet, le neurasthénique misanthrope souffre de voir les autres hommes se bien porter, être gais, heureux à côté de lui et il leur en veut de leur sort qui fait injure au sien. Tantôt, au contraire, devant ces êtres assez inférieurs pour oser jouir d'une vie dont ils ne comprennent pas, comme lui, l'amertume et l'inanité, il savoure sa supériorité et éprouve comme une âpre volupté d'orgueil à sentir et à analyser sa propre douleur. Tantôt, enfin, débordant de bile et de courroux contre l'humanité entière, il ne voit autour de lui que vice, méchanceté, dissimulation, fourberie, qu'il stigmatise à tout venant et à tout propos. C'est alors le misanthrope proprement dit et ici il faut encore invoquer le nom de Molière, dont le plus beau des chefs-d'œuvres est consacré à la peinture admirablement exacte et sans doute vécue hélas par l'auteur lui-même de cette triste maladie.

» On y trouve enfin cet état dans lequel le neurasthénique, élevant son humeur noire au-dessus même de l'humanité la porte jusque dans les grands problèmes de la vie et de l'au-delà, dont le côté douloureux l'attire et le tourmente. C'est l'hypocondrie métaphysique, celle de certains philosophes et grands penseurs » (1).

Jean-Jacques Rousseau, homme de génie, ne pouvait évidemment appartenir qu'à la seconde catégorie des neurasthéniques, à ceux qui, tout en souffrant physiquement et se tourmentant plus que de raison des fonctions de la bête, éprouvent surtout

(1) Régis, *loc. cit.*

des tortures intellectuelles et morales dans l'analyse et la peinture desquelles ils s'abîment tout entier.

C'est dire que les symptômes physiques de la neurasthénie ont été chez lui réduits au second plan. Il parle cependant à diverses reprises de maux de tète, de faiblesses générales, de troubles stomacaux, d'insomnie, de spasmes qui sont tout à fait caractéristiques. Un seul trait par exemple en ce qui concerne son insomnie. On sait que les neurasthéniques ont une insomnie particulière : beaucoup dorment d'un sommeil tel qu'ils croient sincèrement ne pas dormir et que, la vanité de la maladie aidant, ils affirment tous les matins n'avoir pas fermé l'œil de la nuit. C'est là une particularité tout à fait caractéristique qu'on retrouve chez J.-J. Rousseau.

Voici, à cet égard, une anecdote caractéristique rapportée par d'Escherny : « En compagnie du comte et d'une ou deux personnes, Jean-Jacques avait passé la nuit sur la montagne, sans doute après avoir herborisé tout le jour. Le lendemain matin, comme, selon l'usage, on se demandait si on avait bien dormi : « Pour moi, répond Rousseau, je ne dors jamais ». Un de ses interlocuteurs, le colonel de Pury, l'arrête et d'un ton leste et militaire : « Pardieu, M. Rousseau, vous m'étonnez ; je vous ai entendu ronfler toute la nuit, c'est moi qui n'ai pu fermer l'œil. Le diable de foin qui ressue ». « Ainsi, ajoute le narrateur, Rousseau, par une faiblesse humaine bien innocente, prétendait à une insomnie permanente comme à un état habituel d'infirmité et de souffrance » (1).

*
* *

La neurasthénie de J.-J. Rousseau a été, nous avons dit, une neurasthénie de forme essentiellement mentale. Avec un homme tel que lui, il ne pouvait en être autrement. On peut même dire qu'au point de vue psychique, il a poussé la neurasthénie à sa plus extrême limite, non seulement à cause de la richesse

---

(1) D. Escherny. *Mélanges de littérature*, t. III.

même de ses troubles intellectuels, mais aussi parce qu'à un moment elle a touché à la folie. Il ne faut donc pas s'attendre à trouver uniquement chez l'auteur de l'*Emile*, les grands stigmates mentaux de la névrose dans leur commune banalité : ces stigmates existent, mais ils sont noyés et comme perdus dans un ensemble de manifestations, moins habituelles peut-être, mais qui n'en appartiennent pas moins à l'état neurasthénique.

La caractéristique de l'état mental dans la neurasthénie, c'est ce que l'on appelle « *l'adynamie psychique* », correspondant à l'adynamie musculaire ou amyosthénie, et se traduisant par une difficulté de l'attention, une faiblesse de la volonté, de l'imprécision dans la mémoire, et une fatigue rapide sous l'influence de l'effort. Bien que Rousseau n'ait pas insisté sur ces particularités, elles existent cependant nettement chez lui : « Quand j'ai suivi durant quelques pages, dit-il, un auteur qu'il faut lire avec application, mon esprit l'abandonne et se perd dans les nuages. Si je m'obstine, je m'épuise inutilement ; les éblouissements me prennent, je ne vois plus rien » (1). Voilà pour la difficulté d'attention et la fatigue rapide sous l'influence de l'effort. La faiblesse de la volonté n'est pas moins évidente chez Rousseau : « Je suis, dit-il, l'indolence et la timidité mêmes ; tout m'effarouche, tout me rebute ; un mot à dire, un geste à faire épouvantent ma paresse » (2). Toute sa vie, il a toujours été un hésitant, un perplexe, pesant longuement et anxieusement le pour et le contre avant de prendre une résolution, y revenant même après l'avoir prise, incapable en un mot de se décider fermement et sans retour, si bien que le Dr Cabanès a pu dire avec raison que l'hésitation était son vice natif (3). Il en est de même en ce qui concerne la mémoire : « Je passai de là à la géométrie élémentaire, car je n'ai jamais été plus loin, m'obstinant à vouloir vaincre *mon peu de mémoire*, à force de revenir cent et cent fois sur mes pas, et de recommencer inces-

---

(1) *Confessions*, liv, IV, p. 230.
(2) *Confessions*, liv. I, p. 32.
(3) Cabanès, *Cabinet secret de l'histoire*, t. III, p. 31.

samment la même marche..... Après cela, venait le latin.... Je me perdai dans ces foules de règles, et, en apprenant la dernière, j'oubliai tout ce qui avait précédé. Une étude de mots n'est pas ce qu'il faut à un homme *sans mémoire*, et c'était précisément pour forcer ma mémoire à prendre de la capacité que je m'obstinai à cette étude » (1). Voilà qui est tout à fait typique.

A côté de l'adynamie se place l'hypocondrie, comme stigmate psychique de la neurasthénie. Il nous paraît inutile de donner des preuves à cet égard, car Rousseau a été le type du *neurasthénique hypocondriaque* : toute sa vie, il a été préoccupé de sa santé, et tous les accidents morbides qu'il a présentés, si légers qu'ils fussent, soit du côté de la vessie, soit du côté du cœur, soit du côté de l'oreille, soit du côté du cerveau, devenaient chez lui le point de départ d'excessives et poignantes préoccupations. La page de ses *Confessions,* citée plus haut, où il raconte comment, après la lecture d'un ouvrage de médecine, il se croit atteint d'un polype au cœur et entreprend le voyage de Montpellier pour se faire soigner, est tellement typique qu'elle peut passer à cet égard pour un modèle d'auto-observation. Les préoccupations hypocondriaques des neurasthéniques ont encore cela de particulier, on le sait, que pour si ancrées et si angoissantes qu'elles soient, il suffit d'une distraction susceptible de captiver le malade pour les faire évanouir. C'est exactement ce qui arriva à Jean-Jacques, qui pendant qu'il se rendait à Montpellier s'éprit, comme on le sait, de Mme de Larnage. C'en fut assez pour tout oublier. « Voilà Mme de Larnage qui m'entreprend, et adieu le pauvre Jean-Jacques, ou plutôt, adieu la fièvre, les vapeurs, le polype ; tout part auprès d'elle, hormis certaines palpitations qui me restèrent et dont elle ne voulut pas me guérir » (2).

L'accompagnement fréquent, sinon obligé, de cet état d'esprit du neurasthénique, et, en particulier, de son hypocondrie, c'est

(1) *Confessions*, liv. VI, p. 232.
(2) *Confessions*, liv. VI, p. 244.

la misanthropie, le pessimisme et le désir de la mort allant parfois jusqu'à l'idée de suicide. Le pessimisme et la misanthropie chez Jean-Jacques n'ont pas besoin d'être prouvés ; ils se manifestent à tout moment de sa vie ainsi qu'à chaque page de ses écrits. Quant à son désir de la mort, il y fait allusion à diverses reprises, notamment dans sa lettre du mois d'août 1763 à Duclos : « Ma situation physique a tellement empiré, dit-il, et s'est tellement déterminée, que mes douleurs sans relâche et sans ressources me mettent absolument dans le cas de l'exception marquée par milord Edouard en répondant à Saint-Preux : *Usque adeone mori miserum est ?* J'ignore encore quel parti je prendrai : si j'en prends un, ce sera le plus tard possible, sans impatience et sans désespoir ».

Pour si typiques que soient ces symptômes intellectuels de la neurasthénie, ils sont cependant, chez certains malades, dominés par les symptômes d'ordre émotif. On peut même dire que la neurasthénie est avant tout une névrose de la sensibilité. C'est en particulier l'opinion de M. Régis. « L'excès de sensibilité, dit-il, voilà la porte d'entrée, la cause immédiate et directe de la maladie. On est neurasthénique, obsédé, pessimiste, non parce qu'on a le cerveau fait de telle ou telle sorte, parce qu'on a l'esprit plus au moins tourné au noir, mais parce qu'on sent davantage, et que chaque sensation est devenue une souffrance qu'on analyse et qu'on déguste amèrement. Toute la neurasthénie est là dans cette façon de sentir et de s'analyser » (1). Et M. Régis cite comme exemple la plupart des auteurs pessimistes qui ont attribué eux-mêmes leur névrose à leur excès de sensibilité. « Ma sensibilité est devenue trop vive, dit Stendhall, ce qui ne fait qu'effleurer les autres me blesse jusqu'au sang ». Or, aucun neurasthénique, aucun pessimiste n'a présenté cet excès de sensibilité à un plus haut degré que J.-J. Rousseau. Cette antériorité et cette suprématie chez lui du sentiment sur l'esprit l'ont toujours beaucoup frappé, il les a signalées, même au début de sa

(1) Régis, *La Médecine et le Pessimisme contemporain.*

vie. « Je sentis avant que de penser, c'est le sort commun de l'humanité : je l'éprouvai plus qu'un autre » (1).... ; ailleurs il dit : « Deux choses presque inalliables s'unissent en moi sans que j'en puisse concevoir la manière : un tempérament très ardent, des passions vives, impétueuses, et des idées lentes à naître, embarrassées et qui ne se présentent jamais qu'après coup. Cette lenteur de penser jointe à cette vivacité de sentir, je ne l'ai pas seulement dans la conversation, je l'ai même seul quand je travaille » (2). C'est cette violence de sentiments poussée chez Jean-Jacques à un degré extrême qui explique la plupart de ses aberrations maladives : les ardeurs et les emballements de son imagination qui le font avancer instinctivement la main sur un réchaud, pendant que tout enfant il raconte l'aventure de Scévola, qui font de lui plus tard un amoureux de tête plutôt que de cœur, ainsi qu'un méditatif s'absorbant dans les chimères de la fiction au détriment de la réalité. « Cet amour des objets imaginaires et cette facilité de m'en occuper achevèrent de me dégoûter de ce qui m'entourait et déterminèrent ce goût de la solitude qui m'est toujours resté depuis ce temps là.... On verra plus d'une fois dans la suite les bizarres effets de cette disposition si misanthrope et si sombre en apparence, mais qui vient en effet d'un cœur trop affectueux, trop aimant, trop tendu, qui, faute d'en trouver d'existant qui lui ressemble, est forcé de s'alimenter des fictions » (3).

C'est encore cet excès de sensibilité qui a fait de Jean-Jacques un émotif essentiellement vaso-moteur, un timide n'osant entrer dans une boutique pour acheter des gâteaux ou des poires qu'il convoite, parce qu'il craint qu'on le regarde et qu'on se moque de lui, qui fuit la société et les salons parce qu'il a peur de s'y troubler, de rougir. C'est lui enfin qui a été le point de départ de toutes ses obsessions, soit de ses *obsessions-impulsions* (fugues, vol, exhibitionnisme) soit de ses *obsessions-inhibitions*

(1) *Confessions*, liv. I, p. 4.

(2) *Confessions*, liv. III, p. 109.

(3) *Confessions*, liv. I, p. 37.

(génitale, vésicale, verbale, mnésique) qui sont trop connues et sur lesquelles nous avons donné trop de détails dans le chapitre précédent pour qu'il soit nécessaire de les décrire ici de nouveau.

*
* *

Il nous faut maintenant établir que Rousseau a été en même temps qu'un *neurasthénique* un *artério-scléreux*. Il nous suffira pour cela de démontrer que les principaux signes de l'artério-sclérose que nous avons rappelés plus haut existaient manifestement chez lui avec des caractères typiques.

Les signes de l'artério-sclérose sont, nous le savons, les troubles cardio-vasculaires, la dyspnée d'effort et le vertige congestif, les bourdonnements et la dureté d'oreille, la pollakiurie, aucun de ces signes ne manquait chez J.-J. Rousseau.

Les *troubles cardio-vasculaires*, il les a présentés dès sa jeunesse. Bernardin de Saint-Pierre nous dit que Rousseau eut, à cet âge, « des palpitations si fortes qu'on entendait les battements de son cœur dans l'appartement voisin et qu'il avait de temps à autre quelques ressentiments de ce mal » (1). Lui-même nous raconte qu'il éprouva chez Mme de Warens « un battement d'artères » qui dura toujours par la suite et qui survint dans des conditions qu'il est bon de rappeler : « Un matin que je n'étais pas plus mal qu'à l'ordinaire, en dressant une petite table sur son pied, je sentis dans tout mon corps une révolution subite et presque inconcevable. Je ne saurais même la comparer qu'à une espèce de tempête qui s'éleva dans mon sang et gagna à l'instant tous mes membres. Mes artères se mirent à battre d'une si grande force que non seulement je sentais leur battement, mais que je l'entendais même et surtout celui des carotides » (2).

Plus tard, les sensations qu'il éprouve du côté du cœur sont telles qu'il en arrive à localiser ses appréhensions sur ce point et à se croire atteint, nous le savons, d'un polype au cœur.

---

(1) Bernardin de Saint-Pierre, *Œuvres posthumes. Essai sur J.-J. Rousseau.*
(2) *Confessions*, liv. VI, p. 222.

Assurément c'est là, comme nous l'avons déjà nous-même fait remarquer, une idée hypocondriaque et il ne s'ensuit pas de ce que Rousseau croit avoir un polype au cœur qu'il fût vraiment atteint d'une affection de cet organe. Mais si l'on songe, et c'est ce que nous enseigne la psychiatrie moderne, que les idées hypocondriaques même les plus folles en apparence ont une raison d'être, un substratum organique ou fonctionnel, on doit croire que la conception cardiophobique de Rousseau était motivée par les sensations morbides qu'il éprouvait du côté de son cœur artériel.

La *dyspnée d'effort* n'est pas moins nettement indiquée dans les observations de Jean-Jacques, bien que d'une façon très sommaire. Parlant de son battement d'artères qui, parfois, devenait terrible, il dit « qu'il n'était accompagné d'aucune incommodité habituelle, que de l'insomnie durant les nuits, *et en tout temps d'une courte haleine qui n'allait pas jusqu'à l'asthme et ne se faisait sentir que quand il voulait courir ou agir un peu fortement* » (1). Ces mots sont tout à fait caractéristiques. Un peu plus loin, Rousseau dit « qu'il ne pouvait presser le pas sans étouffer » (2). Il dit encore ailleurs : « J'ai une assez bonne carrure, la poitrine large, mes poumons doivent y jouer à l'aise, cependant *j'avais la courte haleine*, je me sentais oppressé, je soupirais involontairement, j'avais des palpitations, *je crachais le sang,* la fièvre lente survint et je n'en ai jamais été bien quitte » (3). Ce passage semble indiquer, qu'en outre de la dyspnée, Rousseau avait encore des crachements de sang, sans doute d'origine congestive.

La plupart de ces phénomènes se rattachaient du reste à un état congestif, notamment l'*état vertigineux* qu'il signale dans la phrase suivante : « Quand j'étais *baissé,* mes battements redoublaient et le sang me montait à la tête avec tant de force qu'il me fallait bien vite me redresser » (4).

---

(1) *Confessions*, liv. VI, p. 223.

(2) *Id.*, liv. VI, p. 242.

(3) *Id.*, liv. V, p. 213.

(4) *Id.*, liv. VI, p. 228.

Les bourdonnements et la dureté d'oreille sont de tous les symptômes de cet ordre ceux dont Rousseau a parlé le plus, sans doute parce qu'ils frappaient davantage son attention, et qu'ils créaient chez lui une incommodité gênante. Il y est revenu à plusieurs reprises et dans les termes les plus précis. Parlant de l'accident congestif, début de tous les phénomènes morbides, il s'exprime ainsi : « Un grand bruit d'oreille se joignit à cela, et ce bruit était triple ou plutôt quadruple, savoir : un bourdonnement grave et sourd, un murmure plus clair comme d'une eau courante, un sifflement très aigu et le battement que je viens de dire, et dont je pouvais aisément compter les coups sans me tâter le pouls ni toucher mon corps de mes mains. Ce bruit interne était si grand qu'il m'ôta la finesse d'ouïe que j'avais auparavant et me rendit non tout-à-fait sourd, mais dur d'oreille, comme je le suis depuis ce temps-là »... (1). Plus loin il ajoute : « Au bout de quelques semaines, voyant que je n'étais ni mieux ni pire, je quittai le lit, et repris ma vie ordinaire, avec mes battements d'artère et mes bourdonnements qui depuis ce temps là, c'est-à-dire depuis trente ans, ne m'ont pas quitté d'une minute » (2).

Il résulte de ces citations, que depuis l'âge de vingt-trois ans jusqu'à la fin de sa vie, Rousseau a présenté des bourdonnements d'oreille, isochromes aux pulsations artérielles, s'exaspérant sous les influences congestives, s'accompagnant de dureté de l'ouïe, sans que ces symptômes aient jamais abouti à une surdité complète. Ce sont bien là les caractères des troubles auditifs liés à l'otite moyenne scléreuse.

Il n'est pas jusqu'à la pollakiurie dont Rousseau n'ait signalé chez lui l'existence. Et ce qu'il y a d'intéressant, c'est qu'il parle non seulement de pollakiurie diurne, mais encore de pollakiurie nocturne, bien plus significative encore au point de vue de l'artério-sclérose. C'est ainsi que dans une lettre à Mme Boy de la Tour, il nous dit qu'il « bat le fusil plusieurs fois la nuit » (3).

(1) *Confessions*, liv. VI, p. 222.
(2) *Confessions*, liv. VI, p. 223.
(3) Lettre à Mme Boy de la Tour, citée par Janet *in* Cabanès.

L'ensemble de ces signes ne permet pas de douter que J.-J. Rousseau n'ait été atteint d'artério-sclérose et qu'il n'en ait été atteint originairement, probablement sous l'influence de son arthritisme héréditaire. Car, ainsi que l'a surtout démontré Huchard, on peut être artério-scléreux d'origine et dès la naissance, l'artério-sclérose se traduisant exclusivement tout d'abord par des spasmes et des troubles vaso-moteurs (stade préartériel ou de spasmes de Huchard) et n'aboutissant qu'à la longue à la phase des lésions artérielles et aux symptômes qui lui sont liés.

*
* *

Il est à présumer également qu'après avoir vécu toute sa vie en artério-scléreux, J.-J. Rousseau est mort également comme un artério-scléreux, c'est-à-dire par suite d'un ictus congestif du cerveau. Les vertiges dont il se plaignait durant ses derniers jours, la brusquerie des accidents terminaux, la chute subite avec perte de connaissance, la violente céphalée qui suivit, enfin les détails du procès-verbal d'autopsie qui ne découvre rien dans aucun organe, sauf du côté du cerveau, tout cela permet non seulement de supposer mais de croire que Rousseau a succombé à une congestion cérébrale.

Le Bègue de Presle qui pratiqua l'autopsie émit, il est vrai, l'hypothèse que Rousseau avait succombé à une *apoplexie séreuse,* en se basant sur ce qu'il avait trouvé « une quantité très considérable de sérosité épanchée entre la substance du cerveau et les membranes qui la recouvrent ». Une telle manière de voir, conforme aux idées alors reçues en médecine, ne peut pas être admise : l'apoplexie séreuse cause de mort n'étant plus reconnue de nos jours, comme elle pouvait l'être de très bonne foi par les médecins chargés de la nécropsie.

Ajoutons que l'opinion récemment émise par le Dr Möbius qui suppose que Rousseau est mort d'une paralysie du cœur, ne vient pas essentiellement à l'encontre de la théorie que nous soutenons. Le cœur, qui d'après Mobius aurait été chez Rous-

seau l'organe lésé, est en effet l'un de ceux qu'atteint le plus souvent l'artério-sclérose.

* * *

On le voit, J.-J. Rousseau était à la fois atteint de neurasthénie et d'artério-sclérose : et il suffit de rapprocher les symptômes de ces deux états qu'il éprouvait pour constater qu'ils étaient intimement liés les uns aux autres, survenant, s'atténuant et s'accentuant de concert de façon à constituer un état morbide unique : la neurasthénie liée à l'artério-sclérose, qui dès lors, ainsi que nous le disions au début, l'explique tout entier.

* * *

Il reste cependant un point à élucider, c'est celui de la folie de Rousseau. Il nous suffira, pensons-nous, d'en dire quelques mots.

On sait que plusieurs aliénistes n'ont pas hésité à considérer Jean-Jacques comme un aliéné : tels *Dubois (d'Amiens)* (1) qui le regarde comme atteint d'une *lésion du jugement* et finissant par le suicide ; *Chatelain* (2) qui en fait un véritable *persécuté ; Möbius* (3), enfin, qui le range dans la *combinatorische formen* de la *paranoia* de Kræpelin, c'est-à-dire dans ce que nous appelons en France le *délire raisonnant de persécution*.

---

(1) Dubois (d'Amiens), Recherches sur le genre de mort de J.-J. Rousseau. *Bulletin de l'Académie de médecine*, 1866.

(2) Chatelain, *La folie de J.-J. Rousseau*, 1890.

(3) P.-J. Möbius, *J.-J. Roussau's Krankheitgeschichte*, 1889, et *J.-J. Rousseau Jugend*, 1899. *Irritabilité et hypocondrie ici, paranoia là, voilà toute la personnalité de Rousseau*, dit Möbius (*Roussau's, Jugend*, p. 6) qui, après avoir démontré que J.-J. Rousseau a été réellement persécuté, suppose que chez lui les troubles mentaux auraient pris quelque autre caractère s'il avait été placé dans des circonstances de vie différente. Dans toutes ses plaintes et ses imprécations, Rousseau n'inventait rien mais donnait à des faits réels une explication erronée dans le sens de la persécution.

Il n'est pas douteux que Rousseau ait eu des idées délirantes de persécution. Sans parler des témoignages de ses contemporains, ses propres écrits sont très explicites sur ce point comme sur tous les autres, et ils ne nous font grâce d'aucun détail relativement à ses conceptions morbides. Mais on a manifestement exagéré les choses, pensons-nous avec Delasiauve (1), Cabanès (2) et notre maître M. Régis, en le considérant comme un véritable aliéné.

Et d'abord, il ne s'est certainement pas agi chez lui de ce que nous appelons *la folie systématisée essentielle, le délire chronique;* il n'en a présenté ni la symptomatologie, en particulier les hallucinations caractéristiques totalement absentes chez lui, ni l'évolution fatalement progressive.

Il ne s'est pas agi davantage dans son cas, comme le pense Möbius, d'une *paranoia* spéciale (*combinatorische formen),* d'un de ces délires raisonnants de persécution qui, s'ils ne s'accompagnent pas d'hallucinations, se montrent fixes, circonscrits, immuables, ou procèdent par une série de bouffées ou d'accès intermittents.

Avec M. le professeur Régis nous croyons que Rousseau a bien eu *des idées délirantes de persécution,* mais non pas un *délire de persécution,* c'est-à-dire que ses *suspicions maladives,* pour si fausses et aussi étranges qu'elles aient été, n'ont jamais pu se constituer en un *système délirant complet ou définitif.*

Rousseau manque parfois de conviction, au moins absolue, dans ses accusations vis-à-vis de ses ennemis; là encore on le sent *perplexe,* hésitant, *pris de doute.*

D'autres fois, après avoir *paru convaincu, il revient sur ses soupçons et les déclare lui-même mal fondés.* Ce n'est pas le fait du véritable aliéné dont la croyance à la réalité de son délire est entière et ne souffre aucune objection.

Le second fait, c'est que le délire, s'il y avait eu vraiment délire chez Rousseau, *eût fatalement,* par le fait même de sa

---

(1) Delasiauve, La mort de J.-J. Rousseau, *Revue de littérature médicale*, 1876.

(2) Cabanès, *Cabinet secret de l'histoire*, 3e série.

durée, *été en augmentant*. Or ce que nous savons des derniers temps de Rousseau nous montre qu'à ce moment ses idées de persécution, loin de s'être progressivement accrues, étaient certainement moins intense et moins actives qu'elles ne l'avaient été antérieurement.

Rousseau n'a donc jamais été un fou au sens propre du mot. Bien que tourmenté par ses défiances et ses soupçons imaginaires, bien qu'ayant parfois obéi à ses idées maladives au point d'accomplir des actes déraisonnables, il n'a jamais franchi cette ligne de démarcation difficile à préciser, mais réelle, qui sépare l'incomplète raison de la vraie folie.

Ainsi que l'a dit M. Régis et qu'il le démontrera dans un prochain article, Jean-Jacques Rousseau, bien qu'atteint d'idées délirantes de persécution, semble avoir toujours réagi sous leur influence, *bien plus en mélancolique qu'en persécuté* et s'être montré, à ce point de vue, sous l'aspect d'un de ces malades plus ou moins délirants qu'on appelle *persécutés auto accusateurs* (Séglas (1), Ballet (2) ou *persécutés mélancoliques* Lalanne) (3).

(1) *Semaine médicale*, 1890.
(2) *Semaine médicale*, 27 mai 1893.
(3) Lalanne, *Les persécutés mélancoliques*, 1897.

Vu bon a imprimer :
Le Président de la thèse.
Dr G. MORACHE.

Vu : *Le Doyen.*
B. DE NABIAS.

Vu et permis d'imprimer :
Bordeaux, le 18 janvier 1900
Le Recteur :
GASTON BIZOS.

23.586. — Bordeaux, Y. Cadoret, impr., rue Poquelin-Molière, 17


Ho quelle affreuse
main on m'a fait
on dirait une
fourchette à ouvrir
les boites de
sardines











